



Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx

DIAGNOSTIC D'ANCRAGE TERRITORIAL

2025



Rédigé par : Molène Ferré

Tutoré par : Fabienne Puyo, directrice de la RNN du Marais d'Orx





Réserve Naturelle
MARAIS D'ORX



Résumé

Ce mémoire présente le Diagnostic d'Ancrage Territorial (DAT) de la **Réserve Naturelle Nationale** (RNN) du Marais d'Orx, réalisé selon la méthodologie développée par **Réserves Naturelles de France** (RNF) et la **Ligue pour la Protection des Oiseaux** (LPO). L'objectif principal est d'**évaluer la place de la Réserve dans son environnement institutionnel et socio-économique**, afin de proposer des **actions concrètes** à intégrer dans le prochain plan de gestion.

L'étude s'appuie sur **33 entretiens semi-directifs** avec des acteurs locaux, complétés par une analyse documentaire et des observations de terrain. L'état de l'ancrage territorial est globalement bon, avec une **note médiane globale de 4/5**, supérieure à celle observée dans plusieurs autres RNN. Les forces identifiées comprennent la qualité et la diversité des habitats, la richesse ornithologique, la compétence de l'équipe gestionnaire et la qualité des actions de sensibilisation.

Cependant, des fragilités existent encore : **méconnaissance du périmètre actuel de la Réserve, diffusion inégale de l'information, acceptation différenciée de la réglementation et participation limitée de certains publics-clés aux événements.**

Les propositions issues du DAT visent à capitaliser sur les forces et opportunités tout en corrigeant les faiblesses et en limitant les menaces. Elles s'articulent autour de six axes : **renforcer la connaissance du périmètre, accroître la participation des publics cibles, clarifier les missions de l'organisme gestionnaire, améliorer la visibilité des actions, harmoniser la communication numérique et favoriser la compréhension des enjeux de gestion hydraulique.**

Ce diagnostic offre ainsi une feuille de route stratégique pour consolider durablement l'ancrage territorial de la RNN du Marais d'Orx, en conciliant objectifs de conservation de la biodiversité et adhésion locale renforcée.

Mots-clés : Ancrage territorial, gouvernance, sensibilisation, communication, participation des acteurs

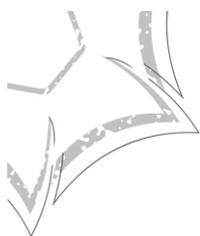


Réserve Naturelle
MARAIS D'ORX



Sommaire

Résumé	3
Table des figures	8
Liste des sigles	11
Remerciements	12
Introduction	13
I. Objectifs du diagnostic d'ancrage territorial de la Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx	16
A. Rappel des objectifs et de la méthode d'une étude d'ancrage	16
B. Cibler les facteurs d'influence prioritaires : listing des acteurs clés du territoire	23
1. La recherche de rendements agricoles au détriment des zones humides	25
2. La fin de la culture sur le Marais d'Orx	26
3. La gestion hydraulique, un sujet indissociable de la gestion du Marais	26
4. La qualité de l'eau, un enjeu majeur	28
5. La présence de certaines espèces, source de conflit	29
6. La RD71, source de conflit	29
7. Une participation de la RNN à l'offre touristique locale	31
8. Un espace naturel qui prend sa place dans un tissu d'activité économique	32
9. Une Réserve en perpétuelle évolution	32
10. La RNN, un site ayant un intérêt faunistique reconnu	33
11. Un site qui participe à l'éducation à l'environnement des citoyens	34
12. Une réglementation claire	34
B. Limites méthodologiques	35



1.	Un échantillon à relativiser	36
2.	Un manque de représentativité du grand public	37
3.	Une trame d'entretien pouvant être adaptée	37
4.	Un périmètre d'étude pouvant être relativisé	38
5.	Un biais humain potentiel à ne pas négliger	38

II. Résultats de l'enquête39

A. Présentation des profils cognitifs 39

B. Synthèse des trois indicateurs 42

1.	Indicateur de connaissance	42
2.	Indicateur de l'intérêt	52
3.	Indicateur de l'implication	59

C. Résultats annexes 65

1.	L'indicateur du changement climatique	65
2.	Synthèse des avis sur le CCG	68
3.	Synthèse AFOM (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)	72
4.	Les indicateurs de synthèse	79

III. Discussions et propositions d'actions83

A. Discussion des résultats par facteurs d'influence 83

1.	Méconnaissance du périmètre de la Réserve à mettre en perspective avec le projet d'extension	83
2.	Participation insuffisante aux événements	83
3.	Acceptation différenciée de la réglementation	84
4.	Incompréhension autour de l'organisme gestionnaire	84
5.	Un manque de communication pouvant rendre flou les actions	85
6.	Un sentiment d'inefficacité de gestion de la part de certains acteurs	86

B. Identification des axes d'amélioration 86



1. Améliorer la lisibilité des actions de la Réserve et clarifier les limites spatiales 86
2. Clarifier les responsabilités dans la gestion de l'eau 87
3. Associer les acteurs au projet d'extension 87
4. Développer des temps d'échange ciblés et communiquer sur les plus-values de la Réserve 87

C. Proposition d'objectifs et actions à intégrer au plan de gestion 87

Conclusion.....92

Bibliographie94

Table des annexes96



Table des figures

Figure 1 : Localisation de la RNN du Marais d'Orx	14
Figure 2 : Limites de la RNN du Marais d'Orx	14
Figure 3 : Les étapes d'un diagnostic d'ancrage territorial sur 6 mois	17
Figure 4 : Frise chronologique à double temporalité (RNF projet DAT/ RNN Marais d'Orx)	18
Figure 5 : Acteurs ayant un lien avec la Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx	20
Figure 6 : Schéma des bénéficiaires d'une étude d'ancrage pour une Réserve Naturelle, DAT RNR de la Massonne, 2020	23
Figure 7 : Acteurs sélectionnés dans le cadre du DAT	24
Figure 8 : Pompes Tosi, archives de la Réserve Naturelle du Marais d'Orx	25
Figure 9 : Exutoire et entrées du Marais d'Orx	27
Figure 10 : Fonctionnement hydraulique du Marais d'Orx, Réserve Naturelle du Marais d'Orx	28
Figure 11 : frise chronologique du Marais d'Orx avant son classement en Réserve Naturelle Nationale, production personnelle	29
Figure 12 : Avant/ après RD71, archives	30
Figure 13 : Carte des infrastructures routières autour de la Réserve	31
Figure 14 : Gîtes avant leur réhabilitation en 2005, archives	32
Figure 15 : Gîtes après leur réhabilitation en 2005, archives	32
Figure 16 : Carte des zones protégées, Plan de gestion 2022-2031 de la RNN du Marais d'Orx	33
Figure 17 : Évènements marquants de la Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx	34
Figure 18 : Réglementation affichée à l'entrée du Marais d'Orx, photo personnelle	35
Figure 19 : Carte des limites du socio-écosystème du Marais d'Orx	35
Figure 20 : Répartition des acteurs interrogés selon leur groupe socio-économique	36
Figure 21 : Répartition des acteurs interrogés selon l'échelle	38
Figure 22 : Répartition des acteurs par profil cognitif	39
Figure 23 : Répartition des profils cognitifs par groupes d'acteurs	41
Figure 24 : Graphique représentant l'occurrence en pourcentage des missions d'une RN	42



Figure 25 : Connaissance des actions de la RNN selon les catégories d'acteurs	43
Figure 26 : Actions les plus citées par les acteurs interrogés	44
Figure 27 : Connaissance des animations proposées par la RNN selon les groupes d'acteurs	45
Figure 28 : Connaissance du périmètre de la RNN selon les catégories d'acteurs	46
Figure 29 : Périmètre de la RNN selon les groupes d'acteurs	47
Figure 30 : Réglementations les plus citées par les acteurs	48
Figure 31 : Occurrence de contacts de référence pour s'informer par groupes d'acteurs	49
Figure 32 : Graphique radar de l'indicateur de connaissance par groupes d'acteurs et métriques	51
Figure 33 : Fréquence des visites (%)	52
Figure 34 : Graphique liant la connaissance et l'avis sur les animations.....	53
Figure 35 : Note médiane par groupes d'acteurs pour l'avis de l'organisme gestionnaire	55
Figure 36 : Plus-values les plus évoquées par les acteurs	56
Figure 37 : Contraintes évoquées par les acteurs	57
Figure 38 : Graphique radar de l'indicateur d'intérêt par groupes d'acteurs et métriques	58
Figure 39 : Nature des liens les plus évoqués	60
Figure 40 : Lien entre la nature et l'importance des liens selon les acteurs	61
Figure 41 : Lien entre la connaissance, l'avis et la participations aux évènements selon les groupes d'acteurs	62
Figure 42 : Sentiment d'être consulté par la Réserve	63
Figure 43 : Graphique radar de l'indicateur de l'implication par groupes d'acteurs et métriques	64
Figure 44 : Impact du changement climatique les plus évoqués par les acteurs	66
Figure 45 : Graphique radar de l'indicateur du changement climatique par groupes d'acteurs et métriques	67
Figure 46 : Répartition des membres du CCG par groupe d'acteurs	69
Figure 47 : % d'acteurs par fréquence de participation au CCG	70
Figure 48 : Graphique radar de l'indicateur du CCG par groupes d'acteurs et métriques	71
Figure 49 : Principaux termes évoqués pour donner les atouts de la RN du Marais d'Orx	73
Figure 50 : Principales faiblesses évoquées	74



Figure 51 : Principaux termes évoqués pour donner les opportunités de la RN du Marais d'Orx.....	75
Figure 52 : Principaux termes évoqués pour citer les menaces de la RN du Marais d'Orx	77
Figure 53 : Rapport bénéfices/inconvénients par groupe d'acteurs (%).....	79
Figure 54 : Avis sur l'enracinement par groupe d'acteurs (%).....	80
Figure 55 : Occurrence des attentes des acteurs	81



Liste des sigles

AFOM : Atouts, Forces, Opportunités, Menaces

CCG : Comité Consultatif de Gestion

CDL : Conservatoire Du Littoral

DAT : Diagnostic d'Ancrage Territorial

EEE : Espèces Exotiques Envahissantes

LPO : Ligue Protectrice des Oiseaux

MACS : Marenne-Adour-Côte-Sud

RN : Réserve Naturelle

RNF : Réserves Naturelles de France

RNN : Réserve Naturelle Nationale

RNR : Réserve Naturelle Régionale

SMAMO : Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion du Marais d'Orx

SMGBL : Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises

SMGMN : Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels



Remerciements

Je tiens tout d'abord à exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble de l'équipe de la Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx pour leur accueil chaleureux et leur bienveillance tout au long de mon stage.

Merci à **Yohann, Ludmilla, Stéphanie, Romain, Paul, Raphaëlle, Florent, Sébastien, Denis et Cécile**, qui m'ont accompagnée au quotidien, chacun à leur manière, en partageant leur savoir-faire, leurs conseils et leur bonne humeur. Leur disponibilité et leur écoute ont largement contribué à la réussite de ce stage, tant sur le plan professionnel que personnel.

Un remerciement tout particulier à **Fabienne Puyo**, ma tutrice de stage, pour son encadrement attentif, ses conseils avisés, sa confiance et son soutien constant, qui m'ont permis d'évoluer et de m'épanouir dans mes missions.

Je souhaite également remercier chaleureusement **Noé Caleix et Camille Le Bras**, compagnons de route, dont la présence, l'aide et les échanges ont rendu cette expérience encore plus enrichissante et agréable.

Je remercie également tous les acteurs rencontrés et interrogés dans le cadre de l'enquête, pour le temps qu'ils m'ont accordé et l'investissement qu'ils ont consacré à ce diagnostic.

Enfin, je remercie mon tuteur universitaire, **Ronan Le Délizir**, pour son accompagnement et ses conseils tout au long de ce travail.



Introduction

Le dernier rapport de la **Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité** (IPBES), publié en **décembre 2024**, met en lumière les interdépendances entre les crises environnementales, sociales et économiques. Il établit un lien direct entre l'érosion de la biodiversité, les crises alimentaires, les pénuries d'eau, les risques sanitaires, les pandémies mondiales et le changement climatique. À travers l'évaluation de **186 scénarios** prospectifs jusqu'en 2050 et 2100, les scientifiques soulignent l'urgence d'agir. Parmi les solutions proposées, la **restauration écologique** est désignée comme une priorité absolue, tout comme la **préservation des zones humides**, cruciales pour la protection des ressources en eau.

Dans ce contexte, la **conservation des espaces de biodiversité** devient un enjeu majeur. Les Réserves Naturelles, en tant que territoires protégés, jouent un rôle essentiel dans la lutte contre l'effondrement du vivant. La médiatisation croissante autour de ces enjeux environnementaux témoigne de l'importance que prend aujourd'hui la préservation des milieux naturels. Selon l'INSEE, une Réserve Naturelle est « *une partie du territoire où la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, des gisements de minéraux et de fossiles et, en général, du milieu naturel présente une importance particulière* ». Pour l'association Réserves Naturelles de France, ces espaces ont pour mission principale de **préserver, gérer et sensibiliser** et non de servir des objectifs économiques ou touristiques.

Cependant, il serait **réducteur** de considérer les Réserves Naturelles comme des territoires **isolés de leur socio-écosystème**. Pour assurer une gestion pérenne, il est indispensable que les acteurs locaux s'approprient la Réserve, en comprennent les enjeux et participent activement à son fonctionnement. **C'est dans cette perspective que l'ancrage territorial prend tout son sens**, et que s'inscrit également l'exemple de la Réserve Naturelle Nationale (RNN) du Marais d'Orx, dont l'analyse permet de mieux comprendre les modalités concrètes de ce Diagnostic d'Ancrage Territorial (DAT).

La RNN du Marais d'Orx, classée en **1995**, illustre parfaitement ces dynamiques. Située dans le département des Landes (40), en région Nouvelle-Aquitaine, elle s'étend actuellement sur **774 hectares**, à environ 15 km de Bayonne, 35 km de Dax et 90 km de Mont-de-Marsan. Elle s'inscrit dans un territoire à la croisée de plusieurs influences, entre l'Océan Atlantique, les Pyrénées et des zones agricoles et touristiques.

Le territoire de la RNN relève de deux intercommunalités : la **communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud (MACS)**, à dominante touristique et littorale, et la **communauté de communes du Seignanx**, plus tournée vers les activités agricoles. Ce contexte institutionnel montre la diversité des enjeux qui cohabitent autour du marais.

La Réserve se répartit sur les communes de **Labenne, Orx et Saint-André-de-Seignanx**. Saubrigues, bien que ne faisant pas encore partie officiellement de la RNN, accueille également une partie du Marais. À cela s'ajoute la spécificité d'un casier, **le marais Burret**, non classé à ce jour et sur lequel un projet d'extension de la RNN est en cours. Ce casier est géré par le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels (SMGMN), qui assure également la gestion de la Réserve Naturelle.

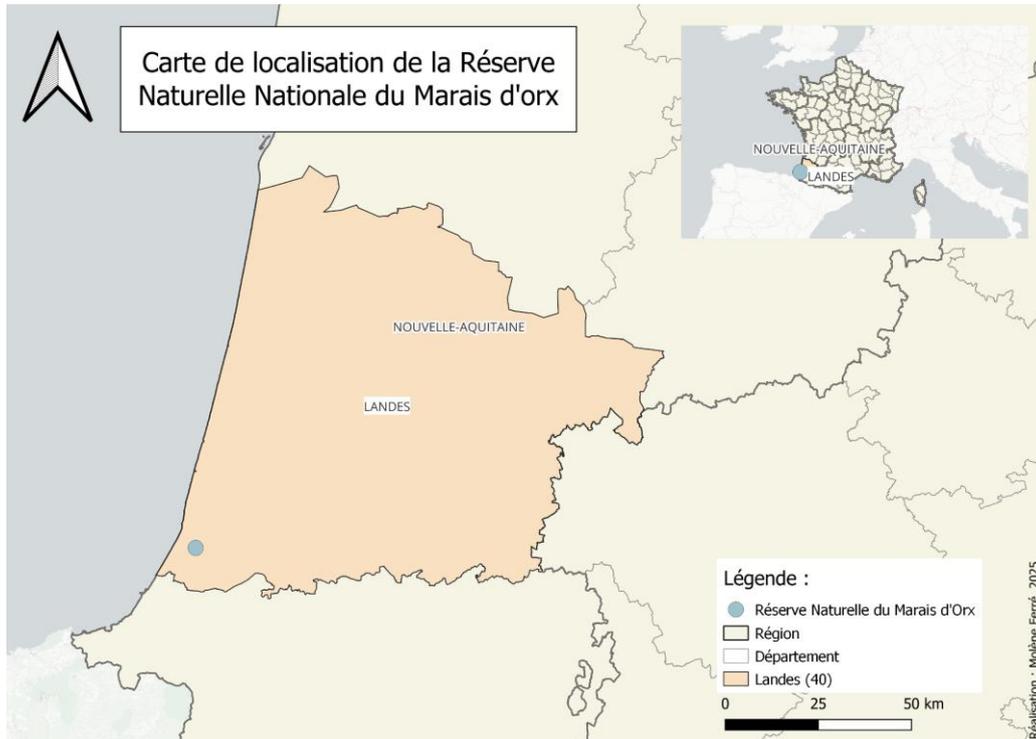


Figure 1 : Localisation de la RNN du Marais d'Orx

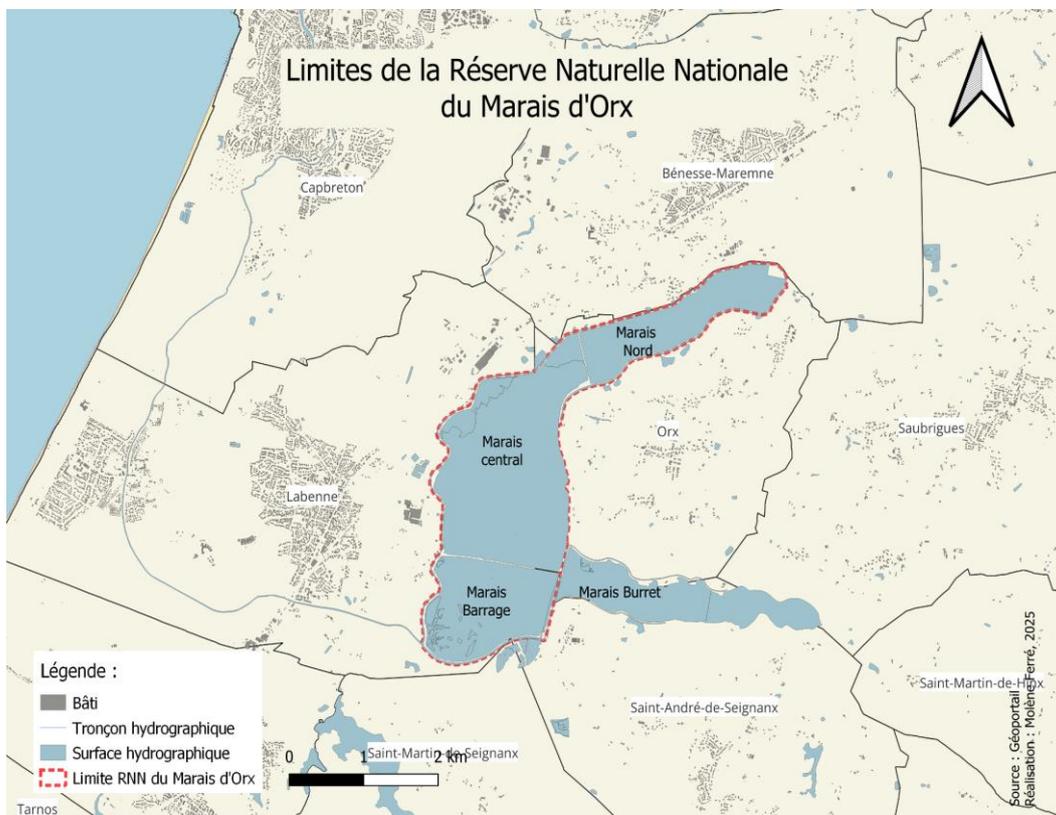


Figure 2 : Limites de la RNN du Marais d'Orx



La gouvernance de la Réserve repose sur un **syndicat mixte ouvert**, une structure intercommunale permettant l'**association de collectivités territoriales** de différentes natures. Ce type de gouvernance offre un cadre favorable à la concertation et à la prise en compte des intérêts collectifs, notamment par l'implication d'élus et, indirectement, des citoyens dans les décisions de gestion. Le SMGMN est, en 2025, gestionnaire de trois Réserves Naturelles : Arjuzanx, l'Etang Noir et le Marais d'Orx. Les membres sont la Région **Nouvelle-Aquitaine**, le département des **Landes**, plus gros contributeurs financiers, la **Communauté de Communes Marenne-Adour-Côte-Sud**, la **Communauté de Communes du Pays Tarusate**, la **Communauté de Communes de Pays Morcenais**, la **Communauté de Communes du Seignanx**.

Dans ce contexte de gouvernance partagée et d'enjeux multiples, il apparaît essentiel d'évaluer dans quelle mesure la Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx est intégrée dans son territoire, tant auprès des institutions que des habitants, des usagers et des acteurs socio-économiques.

Face à ces éléments, une question se pose :

Quel est l'état de l'ancrage territorial de la Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx, et comment peut-on intégrer des leviers d'amélioration au sein de son futur plan de gestion ?

Dans un premier temps, il s'agit de rappeler les objectifs et la méthodologie d'un Diagnostic d'Ancrage Territorial **(I.A)**, de cibler les facteurs d'influence prioritaires du territoire à travers un listing des acteurs clés **(I.B)**, tout en précisant les limites méthodologiques rencontrées **(I.C)**.

La seconde partie présente une synthèse des profils cognitifs des acteurs interrogés **(II.A)**, une synthèse des trois indicateurs constitutifs de l'ancrage territorial **(II.B)**, complétée par des résultats annexes portant notamment sur les enjeux liés au changement climatique, l'analyse AFOM (atouts, faiblesses, opportunités, menaces), ou le rôle du comité consultatif de gestion **(II.C)**.

Enfin, la dernière partie propose une analyse des résultats à travers les principaux facteurs d'influence identifiés **(III.A)**, avant de formuler des axes d'amélioration **(II.B)** et des propositions d'objectifs et d'actions à intégrer au plan de gestion **(II.C)**.



I. Objectifs du diagnostic d'ancrage territorial de la Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx

A. Rappel des objectifs et de la méthode d'une étude d'ancrage

L'**ancrage territorial** constitue aujourd'hui un enjeu stratégique central pour les gestionnaires d'aires protégées. Il désigne, selon Réserves Naturelles de France (RNF), le "niveau d'appropriation que se font les acteurs locaux d'une entité géographique en fonction des efforts d'intégration réalisés par cette entité". Selon RNF, l'ancrage territorial est un **facteur clé de réussite** de la gestion de ces espaces naturels.

Il s'agit donc d'un processus réciproque, où la capacité de la Réserve à s'inscrire durablement dans les dynamiques territoriales dépend à la fois de ses actions et de la manière dont les acteurs la perçoivent, l'utilisent ou s'en sentent responsables. Ici nous cherchons à renforcer les relations tout en affirmant le rôle de la Réserve en termes de **préservation, gestion et sensibilisation**.

L'objectif est de comprendre le degré d'**acceptation**, d'**adaptation** et d'**appropriation** des acteurs vis-à-vis de la Réserve Naturelle.

Pour cela, RNF, **en partenariat avec la LPO**, a élaboré une méthodologie précise qui repose sur trois critères principaux :

- Le niveau de **connaissance** détenu par les acteurs locaux à propos du site
- Le niveau d'**intérêt** qui correspond à la perception du site
- Le niveau d'**implication**, où la manière dont les acteurs réagissent et interagissent avec la réserve. Cette implication peut se faire sous la forme d'un soutien (matériel, moral, technique, bénévole) ou, au contraire, sous la forme d'une résistance ou d'un désengagement.

Ce cadre d'analyse permet de mieux comprendre les représentations sociales et les dynamiques d'**adhésion**, d'**appropriation** ou de **rejet** qui se construisent autour de la Réserve. Il s'appuie sur les apports des sciences sociales financés par RNF, en particulier les travaux de **C.Therville**, dont la thèse intitulée « *Des clichés protectionnistes aux approches intégratives : l'exemple des réserves naturelles de France* » (2013) analyse l'évolution des perceptions et de l'acceptabilité des réserves par les acteurs locaux. Ce cadre trouve également un écho dans la thèse de **Sarah Jane Krieger** intitulée « *Écologisation d'un "centaure" ? Analyse d'une appropriation différenciée des enjeux environnementaux par les usagers récréatifs de nature* » (2015), qui explore la diversité des attitudes et pratiques des usagers de la nature face aux objectifs de conservation. Ces recherches éclairent la manière dont les acteurs s'approprient, ou non, une aire protégée, selon **leurs valeurs, leurs usages et leur degré d'intégration dans les dynamiques locales**.

La finalité du diagnostic est donc d'identifier et **mettre en évidence les interdépendances** entre la Réserve et les espaces anthropisés. Une attention particulière sera portée aux pressions anthropiques (fréquentation, conflits d'usage, artificialisation) susceptibles de fragiliser la Réserve, mais aussi aux opportunités de collaboration, de médiation ou de valorisation partagée.

À partir des données recueillies, le diagnostic vise à formuler des **propositions concrètes** permettant d'améliorer l'ancrage territorial de la réserve.

Il s'agit notamment :



- De **renforcer les liens** avec les partenaires locaux (collectivités, associations, agriculteurs, établissements scolaires, usagers...);
- De mieux **faire connaître la Réserve et ses missions** auprès de la population locale, à travers des outils de sensibilisation ou de médiation adaptés;
- D'**apaiser les tensions** existantes ou latentes, en objectivant les conflits d'usage ou les incompréhensions grâce à une analyse neutre et partagée;
- D'**identifier des leviers d'action** pour le gestionnaire, en s'appuyant sur l' "**effet réserve**", c'est-à-dire "*l'aura qui émane de la Réserve et qui diffuse sensibilisation, amélioration des pratiques, appuis aux acteurs environnementaux, conseils aux projets d'aménagement sur le territoire périphérique de la RN*" (Maréchal, 2021).

Enfin, le Diagnostic d'ancrage territorial permettra, à terme, d'**alimenter le plan de gestion** de la Réserve en y intégrant des propositions, construites à partir d'un regard extérieur et d'une démarche participative. L'approche territoriale permet de faire remonter des besoins locaux, des attentes ou des inquiétudes, souvent peu exprimées dans les cadres classiques de gestion.

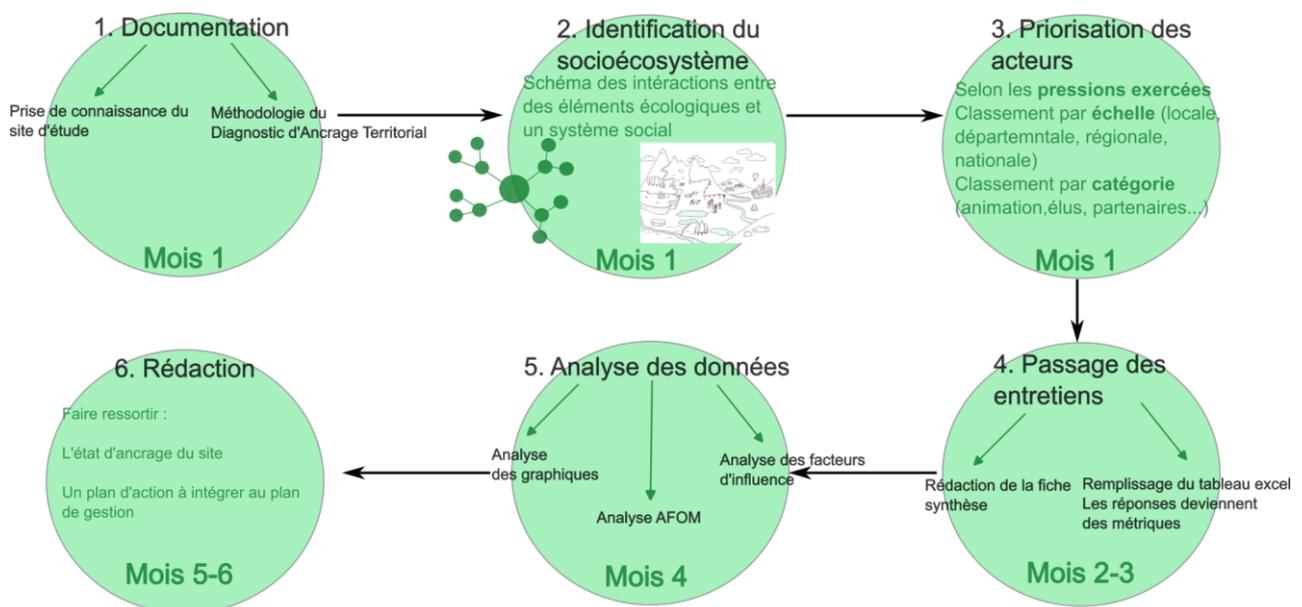


Figure 3 : Les étapes d'un diagnostic d'ancrage territorial sur 6 mois

Cette étude s'inscrit dans le **Facteur Clé de Réussite 1** du **Plan de Gestion 2022- 2031** appelé "Ancrage Territorial" dont l'**Objectif à Long Terme** est "**d'améliorer l'ancrage territorial de la RNN**". De plus, le Diagnostic d'Ancrage Territorial doit être dans l'idéal réalisé avant la rédaction du Plan de Gestion. En ce qui concerne la RNN du Marais d'Orx, les propositions d'amélioration de l'ancrage pourront être insérées lors de la révision du plan de gestion.

L'étude doit à termes "**entraîner une amélioration des pratiques et usages, accentuer la reconnaissance du site, apaiser les tensions, sensibiliser sur des enjeux, mieux comprendre les avis locaux, provoquer une démarche d'interactions avec les partenaires, faire le point à partir d'un regard neutre, identifier des opportunités et mobiliser des soutiens**" (RNF).

À travers cette démarche, le DAT vise à mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre dans le socio-écosystème du Marais d'Orx, afin de consolider les fondations d'une gestion durable, intégrée



et acceptée par tous. Il s'agit d'identifier les relations, influences et tensions qui lient la Réserve aux acteurs locaux, afin d'**améliorer sa reconnaissance, sa valorisation, son acceptabilité et in fine son efficacité en matière de protection de l'environnement**. Pour ce faire, RNF a établi une méthodologie très précise permettant l'évaluation des trois indicateurs (connaissance, intérêt, implication).

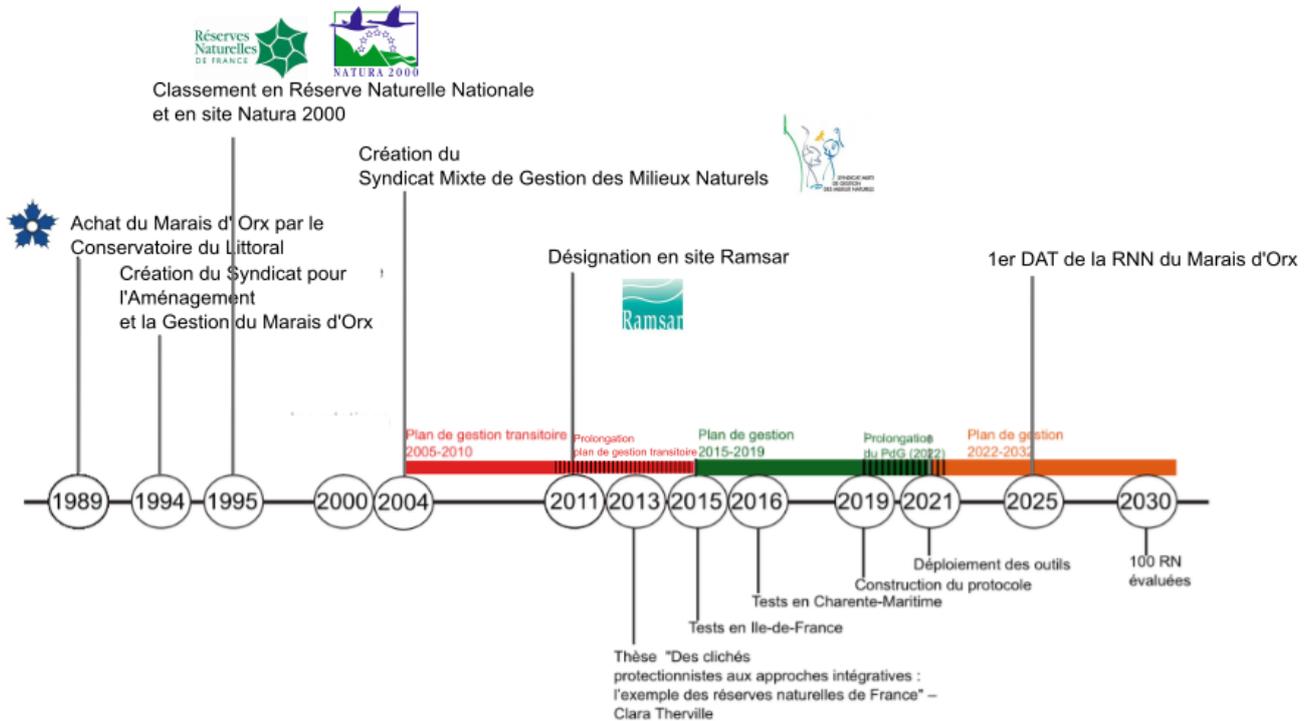


Figure 4 : Frise chronologique à double temporalité (RNF projet DAT/ RNN Marais d'Orx)

La méthodologie du diagnostic repose sur une **analyse qualitative**, menée à partir d'**entretiens semi-directifs** réalisés auprès d'acteurs sélectionnés. Ces données qualitatives font l'objet d'un **traitement quantitatif**. Pour encadrer cette démarche et limiter les biais, aussi bien dans la conduite des entretiens que dans l'analyse des réponses, RNF a élaboré une méthodologie claire, précise et rigoureuse.

La première étape du diagnostic consiste à dresser un état des lieux de l'ancrage territorial actuel de la Réserve. Pour cela, un travail de documentation a été mené afin de mieux comprendre **le socio-écosystème** du Marais d'Orx. Ce concept fait référence **aux interactions entre les éléments écologiques et le système social**.

Une fois ces pressions identifiées, ainsi que les nombreux acteurs intervenant dans et autour de la réserve, un travail de sélection, en lien avec l'équipe gestionnaire, a été conduit.

Au total, **33 acteurs** ont été retenus en raison de leur potentiel pouvoir d'action sur les pressions.

Les entretiens se sont ainsi déroulés entre les mois d'**avril et juin 2025**. Chaque entretien durait entre **1h et 1h30**.

La sélection des acteurs s'est basée non seulement sur leur pouvoir d'action, mais aussi sur leur appartenance à différentes catégories d'acteurs. Ces catégories sont les suivantes :

- **Riverains, élus et usagers locaux**, soit les acteurs ayant un lien local avec la Réserve;
- **Animation, pédagogie, tourisme et sensibilisation**, c'est-à-dire tous les acteurs faisant de la sensibilisation environnementale ;

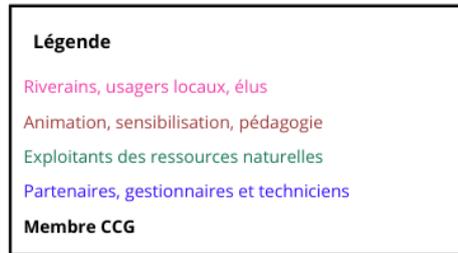


Figure 5 : Acteurs ayant un lien avec la Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx

Ce schéma recense les différents acteurs identifiés dans le cadre du diagnostic. Tous n'ont pas été interrogés, mais ils sont tous concernés par le fonctionnement de la Réserve.

Lors des entretiens, l'enquêteur doit adopter une posture de **neutralité**. Il veille à ne pas exprimer son point de vue et fait preuve de curiosité pour relancer de manière pertinente les personnes interrogées. L'objectif est de **recueillir les ressentis, les avis et les connaissances** que les acteurs ont de la Réserve.

Parallèlement aux entretiens, des fiches de synthèse sont rédigées (voir annexe 1), et les données sont saisies dans un tableur afin de permettre leur traitement.

Trois indicateurs sont utilisés pour évaluer la relation des acteurs au site : **la connaissance, l'intérêt et l'implication**. Ces indicateurs sont notés de 1 à 5, où 1 représente le niveau le plus faible et 5 le plus élevé.

Les résultats sont ensuite présentés par catégorie d'acteurs. Par exemple, les membres du CCG peuvent obtenir une note de 3/5 pour la connaissance du site, mais 4/5 en ce qui concerne leur implication.

L'analyse repose sur l'exploitation des données recueillies lors des entretiens. Chaque indicateur est évalué grâce à un ensemble de **36 métriques**, correspondant aux différentes questions posées durant l'entretien. Les réponses sont retranscrites dans un tableau, puis converties en scores de 1 à 5. Cette graduation permet de générer des graphiques illustrant les niveaux de connaissance, d'intérêt et d'implication des acteurs.

Ainsi, à l'issue de chaque entretien, les réponses fournies sont d'abord retranscrites sous forme de données brutes, puis transformées en données chiffrées. Cela permet de faire émerger **une dynamique générale par catégorie d'acteurs** : connaissance plus ou moins approfondie du site, intérêt plus ou moins marqué, implication plus ou moins forte vis-à-vis de la Réserve.

En plus de cette méthodologie, RNF s'appuie également sur **les profils cognitifs** établis par C.Therville en 2013. Le classement des acteurs par profils cognitifs intervient après l'entretien.

C'est une autre manière d'étudier l'état de l'ancrage de la Réserve. L'objectif est de connaître l'évolution de l'acceptation sociale des interrogés vis-à-vis du site. C'est un **exercice subjectif**, qui s'appuie en partie sur le ressenti de l'enquêteur. La classification est faite selon le discours de l'enquêté. Grâce à cela l'aire protégée pourra estimer le niveau de soutien dont elle peut bénéficier notamment auprès des profils environnementaux et fédérateurs. Elle pourra également savoir s'il y a une grande proportion d'acteurs territoriaux ou contraints dans les acteurs interrogés.

Ces profils devront être combinés aux résultats des indicateurs afin d'avoir une analyse poussée. L'objectif est d'identifier les freins à l'appropriation et l'intégration du site dans le tissu local.



Il existe 4 profils cognitifs :

- **Les contraintes** : “Le profil des contraintes regroupe l'ensemble des acteurs qui perçoivent un bilan négatif de la balance contraintes/avantages liée à la Réserve Naturelle, et qui sont souvent les opposants déclarés, ou au moins latents à la Réserve Naturelle. Ils sont généralement en situation de réactance vis-à-vis de la Réserve Naturelle, c'est-à-dire de rejet et de tension, voire de conflit ouvert avec ses gestionnaires. Au mieux, ils se méfient de la Réserve Naturelle. Dans les situations les plus conflictuelles, la Réserve Naturelle ne présente à leurs yeux aucun avantage, elle est « inutile ». Les contraintes dominent largement, et elles sont généralement d'ordre financière et réglementaire. Il est intéressant de noter qu'en cas d'opposition franche, cette perception de l'inconvénient réglementaire s'exprime de manière pessimiste en anticipant des changements futurs. Les contraintes sont le plus souvent des usagers ou d'autres acteurs du territoire en situation de rejet à la fois cognitif, affectif, et conatif. Ils ressentent généralement une balance négative des coûts et bénéfices à titre individuel, et se projettent souvent de même à l'échelle du collectif. Les intérêts de ces acteurs et les rapports de force qui les défavorisent conduisent à une situation de conflit qui peut être de voisinage, d'usage, d'aménagement ou encore d'accès selon les cas. C'est la combinaison de ces deux éléments qui amène les acteurs à affirmer des perceptions de type contraintes”
- **Les territoriaux** : “Le profil des territoriaux regroupe des acteurs en situation de pseudo-neutralité, ce qui peut se traduire par des positions abstentionnistes et passives (aucun inconvénient, aucune contrainte) ou de balances des avantages et des contraintes très dépendantes du contexte territorial. On tolère au départ, puis on accepte l'espace protégé, en reconnaissant la manière dont il représente des contraintes ou des ressources face aux enjeux territoriaux. Le type d'avantages et de contraintes perçus est fortement lié au territoire. Dans un contexte touristique (Réserve Naturelle d'Eyne, Réserve Naturelle du sillon, et secondairement, Réserve Naturelle de Chérine, Réserve Naturelle des aiguilles et de Sixt), les Réserve Naturelle contribuent à l'attrait touristique, mais présentent des inconvénients de sur-fréquentation. Dans un contexte périurbain (Réserve Naturelle de Séné, Réserve Naturelle de la petite Camargue et secondairement Réserve Naturelle des aiguilles et Réserve Naturelle des coussouls), les Réserve Naturelle présentent des avantages liés au cadre de vie, au poumon vert, et des inconvénients liés au gel du foncier et à l'encadrement du développement urbain. L'adhésion n'est pas vraiment cognitive ou affective. Elle relève plutôt de l'adaptation, de l'opportunisme et de l'admission. Les situations d'imposition pour les acteurs du territoire sont admises dans les situations de faible recouvrement entre enjeux territoriaux et Réserve Naturelle, avec peu d'intérêts en jeu, et donc avec un faible potentiel conflictuel, comme c'est le cas dans le Nord-Pas-de-Calais.”
- *Les territoriaux intéressés* : “Partage un ou plusieurs enjeux avec la Réserve, qui induisent une implication de l'acteur vis-à-vis de la Réserve. Cette implication prend la forme d'un soutien occasionnel, car l'acteur est sensible aux objectifs de la Réserve. De plus, la Réserve peut se révéler être la source d'un partenariat intéressant, à développer ou pérenniser. Cet acteur peut progressivement devenir un acteur « Fédérateur » de la Réserve.”
- *Les territoriaux désintéressés* : “n'a pas ou peu d'intérêt vis-à-vis de la Réserve ou de ses enjeux. Adopte une posture de retrait, de neutralité. N'apporte aucun appui, mais aucune menace non plus.”



- **Les environnementaux** : "Le profil des environnementaux regroupe les acteurs convaincus par les objectifs de conservation de la nature, et plus ou moins indifférents aux enjeux territoriaux. Le soutien à l'AP est à la fois cognitif, affectif et conatif, mais leur vision du monde se concentre autour de la Réserve Naturelle et de ses objectifs, sans aller vers une démarche territoriale et intersectorielle. Les avantages perçus sont la conservation de la biodiversité, la reconnaissance et l'intégration des enjeux environnementaux à l'échelle du territoire. Les contraintes sont liées à l'insuffisance des mesures mises en place et à la nécessité de compromis territoriaux perçus négativement vis-à-vis des enjeux de conservation. La balance avantages/inconvénients est souvent positive, l'adhésion et l'identification à la Réserve Naturelle sont évidemment importantes."
- *Les environnementaux spécialistes* : "ce sont des acteurs disposant de compétences fortes sur la thématique de l'écologie ou de l'aménagement du territoire, du fait de leurs activités professionnelles ou bien associatives. Ces acteurs disposent d'une vision du territoire centrée sur les enjeux environnementaux qui s'appuie sur des arguments scientifiques et/ou une expérience solide."
- *Les environnementaux amateurs* "sont également centrés sur les enjeux environnementaux mais ne disposent pas des connaissances techniques ou bien de l'expérience permettant d'argumenter solidement leur vision du territoire."
- **Les fédérateurs** : "à cheval entre les profils territoriaux et environnementaux : il s'agit des fédérés, c'est-à-dire des acteurs porteurs d'une vision fédératrice entre le positionnement des acteurs territoriaux et celui des acteurs environnementaux. Les fédérés adhèrent au projet de Réserve, et reconnaissent à la fois les avantages qu'il représente en termes de conservation, de développement « harmonieux » du territoire, mais également compte tenu des enjeux territoriaux identifiés auparavant (enjeux de développement touristique, de cadre de vie, identité et patrimoine). Ils reconnaissent également les inconvénients liés aux compromis, aux recouvrements et au potentiel conflictuel en termes de voisinage, d'usages, d'aménagement ou d'accès, mais acceptent ces contraintes et tentent de les atténuer."



Le schéma suivant synthétise les apports concrets d'un DAT.

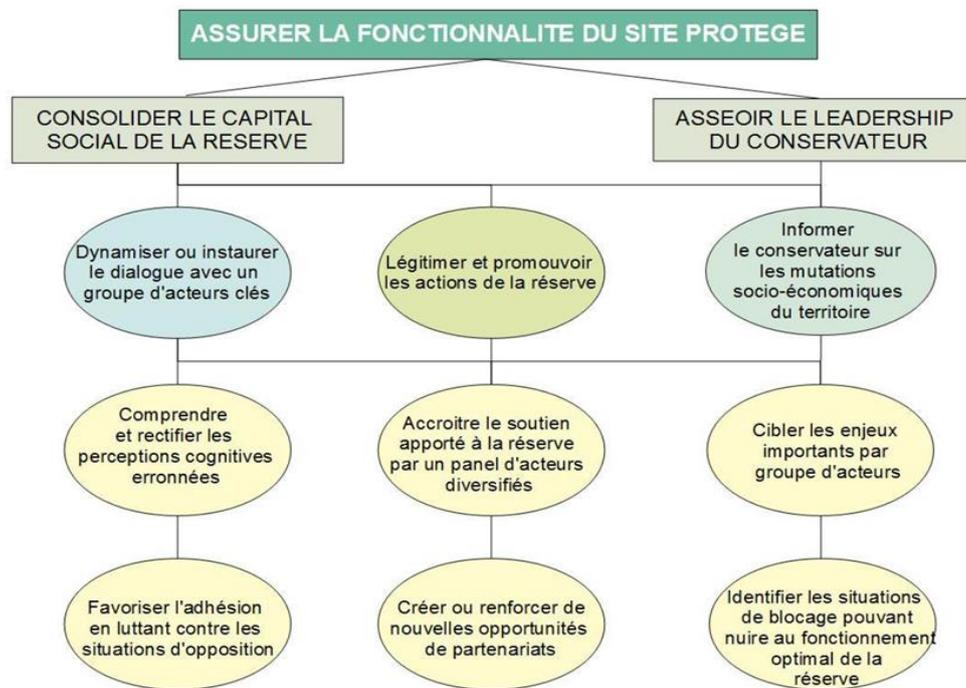


Figure 6 : Schéma des bénéfices d'une étude d'ancrage pour une Réserve Naturelle, DAT RNR de la Massonne, 2020

Après avoir exposé la méthodologie mobilisée pour conduire ce diagnostic d'ancrage territorial, il convient désormais de s'intéresser au territoire lui-même. Comprendre l'histoire du Marais d'Orx, son fonctionnement écologique, les dynamiques sociales et les enjeux d'usage permet de mettre en lumière les pressions existantes sur la RN.

B. Cibler les facteurs d'influence prioritaires : listing des acteurs clés du territoire

Pour cela, un travail de bibliographie et de prise d'information sur le terrain et auprès de l'équipe gestionnaire a été réalisé.

Pour rappel, le **socio-écosystème** correspond "aux interactions entre des éléments écologiques (faune, flore, micro-organismes, éléments naturels, etc.) et un système social (activités économiques, habitations, institutions, gouvernance, etc.)."

Après avoir fait l'inventaire de tous les acteurs liés à la RNN, 33 ont été retenus comme prioritaires à interroger. Cette sélection a été faite selon la capacité des acteurs à agir sur les pressions existantes.

Finalement les acteurs ont été sélectionnés afin que chaque catégorie : **riverains, usagers locaux, élus, animation, sensibilisation, pédagogie, exploitants des ressources naturelles, partenaires, gestionnaires et techniciens, membre du Comité Consultatif de Gestion** soient représentées lors des entretiens.

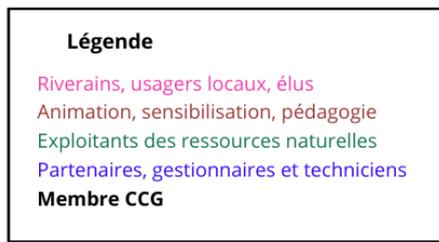
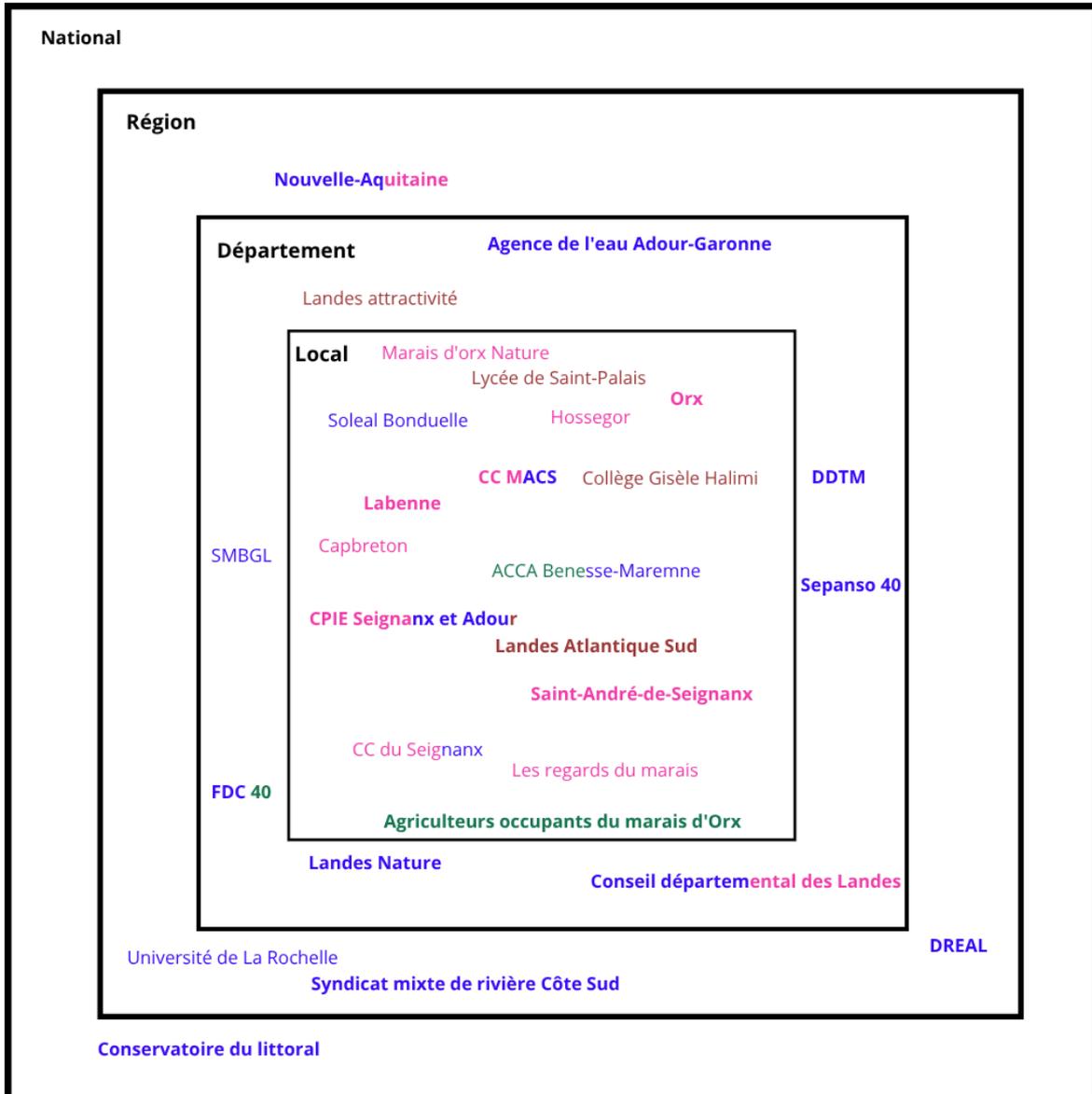


Figure 7 : Acteurs sélectionnés dans le cadre du DAT

Pour mieux comprendre les enjeux actuels du site, il est essentiel de revenir sur l'**histoire du Marais** car ce site a toujours représenté un symbole fort et un **élément emblématique de l'identité locale**.



1. La recherche de rendements agricoles au détriment des zones humides

L'histoire de ce Marais est étroitement liée à la volonté humaine de l'**assécher**. En effet, bien que pendant plusieurs siècles ce lieu permettait à la population de se nourrir grâce à la cueillette, la chasse et la pêche, le fantasme de l'assèchement a été présent très tôt.

Dès **1764**, "une déclaration royale exemptait d'impôts et de dîme les propriétaires procédant à l'assèchement" (Plan de Gestion 2022-2031). Cet encouragement à l'assèchement était dû à une alerte faite par le **médecin et botaniste Thore** à propos des risques sanitaires qu'aurait représenté le Marais.

En **1808** c'est **Napoléon I^{er}** qui, de passage à Labenne, exige l'assèchement de la zone. Des études sont donc lancées. Cependant ces premières tentatives ne portent pas leurs fruits et les habitants et usagers du Marais s'opposent à ce projet.

Après plusieurs tentatives ce n'est qu'en **1852** que **Lefevre-Béziers**, en engageant **400 ouvriers** pendant **15 mois**, réussit à créer un polder grâce à un canal de ceinture empêchant les affluents d'entrer sur le site et isolant les casiers du réseau hydrographique et en reprofilant l'exutoire sur près de 4M de profondeur sur le secteur de Labenne. Les pompes permettant le contrôle de l'assèchement seront installées en **1860**.

L'**actuelle RD71** est tracée en **1862** par le Comte Alexandre Colonna Walewski, fils naturel de Napoléon I^{er} qui devient propriétaire du Marais. En **1865** le site est cultivé et très partiellement asséché.

Par la suite, **Napoléon III** offrira le domaine à ses fils les comtes d'Orx et de Labenne. Le Marais continue d'être cultivé grâce aux métayers. A la mort des deux comtes, en **1913**, le domaine est vendu à **Antoine et Louis Coyola, Auguste Lartigue et Seghers**.

En **1923**, l'ensemble de la propriété est vendu aux frères Coyola. Les métayers continuent de travailler sur le domaine et le site se modernise. Les nouvelles pompes italiennes sont installées, **les pompes Tosi**. Cette nouvelle acquisition permet de maintenir des niveaux d'eau adaptés à la culture.



Figure 8 : Pompes Tosi, archives de la Réserve Naturelle du Marais d'Orx

On y cultive les premiers maïs hybrides américains et le canton de Tyrosse est le premier producteur de maïs en France grâce au Marais d'Orx. Les ouvriers agricoles prennent petit à petit la place des métayers.

En **1972**, Bernard Coyola vend le domaine à **Edouard Kuipers** qui cultive 700 ha de maïs. L'installation de 6 stations de pompage supplémentaires permettra une mise en culture quasi-totale.



Les coûts d'entretien et de culture sont de plus en plus importants et le Marais est vendu en **1976** à la **Société Bonduelle**. Cette dernière tente de cultiver les terres mais les légumes ne sont pas de bonnes qualités. La culture s'arrête petit à petit mais continue de servir pour y jeter les eaux usées et les épandages. Cette pratique de l'usine, additionnée à la culture intensive, aura des conséquences sur la qualité du sol et de l'eau.

La famille Chateauvieux, dernier propriétaire privé, rachète le site en **1981** avant de le vendre en **1989**.

2. La fin de la culture sur le Marais d'Orx

En **1984** la digue cède et l'eau reprend petit à petit sa place. Après plusieurs années d'exploitation agricole par différents propriétaires, c'est en **1989** que le **Conservatoire du Littoral** rachète le domaine avec la participation de **WWF France**.

Le **Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion du Marais d'Orx (SMAMO)** est créé en **1994** et élabore un programme de restauration écologique.

Le **8 février 1995** le site est classé en Réserve Naturelle Nationale et intègre le réseau européen **Natura 2000** au titre des Directives Habitats et Oiseaux.

En **2004** la gestion de la zone humide est confiée au **SMGMN**.

3. La gestion hydraulique, un sujet indissociable de la gestion du Marais

Aujourd'hui, bien que le lieu n'ait plus une vocation agricole, la gestion de l'eau reste un enjeu majeur. En effet, **trois ruisseaux principaux** alimentent le canal de ceinture (le Mourmaou au Nord, le canal de Burret, alimenté par deux ruisseaux : Navachon et Moura Blanc et le canal de Moussehous au Sud).

Si l'apport en eau est très important à cause de fortes pluies en amont, cela peut provoquer des inondations dans le canal de ceinture, déborder dans les casiers et risquer une rupture de digue. Ce fonctionnement permet aujourd'hui d'éviter une entrée d'eau et de contrôler les niveaux d'eau pour permettre l'accueil de l'avifaune. Le fonctionnement hydraulique est conditionné par la topographie des lieux. En effet, le canal de ceinture se trouve plus en hauteur que les casiers. Il est donc indispensable de pomper pour extraire l'eau.

Bien qu'il y ait de nombreux points d'entrée dans les canaux de ceinture, il n'existe qu'**un seul exutoire** : le Boudigau au Sud-Ouest du Marais qui finit par se jeter à **Capbreton**.

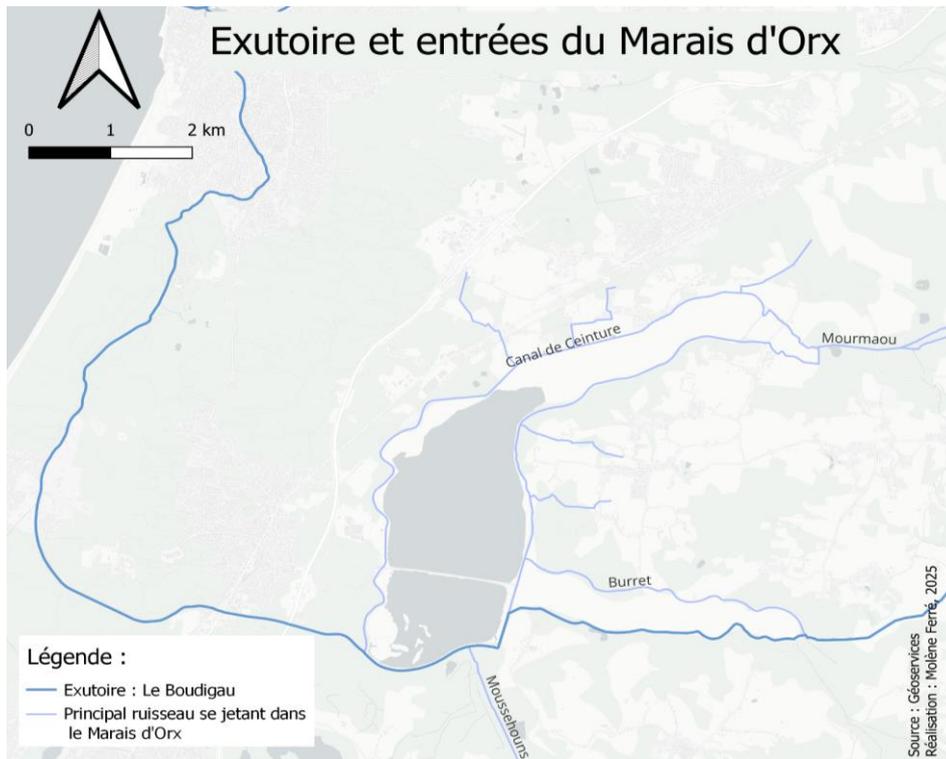
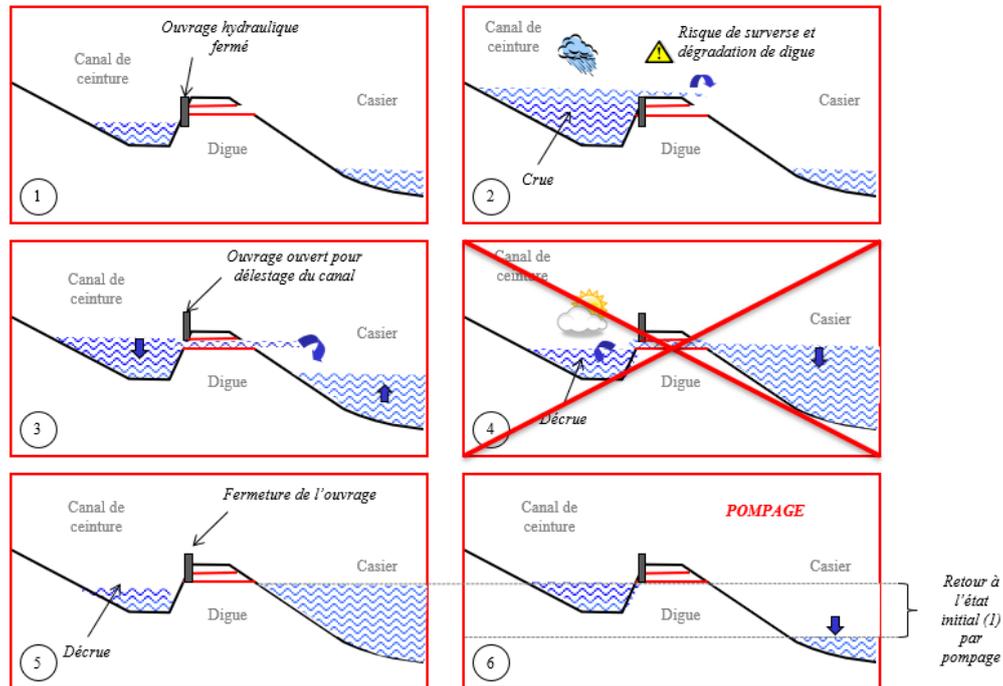


Figure 9 : Exutoire et entrées du Marais d'Orx

En cas d'épisode de crue important les ouvrages sont ouverts pour permettre au Marais de jouer son rôle de bassin d'expansion et éviter une surverse pouvant abîmer les digues. Mais lors de trop fortes crues, le Marais ne peut plus jouer ce rôle. Le pompage peut être mis en route seulement lorsque la décrue s'est amorcée sur le bassin versant.



4. La qualité de l'eau, un enjeu majeur

Le passé agricole du site, associé à la présence de phosphore dans l'eau et les sédiments, a favorisé le développement de **cyanobactéries**. Lorsque la RNN pompe pour évacuer l'eau du site, les **cyanobactéries** présentes sont relâchées dans le réseau hydrographique. Cela peut avoir des répercussions sur la qualité des eaux, notamment celles destinées à la baignade. Le Boudigau, qui se jette dans le port de Capbreton, peut ainsi transporter ces éléments **jusqu'au lac d'Hossegor**.

Cet enjeu de santé publique mobilise de nombreux acteurs du socio-écosystème local, parmi lesquels le **Syndicat de Rivières Côte Sud**, la **mairie d'Hossegor** et le **Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises (SMBGL)**. Un travail de concertation et de gestion coordonnée est nécessaire pour limiter les risques et assurer une bonne qualité des eaux littorales.

En hiver, les précipitations doivent être gérées pour préserver les infrastructures (digues et ouvrages).

En été, le niveau d'eau diminue par évaporation. Cela peut provoquer un taux de mortalité important chez les poissons dû à une anoxie. Des conditions environnementales défavorables peuvent entraîner l'émergence d'épisodes de botulismes, touchant les oiseaux par intoxication.

Le rôle du gestionnaire est de proposer et de mettre en place une gestion hydraulique qui prennent en compte les différents enjeux liés à l'eau.

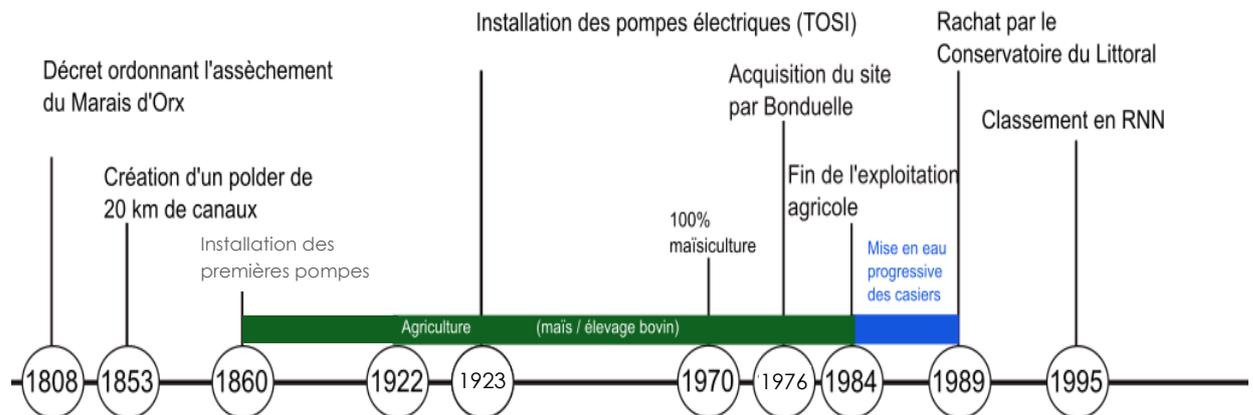


Figure 11 : frise chronologique du Marais d'Orx avant son classement en Réserve Naturelle Nationale, production personnelle

Outre les enjeux liés à la régulation de l'eau et à l'histoire de la Réserve, le fonctionnement hydraulique du site conditionne de nombreux usages du territoire, et peut-être source d'incompréhensions ou de conflits. L'absence de maîtrise de certaines dynamiques naturelles est parfois perçue comme un manque d'anticipation ou de gestion, alors qu'elle répond à une logique écologique propre à ce territoire.

5. La présence de certaines espèces, source de conflit

Des pressions ont été mises en évidence lors de l'élaboration du socio-écosystème. Parmi celles-ci, la faune sauvage, notamment **les sangliers**, constitue un enjeu particulièrement sensible pour les **agriculteurs riverains**. Ces animaux causent régulièrement des **dégâts** sur les parcelles cultivées en périphérie de la Réserve en particulier du côté de **Bénese-Maremne**. L'interdiction de la chasse sur le site limite les possibilités de régulation directe, ce qui peut générer des tensions. Dans ce contexte, **agriculteurs** et **chasseurs** formulent parfois des revendications à l'attention du gestionnaire de la Réserve, exprimant leur besoin d'être entendus et associés aux réflexions sur la gestion de la faune. Des battues sont toutefois organisées par le préfet à l'initiative du gestionnaire dans un objectif de régulation.

La **chasse à la tonne** est également pratiquée sur le territoire et notamment en périphérie de la zone humide. Ce type de chasse représente un facteur potentiel de dérangement pour l'avifaune.

A cela s'ajoutent les enjeux liés à la présence d'Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) tels que la jussie ou les ragondins ou les écrevisses de Louisiane. Ces espèces peuvent causer des dégâts sur les digues mais aussi limiter l'expansion de certaines espèces locales.

6. La RD71, source de conflit

Par ailleurs, la **route départementale RD71**, qui traverse la Réserve et ses casiers, constitue une autre source de tension. Utilisée pour desservir la commune d'Orx et les communes environnantes, elle a déjà été touchée par des épisodes d'inondation en **2000**, **2019** et **2021**, ce qui suscite des interrogations sur la gestion des niveaux d'eau. Bien que des aménagements aient été réalisés, comme la limitation de vitesse à 50 km/h, cette route reste un point de tensions à l'interface entre conservation et usages humains.



C'est également sur cette voie que s'inscrit le projet de voie verte, **initié en 2008** par **MACS** (Maremne-Adour-Côte-Sud). L'objectif de ce projet est de favoriser les mobilités douces. Bien que porteur d'un certain intérêt en matière de développement durable, ce projet a suscité des oppositions. Sa mise en œuvre a nécessité une concertation entre les nombreux acteurs du socio-écosystème : les communes d'Orx et Labenne, le département des Landes, la communauté de communes MACS, le gestionnaire de la Réserve et le Conservatoire du Littoral. Ce type d'aménagement souligne l'importance d'un dialogue constant entre les différents usagers du territoire.

Ce projet, achevé en **2024**, a suscité des tensions lors de sa phase de conception et de réalisation, notamment en raison de la fermeture de la route, qui a posé des problèmes d'acceptation auprès de la population.



Figure 12 : Avant/ après RD71, archives

A proximité de la Réserve passe également des tronçons routiers de tailles importantes. L'**A63** et la **N10** passent près de la Réserve tout comme la voie ferrée. Ces infrastructures peuvent occasionner une pollution sonore.

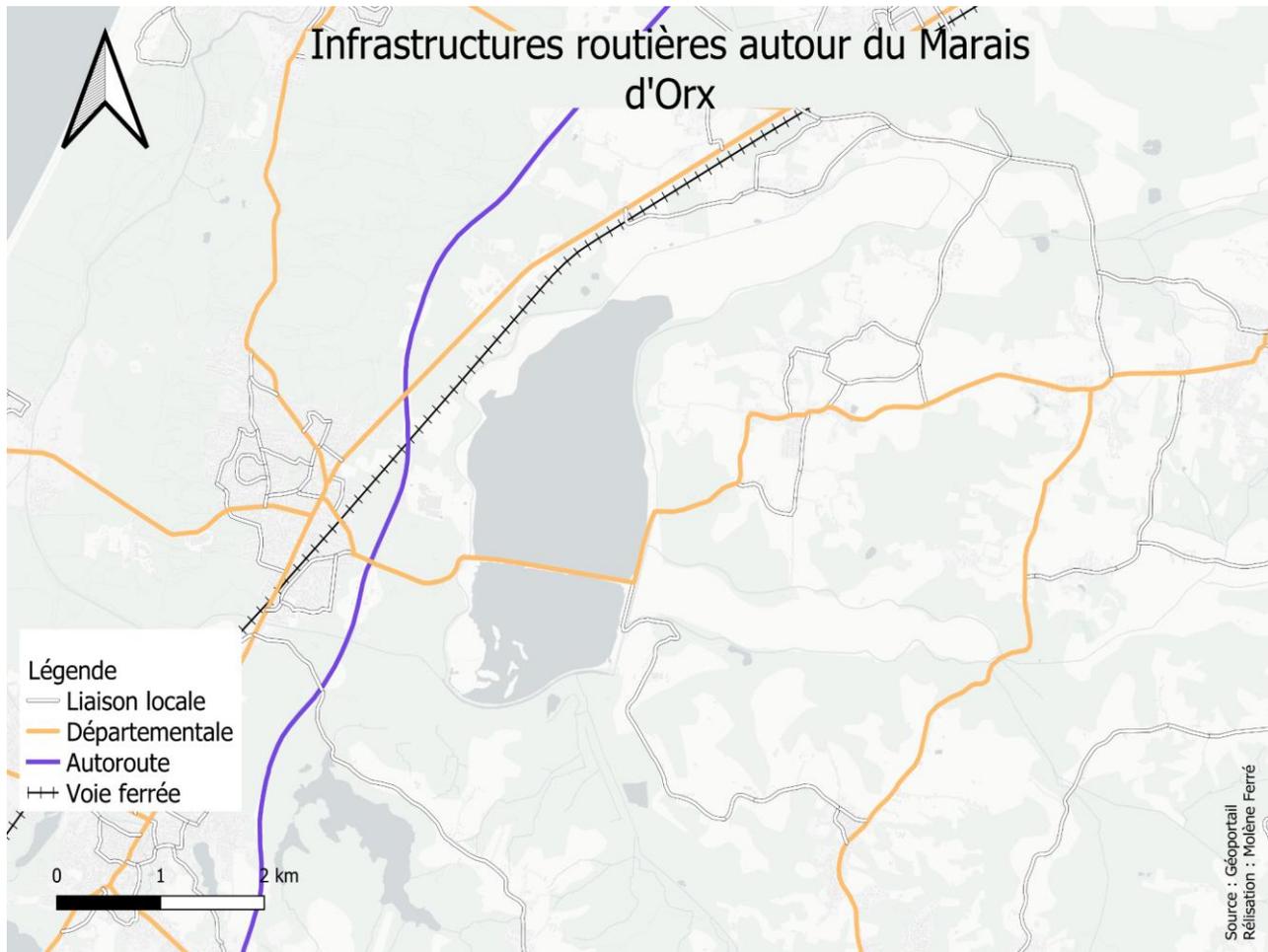


Figure 13 : Carte des infrastructures routières autour de la Réserve

7. Une participation de la RNN à l'offre touristique locale

Malgré certaines tensions d'usage, la RNN participe au **développement touristique local**, notamment grâce à **six gîtes aménagés** en **2005** et gérés par le SMGMN, avec réservations via Gîtes de France Landes, qui perçoit **12 % des recettes**.

L'obtention du label "**Qualité Tourisme**" en **2017** a renforcé la place de la RNN dans la stratégie touristique du secteur, en valorisant ses engagements en matière d'accueil.

Labellisée "**Qualité Tourisme**" en **2017**, elle accueille **50 000 à 60 000 visiteurs/an**, ce qui en fait l'un des **trois sites naturels les plus fréquentés des Landes**. Cette attractivité, bénéfique pour la valorisation du patrimoine, entraîne toutefois des pressions sur l'espace naturel et les usages.



Figure 14 : Gîtes avant leur réhabilitation en 2005, archives



Figure 15 : Gîtes après leur réhabilitation en 2005, archives

8. Un espace naturel qui prend sa place dans un tissu d'activité économique

Au-delà de son intégration dans l'offre touristique du territoire, la Réserve se trouve également au contact direct de **plusieurs activités économiques** dont certaines peuvent exercer des pressions sur le milieu naturel.

L'**usine Soleal Bonduelle**, en bordure du Marais Central, génère une circulation importante, avec jusqu'à **100 passages** de poids lourds par jour, et peut provoquer des nuisances sonores, lumineuses ou environnementales. Bien que la **station d'épuration** limite les risques, une vigilance accrue doit être maintenue pour éviter des risques de pollution de l'eau, bien que limité par le recours à l'usine de méthanisation depuis quelques années. Les relations avec la Réserve restent toutefois constructives.

Les activités agricoles sur le Marais Nord sont encadrées par convention : seules les prairies permanentes et surfaces en jachère sont autorisées, sans usage d'intrants ni travail du sol **depuis 2003**. Une **convention d'occupation et d'usage agricole** a été signée avec trois agriculteurs, leur permettant d'utiliser une portion du territoire de la RNN.

9. Une Réserve en perpétuelle évolution

En parallèle de cette ouverture partielle à des activités agricoles extensives, de la réhabilitation des gîtes et des changements de pompes, la Réserve a mené plusieurs projets de réhabilitation de son patrimoine bâti, témoins de l'histoire du site. La Maison du Marais, bâtiment central pour l'accueil et la pédagogie, a été réhabilitée une première fois en **1994**, puis de nouveau en **2015**. De même, la **Maison de l'ingénieur Lefebvre-Béziers**, en lien avec l'histoire hydraulique du site, a été restaurée en **2004**, puis reprise en **2015**. Cette réhabilitation a permis de mettre en place une **boutique** permettant à la Réserve de bénéficier de recettes. Une exposition permanente gratuite retraçant l'histoire du Marais d'Orx est présente à l'étage de la maison Béziers.

Ces activités agricoles encadrées et les projets de réhabilitation du bâti s'inscrivent dans une démarche globale de **valorisation du site**.



10. La RNN, un site ayant un intérêt faunistique reconnu

Cette approche intégrée prend tout son sens au regard des reconnaissances nationales, européennes et internationales dont bénéficie la Réserve Naturelle du Marais d'Orx, témoignant de son importance écologique majeure.

Le site est classé **zone de protection spéciale (ZPS)** depuis 2004, au titre de la directive "Oiseaux", puis **zone spéciale de conservation (ZSC)** depuis 2015, dans le cadre de la directive "Habitats", ce qui l'intègre au réseau **Natura 2000**. Ces classements soulignent la diversité et la rareté des espèces et habitats naturels présents, qu'il s'agisse d'oiseaux, de faune, de flore ou de milieux spécifiques, protégés en raison de leur vulnérabilité ou de leur valeur écologique.

Par ailleurs, **depuis 2011**, la Réserve figure sur la liste des zones humides d'importance internationale dans le cadre de la **Convention de Ramsar**. Ce label international reconnaît le rôle du site dans la conservation mondiale de la biodiversité. Il atteste notamment que le Marais d'Orx héberge **au moins 1 % de la population mondiale d'une ou plusieurs espèces emblématiques**, telles que la **Spatule blanche**, le **Pluvier Grand-gravelot**, le **Canard souchet** ou le **Canard pilet**.

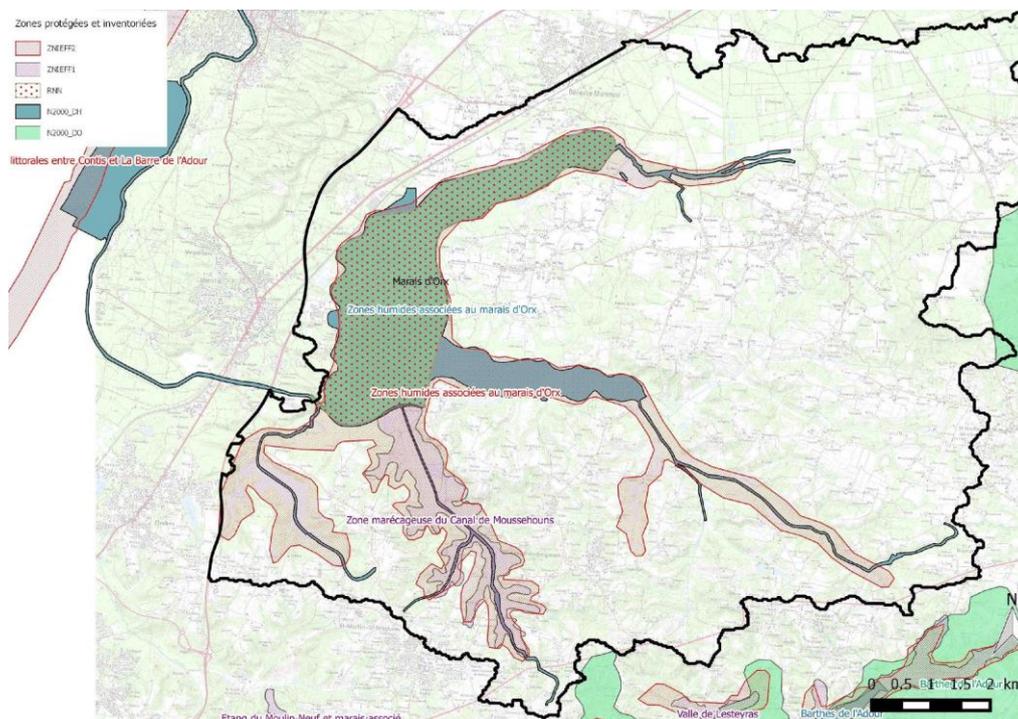


Figure 16 : Carte des zones protégées, Plan de gestion 2022-2031 de la RNN du Marais d'Orx

Cette reconnaissance institutionnelle impose une **gestion exigeante**, non seulement sur le plan écologique, mais aussi en matière de **valorisation et de sensibilisation**, travail réalisé depuis la création de la Réserve.

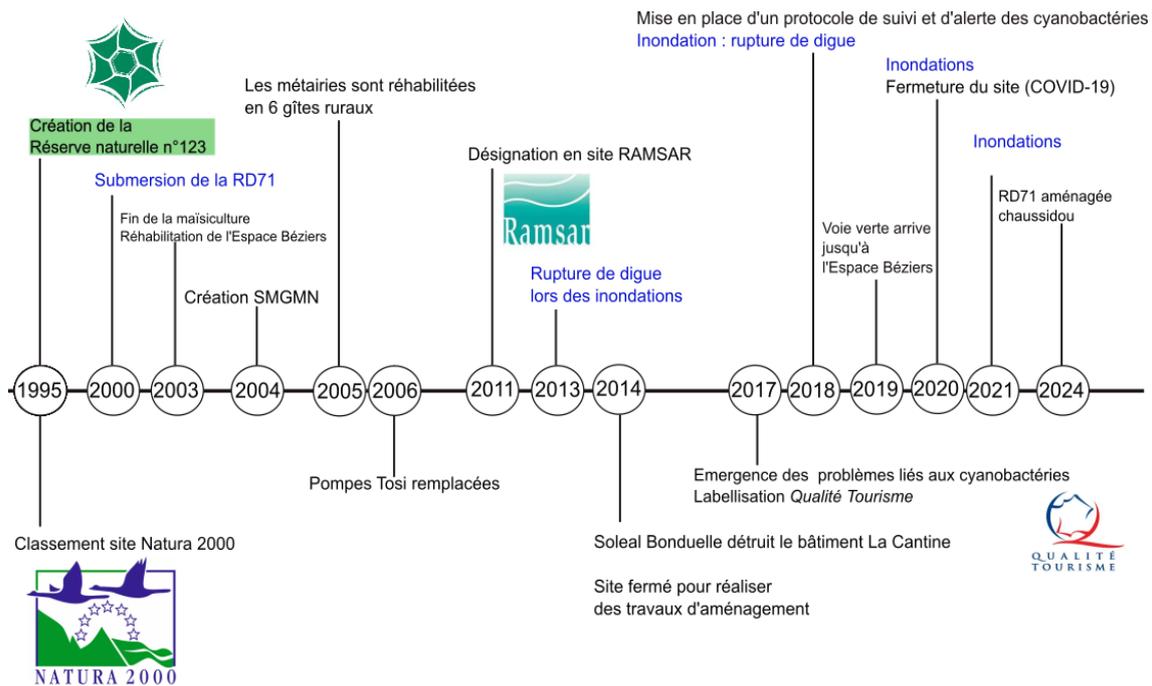


Figure 17 : Évènements marquants de la Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx

11. Un site qui participe à l'éducation à l'environnement des citoyens

En effet, l'une des missions fondamentales des Réserves Naturelles est de **favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux environnementaux par le public**.

Dans cette optique, la Réserve Naturelle du Marais d'Orx développe régulièrement des actions, comme des animations d'observation et d'écoute de la nature, des activités de découverte de la biodiversité ou encore des **visites guidées** à destination des scolaires et du grand public soit environ **35 000 personnes dont 20 400 scolaires depuis 2000**.

Les projets pédagogiques sont élaborés en partenariat avec les enseignants et par les gardes de la Réserve en cohérence avec les programmes scolaires. À titre d'exemple, des **projets pédagogiques a été mené avec le collège de Labenne et de Saint-Geours-de-Maremne** et des **chantiers participatifs sont organisés** avec le lycée de Saint-Palais.

12. Une réglementation claire

Parallèlement à cette mission de sensibilisation, la Réserve s'appuie sur un **cadre réglementaire strict**, qui vise à protéger les milieux et les espèces. Les gardes ont pour mission de faire respecter cette réglementation. Assermentés à la fois au titre de la **Réserve Naturelle** et du **Conservatoire du Littoral**, ils privilégient une approche pédagogique fondée sur **le dialogue et la prévention**. Bien que des rappels à la loi soient parfois nécessaires, les **sanctions restent rares**.

En 2021, les principales infractions concernaient la présence d'**animaux domestiques** (49 %) et la pratique d'**activités sportives** inadaptées (21 %), révélant les défis permanents que représente la cohabitation entre **protection de la nature et fréquentation humaine**.



Figure 18 : Réglementation affichée à l'entrée du Marais d'Orx, photo personnelle

La présentation des interactions entre le Marais d'Orx et son territoire permet à présent d'identifier plus clairement le périmètre du socio-écosystème.

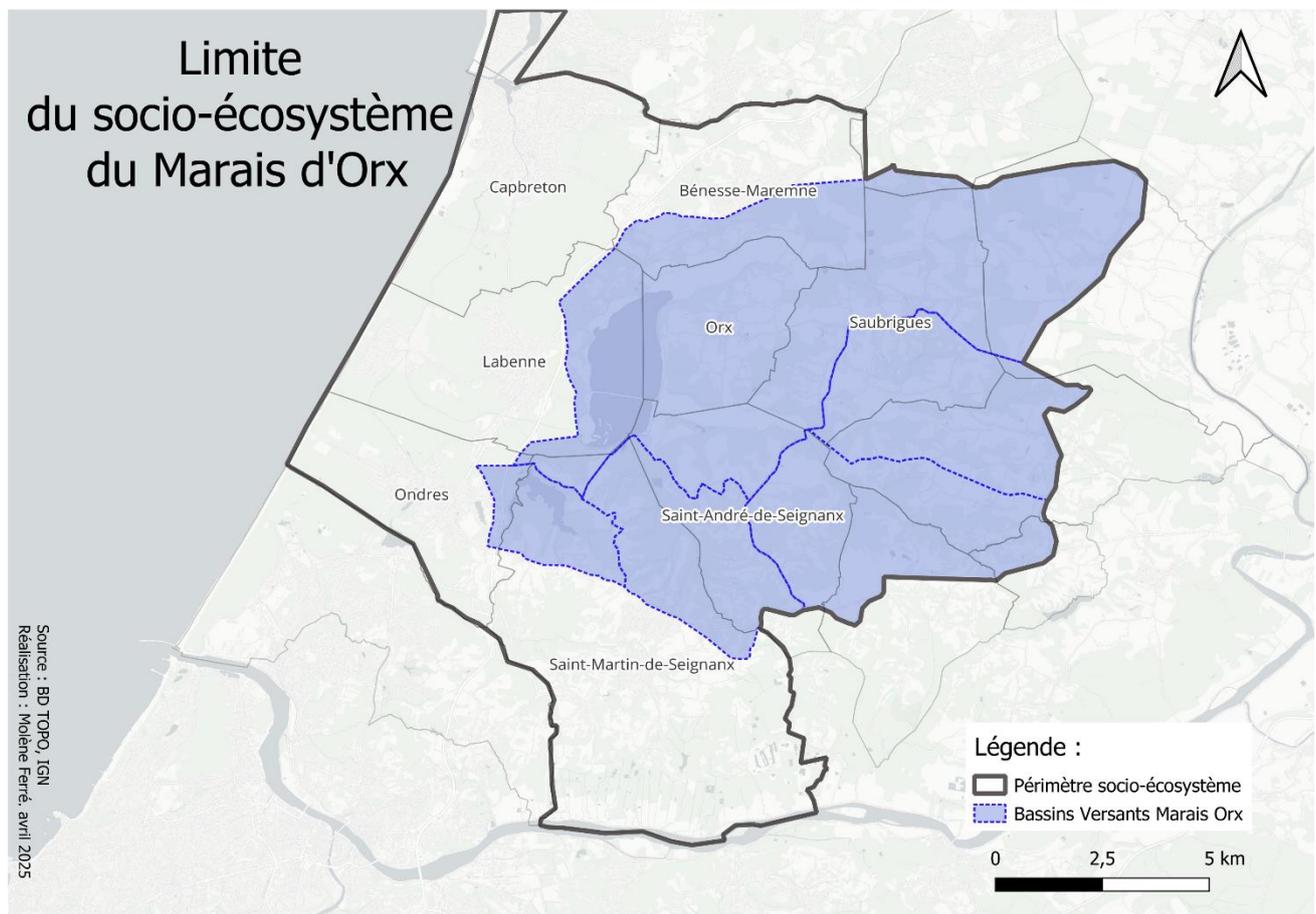


Figure 19 : Carte des limites du socio-écosystème du Marais d'Orx

Cette lecture du socio-écosystème permet d'éclairer sur les dynamiques locales, les enjeux de gouvernance et les relations existantes entre la RNN et ses parties prenantes, qui influencent directement les résultats présentés en partie II.

C. Limites méthodologiques



Avant de présenter les résultats de l'analyse, il est essentiel de revenir sur les limites inhérentes à la méthodologie mise en œuvre. En effet, plusieurs limites ont émergé au cours de la réalisation de ce diagnostic, qu'elles soient liées à la méthodologie employée, aux conditions d'enquête sur le terrain, aux outils mobilisés ou encore à certaines interprétations.

1. Un échantillon à relativiser

Une première limite concerne la **constitution de l'échantillon d'acteurs rencontrés**. Celui-ci est restreint à 35 par la méthodologie de RNF, ce qui réduit les possibilités d'analyse statistique et ne permet pas de couvrir l'ensemble des structures ou des types d'acteurs concernés par la Réserve. De plus, certaines structures ont été représentées par deux acteurs quand d'autres ne l'ont été que par une. Certains acteurs étaient également présents dans plusieurs structures. Cela implique que certains avis, orientés par l'appartenance à un ou plusieurs organismes, peuvent influencer les analyses finales.

Les groupes socio-économiques définis pour structurer les entretiens sont inégalement représentés en nombre. Cela implique qu'**un seul acteur peut parfois fortement influencer la représentation globale de son groupe**.

La méthodologie propose un nombre d'acteurs à ne pas dépasser, mais la réalité du terrain rend ce seuil difficile à tenir. À l'échelle du site d'étude, le nombre d'acteurs concernés est important, ce qui complexifie la sélection. Le panel, bien que qualitatif, reste limité et non représentatif de la diversité des points de vue. Certaines catégories d'acteurs ou échelles d'acteurs peuvent être sous-représentées. Certaines personnes clés ont été difficiles à joindre, et des non-réponses ont pu déséquilibrer davantage l'échantillon. De plus, la réalisation simultanée de **trois diagnostics dans les Landes** a généré des doublons voire des triplons sur certains interlocuteurs sollicités à plusieurs reprises ce qui a pu altérer la qualité ou la spontanéité des échanges avec certains.

Répartition des acteurs interrogés selon leur groupe socio-économique

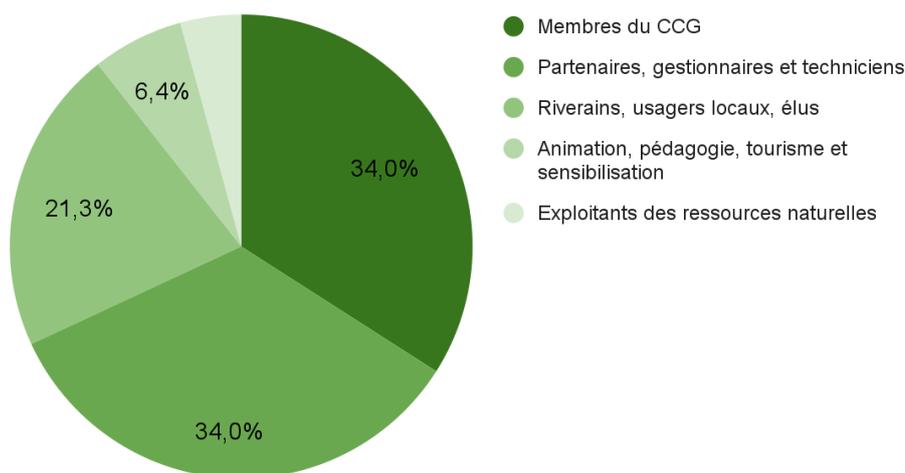


Figure 20 : Répartition des acteurs interrogés selon leur groupe socio-économique

Afin de limiter ces biais, l'analyse repose en complément sur une approche qualitative, en mobilisant les discours recueillis lors des entretiens. De plus, la volonté d'objectiver certaines données



d'entretien a conduit à les convertir partiellement en données chiffrées (indicateurs d'ancrage). Cette transformation, bien qu'utile pour synthétiser l'information, entraîne inévitablement une perte de nuance : certains éléments de discours riches ou singuliers peuvent être peu visibles dans les tableaux de résultats. C'est pourquoi des citations concrètes et des exemples contextualisés ont été intégrés à la restitution afin d'équilibrer les deux niveaux d'analyse. Bien que ces indicateurs soient pensés pour **réduire les biais** d'interprétation une marge d'erreur non négligeable existe. En effet, certaines réponses parfois ambiguës ou en contradictions avec le discours oral peuvent laisser place à une interprétation plus importante.

Il convient également de rappeler que **chaque personne interrogée a une trajectoire et un vécu propres**, ce qui rend délicate sa catégorisation stricte dans un profil cognitif ou un groupe socio-économique. L'entretien s'inscrit dans un moment précis, dans un cadre construit, ce qui suppose de prendre du recul sur les propos tenus, qui ne sont qu'une photographie à un instant donné, influencés par le contexte, l'humeur ou la relation avec l'enquêteur. Plusieurs éléments d'évaluation, notamment l'attribution de profils cognitifs ou l'analyse des niveaux d'ancrage, reposent en partie sur l'interprétation de l'enquêteur.

2. Un manque de représentativité du grand public

Une autre limite importante réside dans l'**absence de représentativité du grand public**. La majorité des acteurs rencontrés occupent une fonction, ce qui laisse peu de place à l'expression des habitants qui n'ont pas de lien institutionnel avec la Réserve.

Le DAT est pensé comme un outil d'aide à la gestion. Il ne donne lieu ni à un retour direct vers les usagers du territoire, ni à une co-construction des solutions. Cela peut restreindre son appropriation et son impact sur le terrain.

L'absence d'un dispositif participatif large (type réunion publique, atelier collaboratif...) limite aussi l'appropriation collective du diagnostic et le croisement des perceptions.

3. Une trame d'entretien pouvant être adaptée

En ce qui concerne **les outils méthodologiques** utilisés sur le terrain, plusieurs difficultés sont apparues.

La méthodologie employée repose sur plusieurs outils, parmi lesquels une grille d'entretien et un double questionnaire destiné respectivement à l'enquêté et à l'enquêteur. Si cette organisation visait à structurer et enrichir les échanges, elle a révélé un certain nombre de limites.

Le format du double questionnaire s'est parfois révélé trop **chronophage** pour les personnes interrogées, entraînant des difficultés de remplissage. Dans ces cas, l'enquêteur a dû compléter seul le document à partir des échanges, ce qui a pu créer un léger **déséquilibre** entre les entretiens.

Par ailleurs, certaines modalités de réponse n'étaient pas toujours adaptées à la diversité des profils interrogés : l'absence de choix tels que **“sans avis”** ou **“ne sait pas”** a pu mettre en difficulté des répondants ne se sentant pas concernés ou ne disposant pas des informations suffisantes pour formuler une réponse claire.

La grille d'entretien, initialement construite sur la base du modèle proposé par RNF, a nécessité plusieurs ajustements au fil de la démarche. Des **reformulations** ont été opérées pour améliorer la compréhension de certaines questions ou éviter des redondances entre thématiques similaires. Ce processus d'adaptation, bien qu'indispensable, a impliqué une part d'interprétation de la part de l'enquêteur et une hétérogénéité des réponses recueillies selon les versions utilisées.



Certaines questions ont par ailleurs mis en difficulté les enquêtés, notamment en raison de seuils trop larges ou imprécis dans les propositions de réponses. C'est le cas de la question portant sur la fréquence des visites, dont l'écart entre "une fois par an" et "une fois par trimestre" était jugé trop grand, rendant le positionnement difficile pour de nombreux acteurs.

La grille d'entretien proposée par RNF, bien que structurante, présente également une certaine **généralité**. Elle ne permet pas toujours d'aborder des enjeux spécifiques au territoire étudié. Dans le cas du Marais d'Orx, la question de la **gestion hydraulique** a ainsi été insuffisamment explorée, faute de questions dédiées. C'est alors à l'enquêteur de pallier ce manque, en adoptant une posture proactive et en introduisant des thématiques complémentaires au cours de l'entretien.

De plus, lors de la technique AFOM il leur est demandé quelles sont les menaces et souvent des parallèles sont fait avec les questions sur le changement climatique. Il est possible que le thème "Changement climatique et biodiversité" arrivant peu de temps avant dans le questionnaire influence les réponses sur les menaces.

Le questionnaire, quant à lui, s'est révélé peu adapté à certains profils d'acteurs, notamment les professionnels ou institutionnels peu présents physiquement sur la Réserve. L'outil, conçu de manière uniforme, a donc parfois manqué de souplesse face à la diversité des situations rencontrées.

4. Un périmètre d'étude pouvant être relativisé

Un dernier point à souligner concerne **la notion même de "territorial"**, centrale dans le Diagnostic d'Ancrage Territorial. Cette notion reste subjective. Selon les acteurs, le territoire de référence peut renvoyer à des échelles très différentes : bassin de vie, bassin versant, unité administrative (commune, département), région écologique... Cette diversité de référentiels territoriaux rend parfois délicate l'analyse des discours et des ancrages, et souligne l'importance d'un questionnement préalable sur le périmètre d'étude pertinent.

Répartition des acteurs selon l'échelle

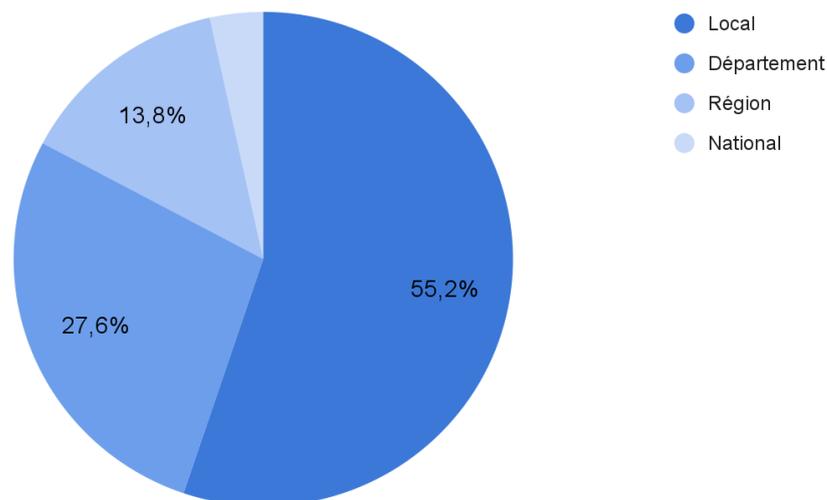


Figure 21 : Répartition des acteurs interrogés selon l'échelle

5. Un biais humain potentiel à ne pas négliger



Enfin, comme pour toute démarche d'enquête, certains **biais humains** ont pu influencer la phase de collecte et d'analyse. Le **biais de confirmation**, en particulier, peut conduire à privilégier les informations qui confirment des hypothèses préalables, au détriment de celles qui les remettent en cause.

De plus, le choix des personnes enquêtées, bien que basé sur une analyse du socio-écosystème, reste conditionné par des filtres subjectifs. Certains acteurs clés ont pu être écartés ou oubliés.

Malgré ces limites, les données recueillies offrent un socle suffisamment solide pour engager une lecture fine de l'ancrage territorial de la Réserve. L'analyse qui suit permet ainsi de mettre en lumière les grandes tendances, les dynamiques d'acteurs sur le territoire.

II. Résultats de l'enquête

A. Présentation des profils cognitifs

Dans le cadre de cette analyse, une typologie des acteurs a été mobilisée selon les travaux de C. Therville. Cette typologie correspond aux quatre profils cognitifs évoqués plus haut.

Ils offrent une première grille de lecture de la diversité des positions des acteurs mais aussi des potentiels soutiens sur lesquels le site pourrait s'appuyer. Toutefois, cette classification ne suffit pas à refléter l'ensemble des dynamiques d'ancrage propre à la Réserve. Il est néanmoins important de rappeler la **dimension subjective** de cette typologie. Réduire les acteurs à ces profils ne permettrait pas de saisir l'ensemble des nuances dans leurs perceptions et leurs rôles. Néanmoins, cette catégorisation reste utile pour obtenir une **vue d'ensemble du positionnement global des acteurs**.

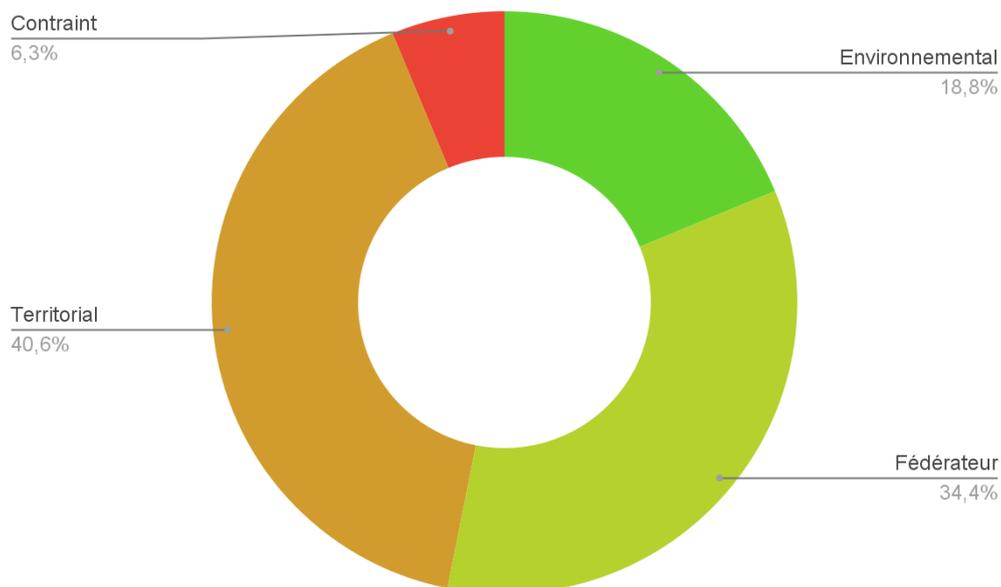


Figure 22 : Répartition des acteurs par profil cognitif

La majorité des acteurs rencontrés lors des entretiens se situent dans la catégorie des **territoriaux** (40,6%). Cela signifie qu'ils adoptent une posture relativement neutre vis-à-vis de la RN. Ce sont souvent des acteurs **institutionnels** ou des **riverains, élus et usagers**. Bien qu'ils ne soient pas



spontanément mobilisables comme soutiens actifs de la RNN, leur posture peut évoluer. Dans le cadre de projets communs ou de partenariats ponctuels, certains d'entre eux peuvent se transformer en soutiens solides. Il est donc stratégique de maintenir un lien avec ces acteurs. Leur conversion en alliés potentiels dépendra en grande partie de la stratégie de médiation et de dialogue déployée par la Réserve.

Les **contraints** ne représentent qu'une minorité des répondants (6,3 %). Ce chiffre relativement faible peut être interprété comme un **indicateur positif** du niveau d'acceptation de la Réserve. Il suggère également une gestion relativement apaisée des conflits et une communication efficace. Les revendications exprimées par ces acteurs portent principalement sur deux points : d'une part, la **régulation des populations de sangliers** jugée insuffisante ; d'autre part, l'**obligation perçue de maintenir une activité agricole** sur le Marais Nord. Ces tensions, bien que limitées en nombre, rappellent que l'acceptabilité de la RNN repose aussi sur la capacité à intégrer les préoccupations locales dans la gestion.

Les **environnementaux**, quant à eux, sont des soutiens affichés de la Réserve. Ils sont pour la plupart issus de structures engagées dans la **protection de l'environnement** ou dans l'**éducation à la nature**. Leur action contribue activement à la sensibilisation des publics et au suivi écologique du site. Toutefois, leur ancrage territorial apparaît relativement faible. Ils sont parfois centrés sur un aspect de la gestion de la Réserve et en oublient les enjeux territoriaux. Leur connaissance des dynamiques locales est parfois superficielle : certains peuvent évoquer des enjeux territoriaux comme la gestion des inondations ou la problématique de la RD71, mais sans entrer dans le détail. Leur rôle reste néanmoins essentiel, notamment pour renforcer la légitimité de la Réserve et appuyer les actions de conservation.

La catégorie des **fédérateurs** regroupe les acteurs qui réussissent à concilier une compréhension des enjeux territoriaux avec une sensibilité aux enjeux environnementaux. Ils incarnent une posture intermédiaire entre les territoriaux et les environnementaux. Ces acteurs sont pleinement conscients des apports de la Réserve, tant du point de vue de la biodiversité que du développement territorial.

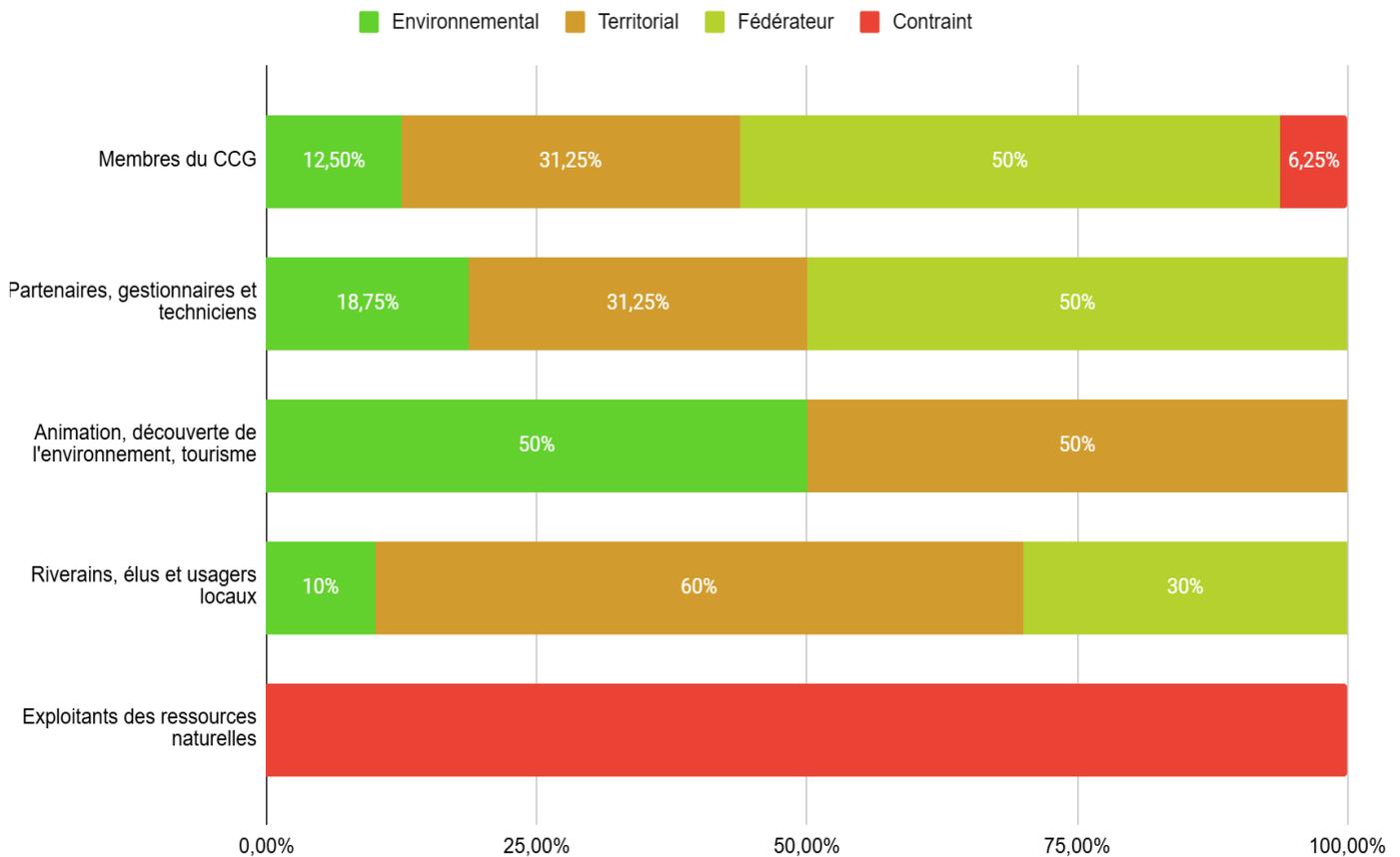


Figure 23 : Répartition des profils cognitifs par groupes d'acteurs

50 % des membres du CCG sont des fédérateurs. Cela leur confère une capacité à défendre la Réserve et à représenter une diversité d'intérêts au sein de cet organe. La diversité des profils cognitifs présents au sein du CCG renforce la légitimité de cette instance. Certains groupes d'acteurs se distinguent par leur positionnement spécifique. Ainsi, **les exploitants de ressources naturelles** sont globalement ceux qui expriment le plus fort rejet vis-à-vis de la Réserve. À l'inverse, dans le groupe **animation, découverte de l'environnement et tourisme**, les **acteurs du tourisme** sont souvent classés parmi les **territoriaux**. Ils perçoivent la Réserve comme un espace potentiel de développement touristique, mais s'arrêtent fréquemment à la valorisation économique, sans intégrer les dimensions environnementales.

Les **groupes les plus fédérateurs** sont les membres du CCG ainsi que des **partenaires, gestionnaires et techniciens**. Leur positionnement témoigne d'un ancrage solide et d'une capacité à faire converger les enjeux territoriaux et environnementaux. Leur légitimité repose soit sur leur expertise technique, soit sur leur rôle politique ou institutionnel.

Cette première approche par les profils cognitifs constitue donc un éclairage pertinent mais partiel. Elle appelle à être complétée par une analyse plus détaillée des **indicateurs qualitatifs de l'ancrage** : connaissance, intérêt et implication.



B. Synthèse des trois indicateurs

1. Indicateur de connaissance

Pour l'analyse des résultats, c'est la **médiane des notes** qui a été préférée à la moyenne. En effet, l'échantillon étant relativement restreint, le recours à la moyenne aurait pu être biaisé par des valeurs extrêmes.

Évaluer le niveau de connaissance qu'ont les acteurs d'une aire protégée constitue la première étape du diagnostic. En effet, une bonne connaissance des missions, du fonctionnement et des enjeux du site favorise l'adhésion et l'implication des interrogés.

Pour ce DAT, **dix métriques** ont été mobilisées pour évaluer l'état de la connaissance.

Missions d'une Réserve Naturelle

Les missions des Réserves Naturelles (préservation, gestion et sensibilisation) sont bien identifiées par les personnes interrogées, avec une note médiane de **4/5**.

Cependant, certains groupes affichent un niveau de connaissance plus faible. C'est le cas pour les **riverains, élus et usagers locaux**, avec une note de **3/5**, ainsi que des **exploitants de ressources naturelles**, qui ne dépassent pas **2/5**. À l'inverse, les membres du groupe **animation, découverte de l'environnement, tourisme** témoignent d'une très bonne connaissance avec une note de **5/5**.

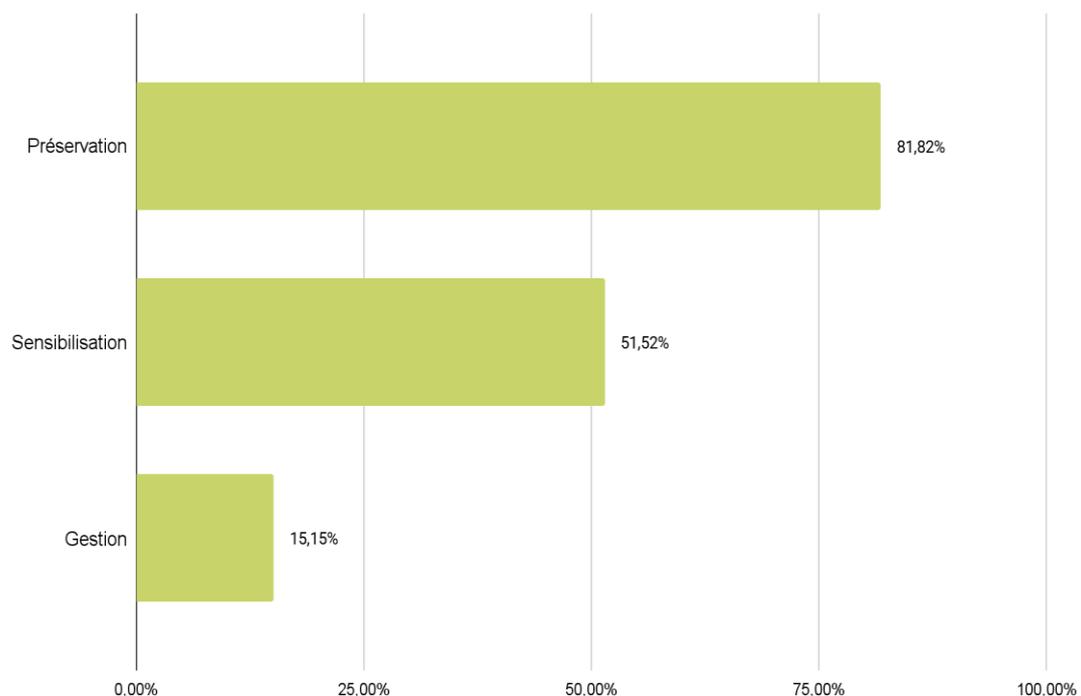


Figure 24 : Graphique représentant l'occurrence en pourcentage des missions d'une RN

Les résultats de l'enquête montrent que le terme **préservation** est celui qui revient le plus fréquemment, suivi de **sensibilisation**. Ces résultats sont cohérents avec les efforts de médiation réalisés par le gestionnaire, qui a renforcé l'offre d'éducation à l'environnement. En 2023, **74 visites**



guidées ont été organisées, rassemblant **2 949 participants**, dont **1 770 scolaires** contre **2 440 personnes** pour **54 visites** en 2019.

Actions menées

La connaissance des **actions concrètes menées** est **bonne**. La **note médiane de 4/5** attribuée pour l'ensemble des interrogés indique qu'ils identifient **trois types d'actions**.

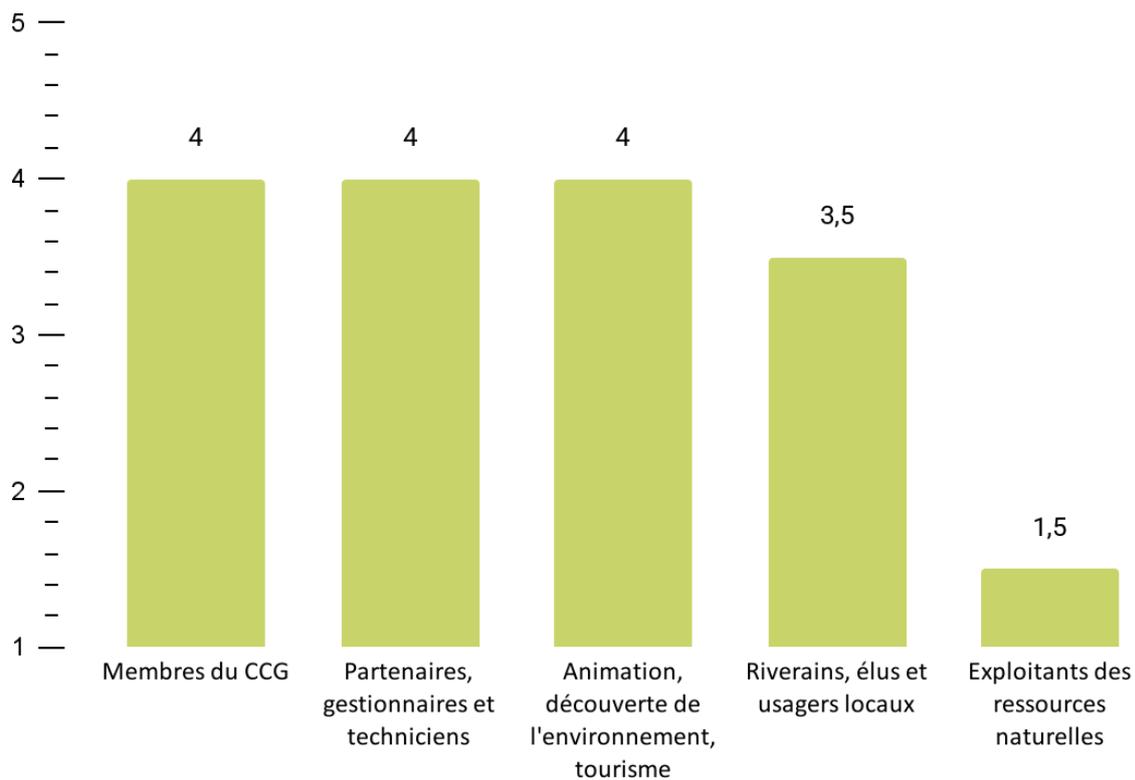


Figure 25 : Connaissance des actions de la RNN selon les catégories d'acteurs

Une fois encore, ce sont les **riverains, élus, usagers locaux** et les **exploitants de ressources naturelles** qui affichent les moins bons résultats. Dans le cas des exploitants, cela peut s'expliquer par un **positionnement professionnel parfois extérieur à la logique de conservation**, ou par un **manque d'interactions directes avec le gestionnaire**.

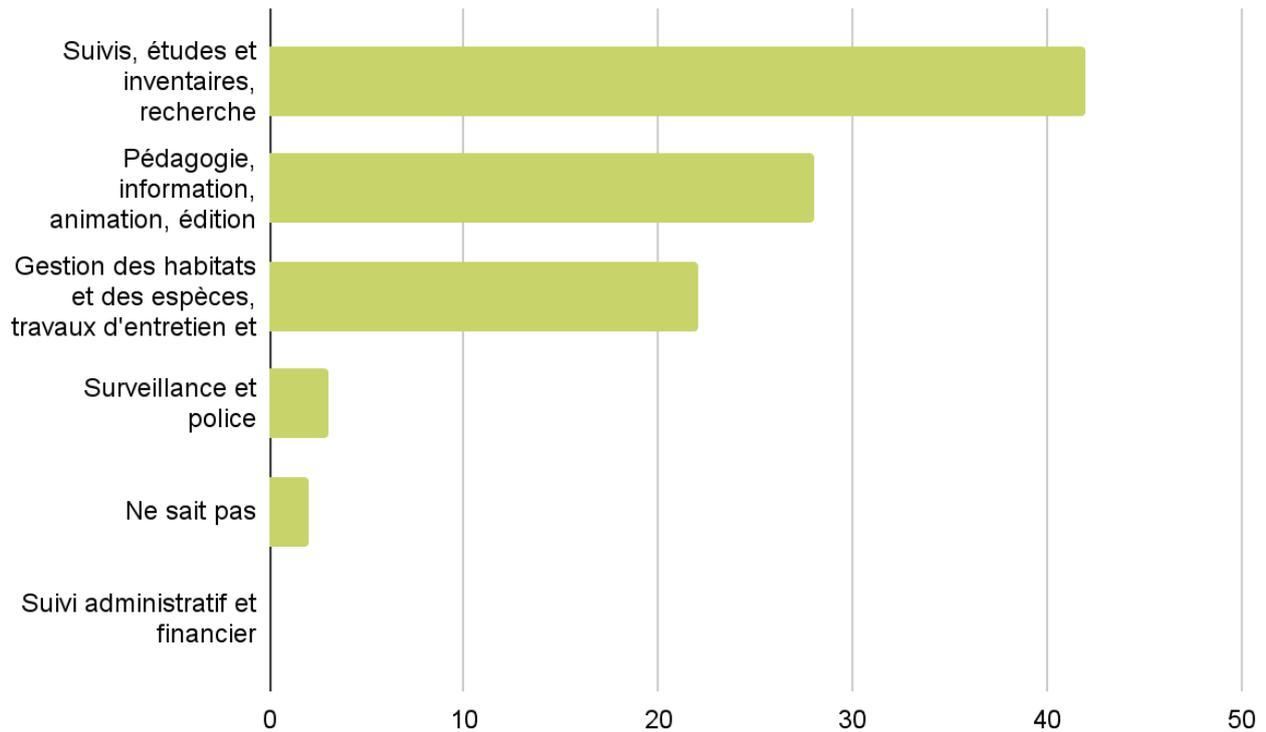


Figure 26 : Actions les plus citées par les acteurs interrogés

Les **actions les plus souvent citées** sont les **suivis, études, inventaires scientifiques et la recherche**.

Cette forte reconnaissance peut s'expliquer par plusieurs éléments. D'une part, la **communication ciblée** mise en œuvre autour de certaines opérations emblématiques, comme le programme de **réintroduction du Balbuzard pêcheur**, particulièrement médiatisé; d'autre part, la **présence importante de ce volet dans les CCG**

À l'inverse, certaines actions restent **méconnues** des acteurs. C'est notamment le cas de la **gestion administrative et financière, jamais citée**. Ce manque de visibilité peut s'expliquer par le **caractère abstrait ou technique** de ces missions, plus éloignées des préoccupations des acteurs interrogés. Cependant, la dimension financière est souvent citée à d'autres moments de l'entretien comme une menace par exemple.

Animations

La **connaissance des animations** proposées est **mauvaise** (2,5/5). Seuls **quatre acteurs** mentionnent toutes les animations, dont **deux** appartiennent au groupe **animation, découverte de l'environnement, tourisme**. Ce constat s'explique en partie par la **proximité professionnelle** de ces acteurs avec les actions d'animation.

Par ailleurs, les deux membres de ce groupe ayant une bonne connaissance des animations sont **régulièrement impliqués dans les chantiers et visites organisés par la Réserve**. Cela confirme que la **fréquence de participation** favorise une meilleure appropriation des contenus proposés. À l'inverse, l'écart observé chez les autres catégories d'acteurs souligne un **défait de visibilité** ou de **communication ciblée** sur les animations.

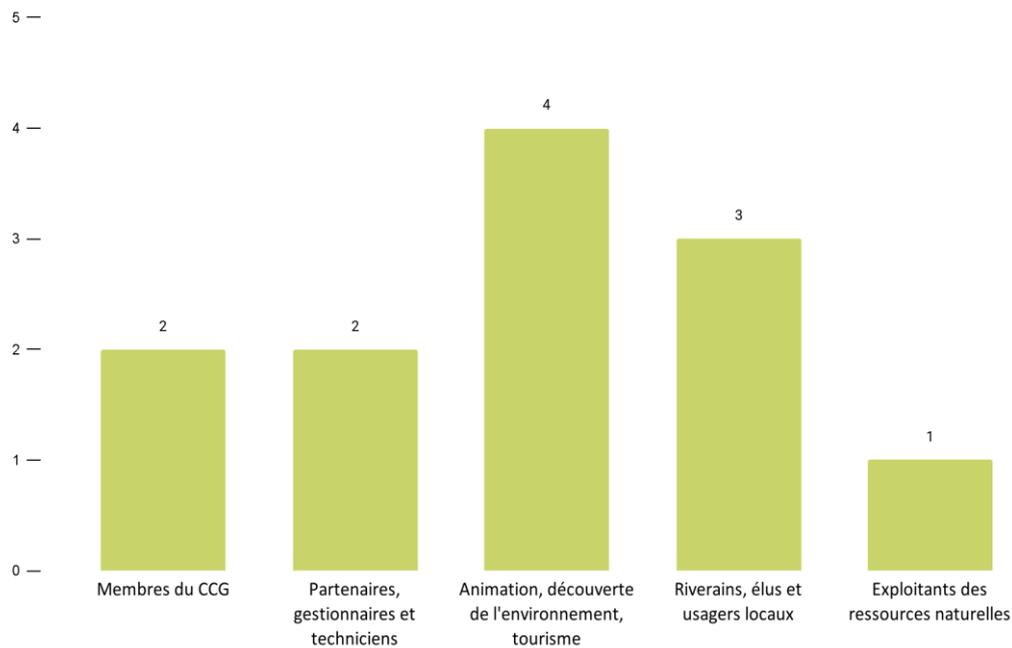


Figure 27 : Connaissance des animations proposées par la RNN selon les groupes d'acteurs

Les **riverains, élus et usagers locaux** obtiennent une note médiane de **3/5**, ce qui traduit un niveau de connaissance **moyen**. Malgré cette connaissance partielle, plusieurs personnes interrogées expriment le souhait d'une **plus grande ouverture de la Réserve vers l'extérieur**, ainsi qu'une participation renforcée aux événements locaux. C'est notamment le cas de l'acteur 3, qui suggère de "développer l'animation et que les gardes sortent de la Réserve" à l'occasion de manifestations locales par exemple. L'acteur 9 estime quant à lui que "les actions pédagogiques avec les écoles ne sont pas assez nombreuses" et souhaiterait que la Réserve "s'ouvre davantage vers l'extérieur". Cependant, cet acteur n'a été en mesure de parler des animations proposées aux scolaires que de manière superficielle.

De manière générale, les animations les plus fréquemment citées sont les visites guidées, avec une mention récurrente des sorties axées sur l'**écoute du chant** des oiseaux, l'**observation ornithologique**, ainsi que les **randonnées** proposées autour du marais central. Les **conférences**, notamment celles consacrées au Balbuzard pêcheur, sont mentionnées à **cinq reprises**. Les **animations scolaires** sont évoquées à **sept reprises**.

Toutefois, il est important de souligner qu'un total de **dix acteurs interrogés** reconnaissent ne pas savoir quelles sont les animations proposées. Ce chiffre met en évidence une **marge de progression** dans la diffusion et la lisibilité de l'offre d'animation. Cette mauvaise note peut aussi être le résultat d'un **manque d'intérêt** sur ce sujet.

Organisme gestionnaire

Le gestionnaire est **bien identifié** par les acteurs interrogés, avec une note de **5/5**.

Comme pour les autres indicateurs, les **exploitants de ressources naturelles** se distinguent par une connaissance beaucoup plus faible (**1/5**). Cette note peut s'expliquer par le fait que ces acteurs portent leur attention davantage sur les **contraintes concrètes** comme l'interdiction de la chasse ou de l'utilisation d'engrais, plutôt que sur l'identité de la structure.



Les **membres du CCG** et les **partenaires, gestionnaires et techniciens** affichent une bonne connaissance du gestionnaire (**5/5**), ce qui s'explique par leur implication directe dans la gouvernance. En revanche, les acteurs issus du champ de l'animation, bien qu'impliqués dans la sensibilisation, obtiennent une note de **2/5**. Cette moindre connaissance peut s'expliquer par des interactions plus fréquentes avec les gardes, et moins avec les personnes affiliées au SMGMN.

Concernant la distinction entre **gestionnaire, propriétaire** et **financeur**, **trois acteurs** mentionnent spontanément le **Conservatoire du Littoral**. Parmi eux, **un seul** identifie correctement son rôle en tant que propriétaire foncier ; **les deux autres le confondent avec le gestionnaire ou le financeur**. Plus globalement, **sept** personnes ne savent pas répondre ou donnent une réponse inexacte, **révélant une certaine confusion entre les différentes institutions impliquées dans la gestion et la gouvernance du site**.

Périmètre

La connaissance du périmètre conditionne directement la perception de ce qui relève, ou non, de la compétence du gestionnaire de la Réserve.

Pour cet indicateur, la note globale est de **3/5**, ce qui traduit une **connaissance moyenne**. Les acteurs interrogés devaient matérialiser les limites de la Réserve sur un plan.

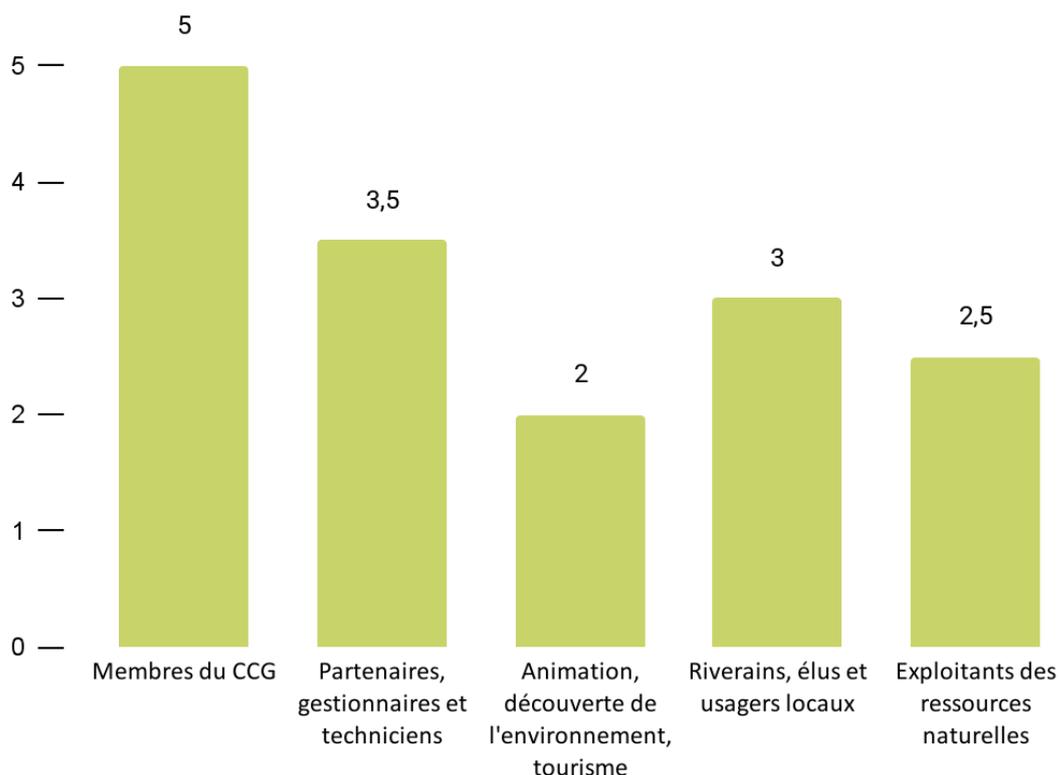


Figure 28 : Connaissance du périmètre de la RNN selon les catégories d'acteurs

Les scores les plus élevés proviennent des **acteurs associés à la gouvernance ou aux actions de la Réserve**, comme les **membres du CCG** ou les **partenaires**. Plusieurs d'entre eux évoquent d'ailleurs spontanément ce projet. Il est également intéressant de relever que le **principal biais** observé dans les représentations concerne précisément la confusion entre plusieurs périmètres : **celui**



de la RNN, celui de la zone foncière appartenant au Conservatoire du Littoral, et enfin celui de la zone gérée par le SMGMN.

De plus, le seul chasseur interrogé a donné des limites bien trop importantes englobant 9 villes dans le périmètre. Il a ensuite dit que cela représentait "**une grande zone non chassable**". Cette méconnaissance peut poser des problèmes, notamment dans l'application des règles encadrant cette activité. Des conflits d'usage peuvent naître.

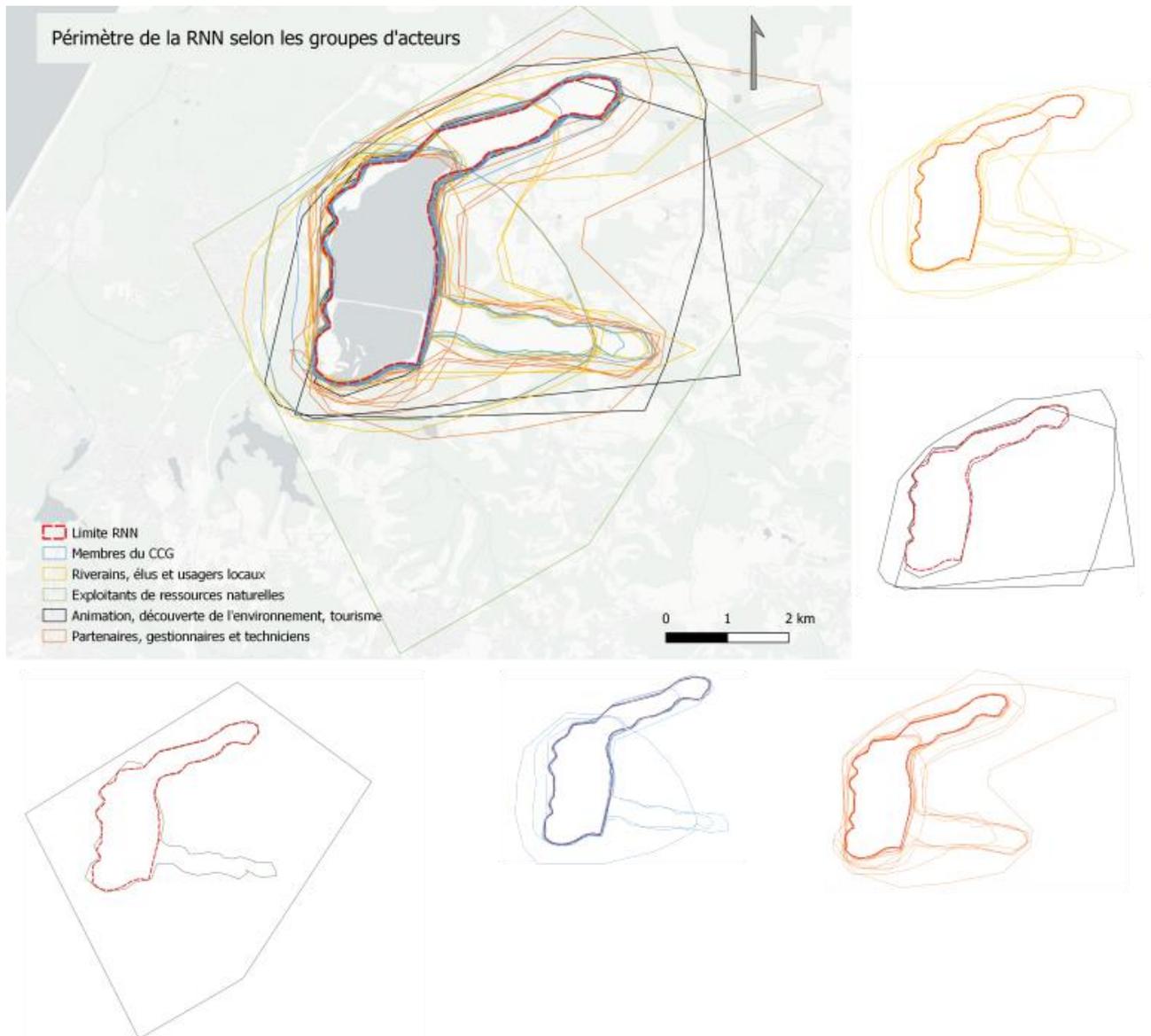


Figure 29 : Périmètre de la RNN selon les groupes d'acteurs

Certains acteurs perçoivent les limites de la Réserve de manière très large. Le projet d'extension de la RNN, actuellement en cours, semble déjà intégré par plusieurs personnes, qui pensent, que ce secteur fait déjà partie du périmètre classé.

Les marais Barrage et Central sont **systématiquement inclus** dans les représentations des acteurs. En revanche, le marais Nord est parfois exclu. Cette méconnaissance peut s'expliquer par la nature même de cet espace, composé de prairies.



Réglementation

La réglementation est **bien connue** des acteurs avec une note de **5/5**. Cette bonne connaissance ne garantit pas leur respect systématique. Les panneaux installés à l'entrée du site contribuent au rappel des principales règles, mais ne suffisent pas toujours à prévenir les infractions. En **2023**, parmi les **156 infractions recensées** (un chiffre sous-estimé), les plus fréquentes concernaient la présence d'**animaux domestiques** (49 %), la **pratique d'activités sportives** (30 %) et la **pêche** (10 %). Ces données montrent que, malgré le fait que ces règles fassent partie des plus connues, ce ne sont pas les plus respectées.

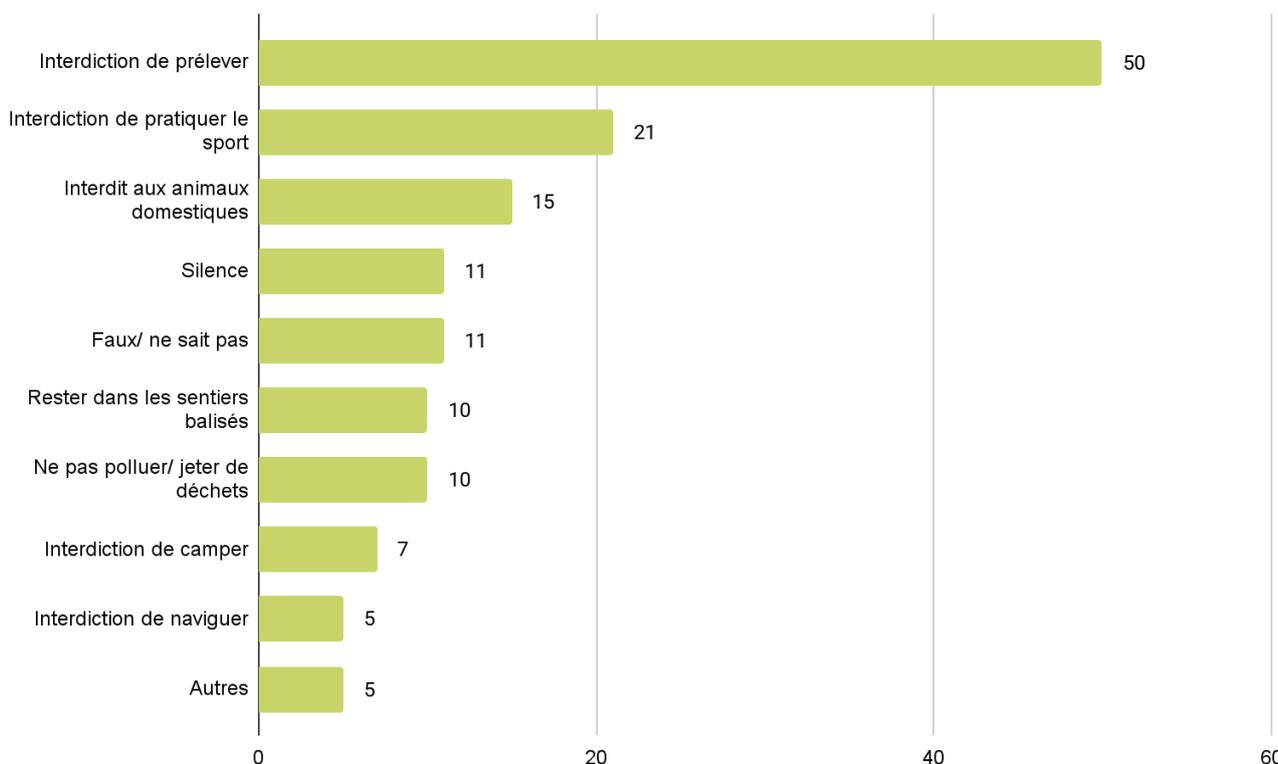


Figure 30 : Réglementations les plus citées par les acteurs

De manière générale, les règles les plus fréquemment citées sont l'**interdiction de tout prélèvement dans la Réserve, suivie de l'interdiction des activités sportives, puis de la présence de chiens**. À l'inverse, les réglementations relatives au nautisme et au camping sont les moins mentionnées. Cela peut s'expliquer par une méconnaissance de ces règles, ou par leur caractère jugé "**évident**" par certains acteurs.

Espèces emblématiques

La majorité des acteurs connaissent au moins une espèce emblématique présente sur la Réserve, ce qui se reflète dans la note de **5/5**. Ce bon niveau de connaissance s'explique par la communication faites sur certaines espèces.



Les résultats montrent une reconnaissance forte des espèces phares. Le **Balbusard pêcheur** est mentionné spontanément par **23 acteurs** sur 33, ma **Spatule blanche** par **19**, la **Cistude d'Europe** par **13**.

Les espèces citées appartiennent majoritairement à l'avifaune, ce qui est cohérent avec l'intérêt ornithologique du site. Des espèces comme le **Sanglier** (1fois) ou le **Ragondin** (5 fois) sont également citées. Pourtant, ces espèces envahissantes posent des problèmes de gestion et peuvent être la source de conflit.

Communication

La note attribuée à la connaissance des outils de communication est de **2/5**, ce qui révèle que **moins de la moitié des documents présentés est connue**. Seuls les **membres du CCG** affichent une meilleure connaissance de ces outils (3/5), contrairement aux **exploitants de ressources naturelles**, qui sont ceux qui les connaissent le moins.

Cette situation s'explique par plusieurs facteurs. D'abord, les supports de communication sont sans doute **insuffisamment diffusés**, malgré leur présence dans les offices de tourisme, à la Maison de Béziers ou encore sur le site internet de la Réserve. Ensuite, plusieurs personnes interrogées ont exprimé un manque de temps pour consulter ces documents. Certains préfèrent alors "faire confiance" à la Réserve.

Contact

La médiane est de **5/5** pour cette métrique, ce qui signifie que les acteurs savent à qui s'adresser en cas de besoin. Cela témoigne d'une **présence active de l'équipe gestionnaire sur le terrain** et d'**échanges réguliers** avec les parties prenantes.

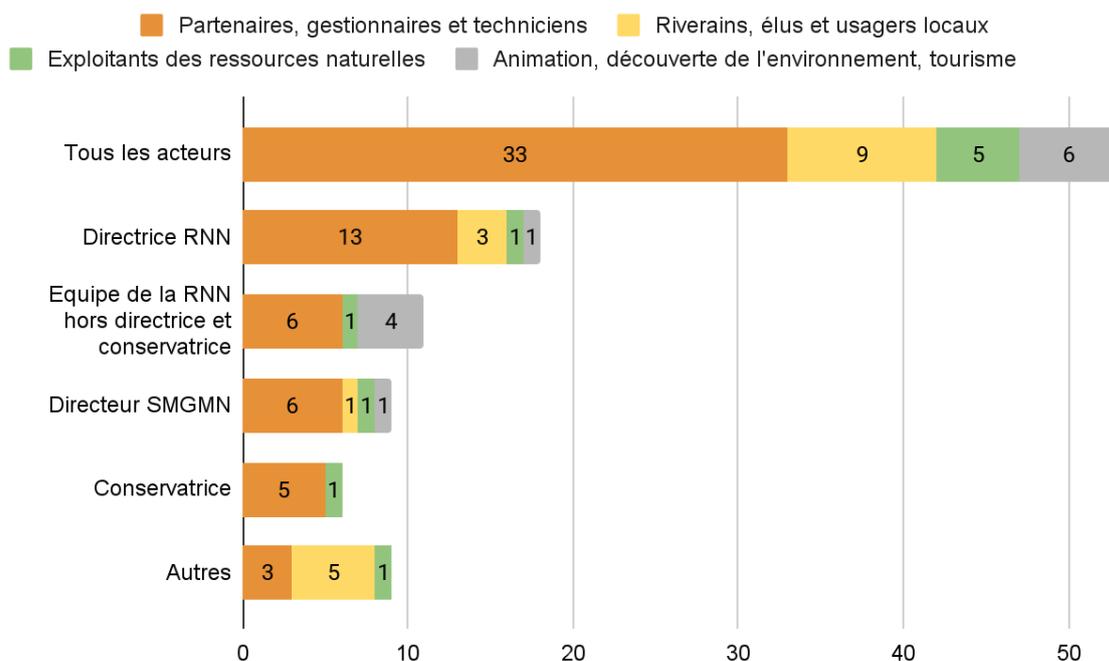


Figure 31 : Occurrence de contacts de référence pour s'informer par groupes d'acteurs



La majorité des acteurs, en particulier **les partenaires, les gestionnaires et les techniciens**, s'adressent principalement à la **directrice de la RNN**.

Parmi tous les groupes, **les partenaires** sont **ceux qui identifient le plus grand nombre d'interlocuteurs différents**. Ils sont généralement capables de citer à la fois les noms et les fonctions. Les groupes **animation, découverte de l'environnement et tourisme** et **riverains, élus et usagers locaux** disposent de moins de contacts identifiés. Ils citent surtout la directrice, le directeur du SMGMN ou le président (cité 2 fois par des élu.es). Certains font également référence à des ressources plus impersonnelles comme le site internet ou l'accueil ("*à l'accueil directement*", "*sur place*", "*à la Maison du Marais*", "*internet*", "*sur le plan de gestion*").

Dans l'ensemble, les acteurs savent à qui s'adresser pour obtenir des informations. Cela peut s'expliquer par la **taille réduite** de la structure, qui favorise l'accessibilité, ainsi que par un faible turnover dans l'équipe, qui permet la création de liens entre acteurs et agents.

Accessibilité à l'information

Pour cet indicateur, les personnes interrogées devaient évaluer l'accessibilité de l'information liée à la Réserve : "pas accessible", "peu accessible" ou "facilement accessible". Ce dernier point, bien que classé dans la catégorie "connaissance", relève davantage d'un avis sur la qualité de la diffusion de l'information.

À l'exception d'**un seul partenaire**, tous estiment que l'information est facilement accessible. Ce dernier nuance cependant son avis : "*Je ne les cherche pas vraiment, mais elles ne sautent pas aux yeux*". À l'inverse, la majorité considère qu'"*il suffit de chercher pour trouver*". Ce résultat témoigne d'un **effort de transparence** de la part de la Réserve.

Les interrogés ont donc une bonne perception de l'accessibilité à l'information.

Synthèse de l'indicateur de la connaissance

Ainsi, après avoir présenté l'ensemble des indicateurs, le graphique en radar ci-après propose une visualisation synthétique de leur évaluation.

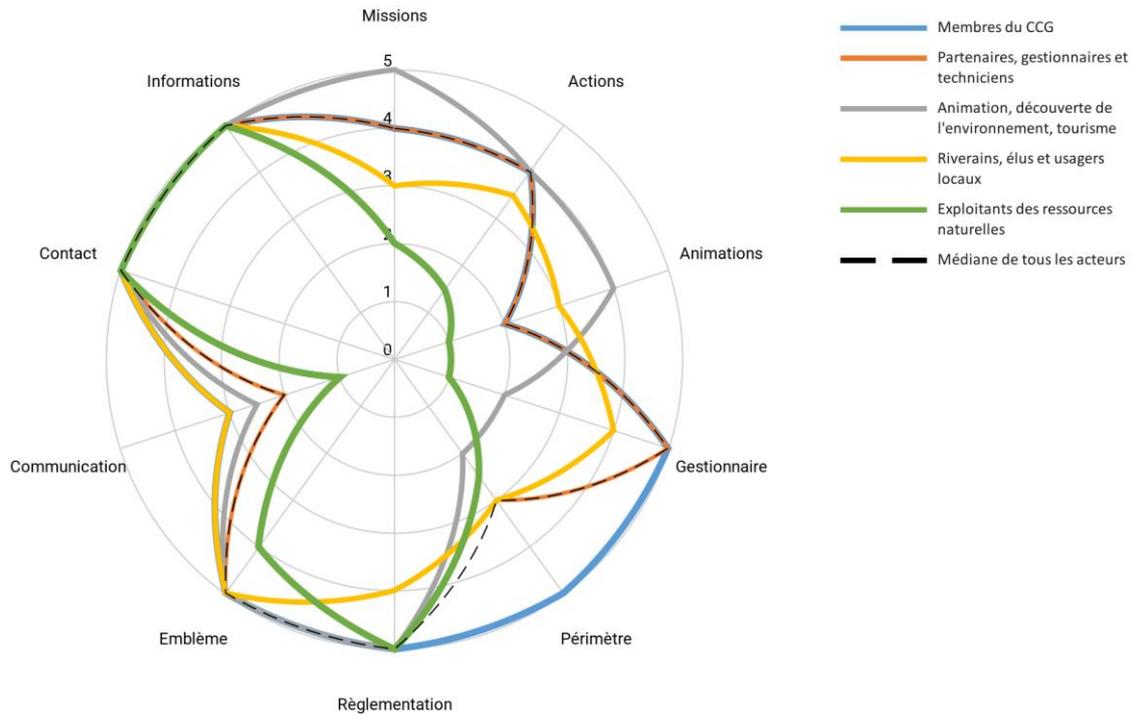


Figure 32 : Graphique radar de l'indicateur de connaissance par groupes d'acteurs et métriques

Synthèse

4,5/5

Degré de connaissance par indicateurs

<p>Bon</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Missions d'une RN ✓ Actions menées ✓ Espèces emblématiques ✓ Interlocuteurs pour s'informer ✓ Accès à l'information ✓ Organisme gestionnaire ✓ Réglementation 	<p>Moyen</p> <p>~ Périamètre</p>	<p>Insuffisant</p> <ul style="list-style-type: none"> ✗ Animation ✗ Documents de communication
---	---	---

Degré de connaissance par groupe d'acteurs

<p>Bon</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Membres CCG (5/5) ✓ Animation, découverte de l'environnement, tourisme (4,5/5) ✓ Partenaires, gestionnaires et techniciens (4,25/5) 	<p>Moyen</p> <p>~ Riverains, élus et usagers locaux (3,75/5)</p>	<p>Insuffisant</p> <ul style="list-style-type: none"> ✗ Exploitants des ressources naturelles (2,25/5)
---	---	--



Remarques

- Bonne connaissance générale (**4,5/5**) de la RNN, ce qui est favorable à l'ancrage territorial.
- Le périmètre est peu connu par certains acteurs et une confusion existe entre le lieu dont est propriétaire le CDL et le périmètre de la Réserve. Avec une différence marquée entre les membres du CCG (note médiane de 5) et les partenaires (3,5)
- Les réglementations les plus connues sont aussi les moins respectées
- Les membres de l'équipe de la RNN (gardes et directrices) sont les interlocuteurs préférés par les acteurs ce qui montre qu'il y a des liens de proximité
- Les acteurs estiment qu'il y a une bonne accessibilité à l'information mais ne connaissent pas les documents présentés. Cela peut être dû à un désintérêt de leur part ou à un manque de mise en avant de la part de la Réserve

Ces éléments nous invitent maintenant à nous interroger plus précisément sur le **niveau d'intérêt** que suscite la Réserve auprès des acteurs.

2. Indicateur de l'intérêt

Cet indicateur a pour objectif de recueillir les avis des interrogés afin de connaître leurs positionnements et se base sur **neufs métriques**.

Fréquence des visites

Il s'agit ici d'évaluer la régularité des visites effectuées. La médiane globale est de **4/5**, ce qui correspond à une fréquence de visite d'environ **1 fois/trimestre**.

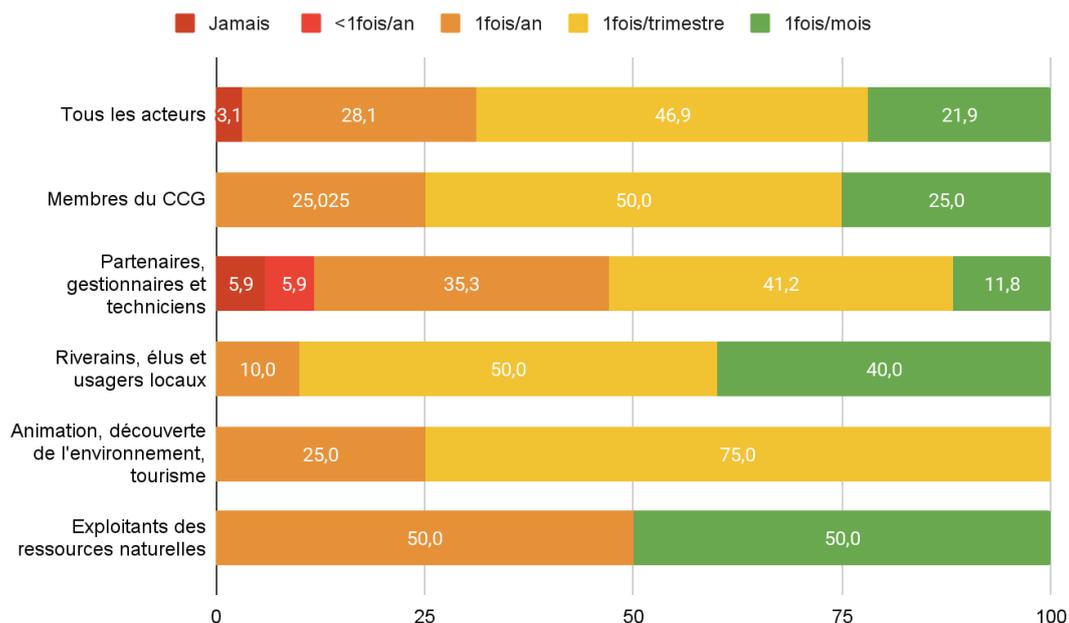


Figure 33 : Fréquence des visites (%)



Les **riverains, élus et usagers locaux**, ainsi que les **exploitants des ressources naturelles** sont les groupes qui fréquentent le plus souvent le site, suivis par les **membres du CCG**.

Un seul acteur déclare ne jamais se rendre à la Réserve, bien qu'il habite à moins de 15 km. Cela témoigne d'un certain désintérêt pour le site. Une bonne partie (35,3%) des **partenaires, gestionnaires et techniciens** se rend à la Réserve 1 fois/an ce qui peut s'expliquer par des partenariats moins fréquents et une moindre recherche de relations.

Les membres du groupe **animation, découverte de l'environnement et tourisme** sont ceux venant le plus souvent. Cela s'explique par des partenariats plus réguliers.

Avis sur les animations

L'appréciation globale des animations est **positive (4/5)**. Tous les groupes d'acteurs ont une note médiane comprise **entre 4 et 5**, à l'exception des **exploitants de ressources naturelles**, dont la note est de **1/5**, traduisant une **absence d'avis** de leur part.

Bien que de nombreuses personnes interrogées reconnaissent ne jamais avoir participé à une animation, elles attribuent tout de même une **note élevée**. Cela témoigne d'une **confiance** envers les actions menées par la Réserve.

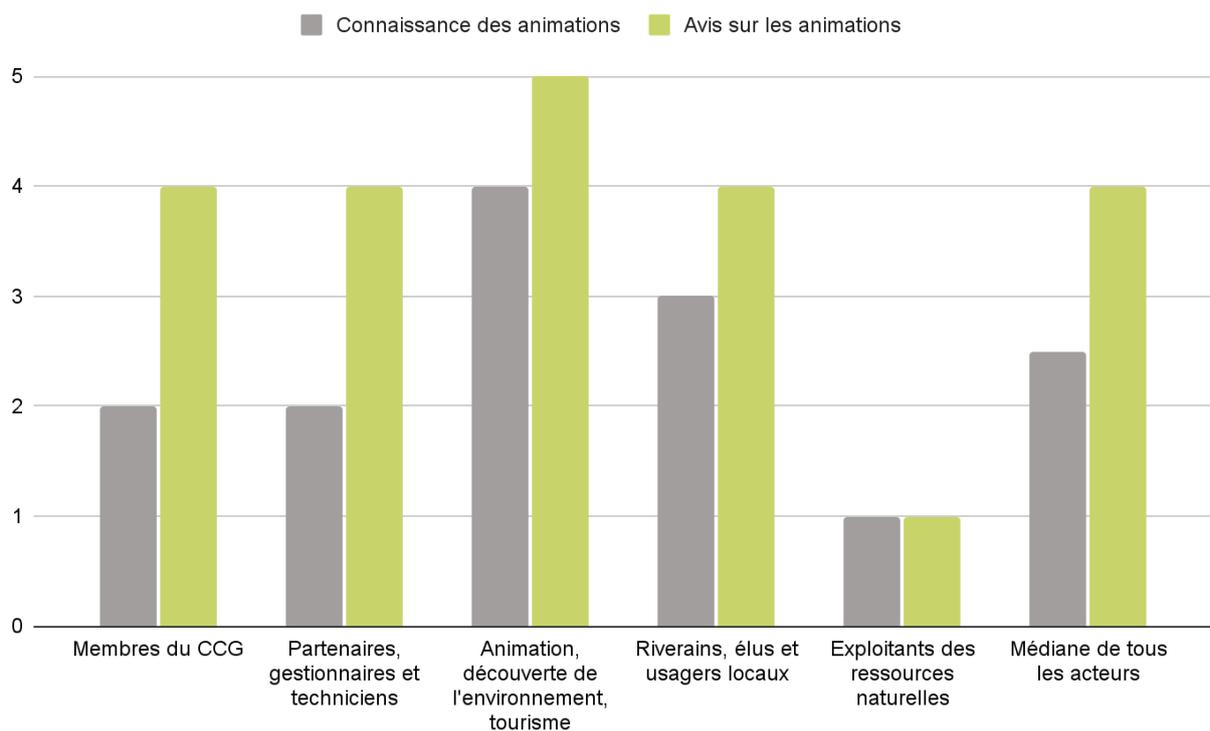


Figure 34 : Graphique liant la connaissance et l'avis sur les animations

Ce graphique met en évidence une corrélation **entre la connaissance des animations proposées par la Réserve et l'avis favorable** porté sur celles-ci.

Ainsi, les groupes les plus familiers avec ces animations, comme les publics liés à **l'animation, à la découverte de l'environnement ou au tourisme**, sont aussi ceux qui en ont la perception la plus positive.



À l'inverse, on observe un écart plus marqué chez les partenaires, les gestionnaires et les techniciens : leur avis globalement favorable ne s'appuie pas nécessairement sur une connaissance directe des animations.

Plusieurs citations illustrent cet écart entre connaissance et évaluation :

- "Je n'ai pas participé à des animations Grand Public et je ne me permettrais pas d'en avoir" (un avis)
- "Pas d'avis car je n'ai pas fait d'animation avec eux mais les retours sont très positifs"
- "J'en veux plus mais ce n'est pas une question de qualitatif".

Cette appréciation globalement favorable contraste donc avec une **connaissance parfois limitée** des animations proposées. L'acteur 11 accorde par exemple, une note élevée sur l'**avis des animations (4/5)** tout en ayant une faible connaissance de celles-ci (**note de 2/5 sur la connaissance**).

Réglementation acceptée

Avec une note globale de **4/5**, la réglementation en vigueur au sein de la Réserve semble globalement acceptée par les personnes interrogées. La majorité des groupes d'acteurs attribuent une médiane de **4/5**, à l'exception des **exploitants de ressources naturelles**, dont la médiane est plus faible (**2,5/5**).

Cette différence s'explique par les contraintes que la réglementation peut représenter pour certains acteurs. L'un des acteurs de la chasse évoque des règles "un peu draconiennes", tandis qu'un agriculteur se dit "pénalisé" par certaines interdictions.

Avis sur l'existence de la Réserve

Cette métrique obtient un score global de **5/5** : aucun acteur interrogé ne considère la Réserve comme inutile. Tous les groupes affichent une médiane de **5/5**, à l'exception des **exploitants de ressources naturelles**, dont la médiane est de **3,5/5**.

Ce décalage peut s'expliquer par la perception de certaines contraintes liées à la réglementation. Comme l'exprime un exploitant : "Au début, ça m'a permis de m'installer et d'avancer, et aujourd'hui, c'est un moins."

À l'inverse, la majorité des acteurs soulignent les **bénéfices** apportés par la Réserve. Pour beaucoup, "c'est un plus pour le territoire" et il est important de "privilégier tous les endroits naturels". Plusieurs remarquent également que la présence de la Réserve au cœur d'un territoire fortement urbanisé est indispensable pour garder un "poumon vert".

Avis sur l'efficacité des actions

Les personnes interrogées ont une note globale de **4/5** concernant l'**efficacité des actions menées** par la Réserve, avec des médianes par groupe variant de **3 à 4,5**. Toutefois, **cinq** des **33 répondants** ont coché la case "Ne peut pas se positionner". Deux raisons principales expliquent cette non-réponse : un manque de connaissance ou un avis nuancé selon le type d'action évoquée (par exemple, gestion des espèces envahissantes versus gestion de l'eau).

Les citations recueillies illustrent cette diversité de points de vue :



- **Acteur 8** : “Ça dépend des actions. J'ai plus de réserves sur la gestion de l'eau en général, mais sur la faune, les actions sont sûrement très efficaces.” Il évoque aussi une “maîtrise insuffisante des inondations”, ce qui se reflète dans ses notes : **3/5** en connaissance et **3/5** en efficacité perçue.
- **Acteur 19** : “Je ne sais pas si le Plan de gestion de la Réserve est efficace.”
- **Acteur 6** : “Oui, par rapport à la gestion menée, mais pas pour le sanglier.”
- **Acteur 5** : “Pour l'hydraulique, ils ne font pas. Les terrains sont trop humides pour travailler dans le Marais Nord, par exemple.”

Ces retours montrent que, bien que l'avis global soit positif, certains acteurs expriment des **réserves ciblées** sur des enjeux spécifiques.

Organisme gestionnaire

Les acteurs interrogés portent un regard globalement positif sur l'organisme gestionnaire, avec une note de **4/5**. Certains soulignent que le fait qu'il s'agisse d'un **syndicat mixte** constitue un atout. Selon eux, cette structure permet une gestion démocratique grâce à l'implication directe des élus, jugée légitime et représentative du territoire.

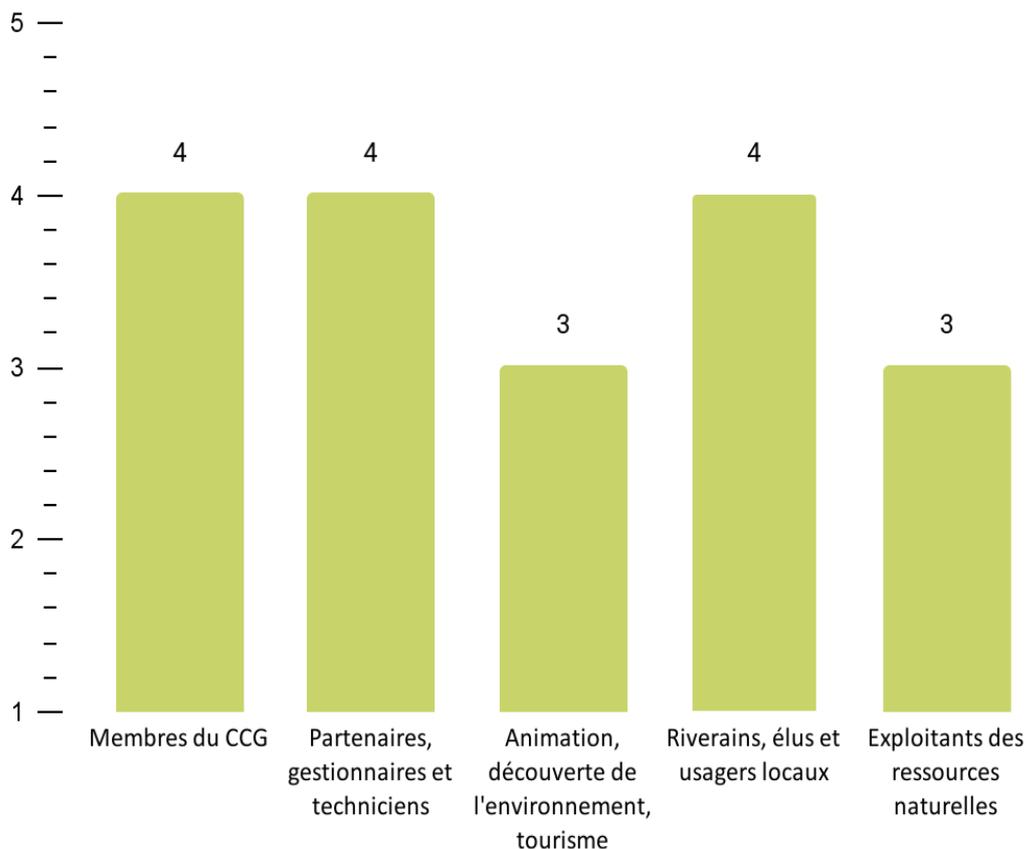


Figure 35 : Note médiane par groupes d'acteurs pour l'avis de l'organisme gestionnaire



Les notes, plus basses pour le groupe **animation, découverte de l'environnement et tourisme** et le groupe **exploitants de ressources naturelles**, s'expliquent par un manque de relations ou une incompréhension des compétences du syndicat : "Je n'ai pas vraiment de rapport avec eux", "On ne sait jamais qui fait quoi", "Je ne le connais pas, je ne l'individualise pas". Leur score médian de **3/5** révèle une neutralité vis à vis de cet organisme.

Plus-values de la Réserve

La note médiane attribuée à cette métrique est de **5/5**, ce qui témoigne d'un fort consensus sur les bénéfices apportés par la RNN. Seul le groupe des **exploitants de ressources naturelles** présente une **médiane inférieure**. Dans le cas de l'agriculteur, **la plus-value de travailler dans le marais est désormais limitée**.

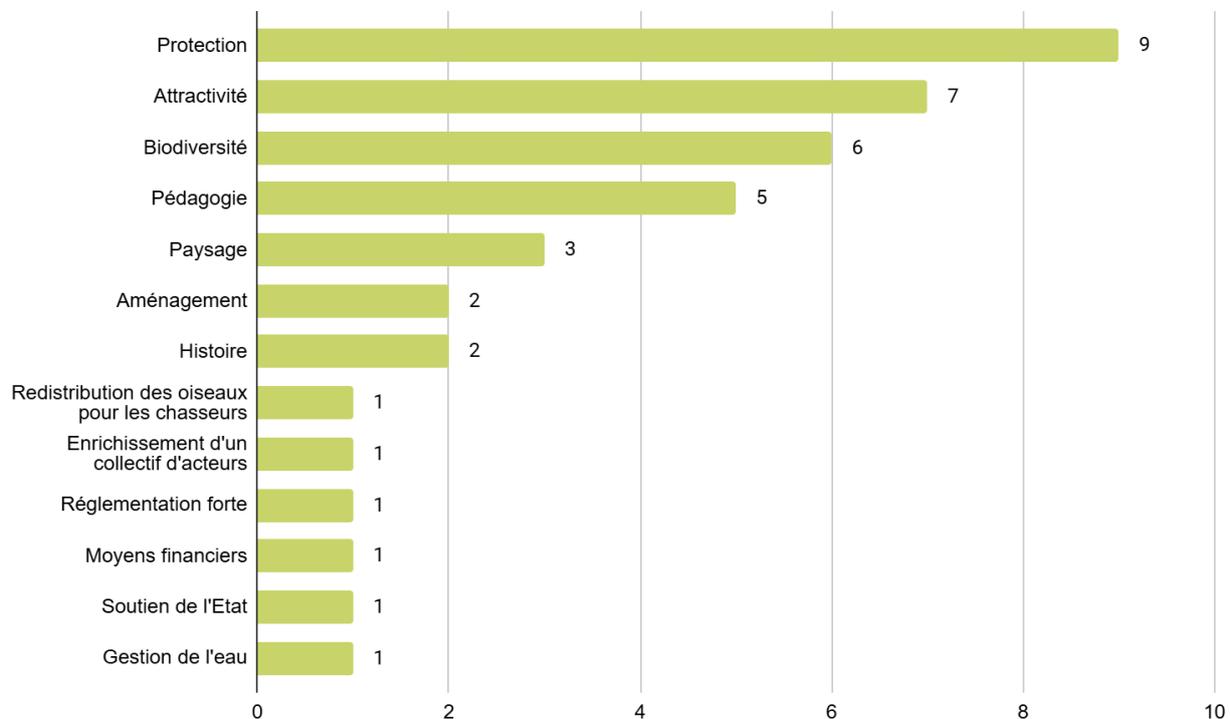


Figure 36 : Plus-values les plus évoquées par les acteurs

De manière générale, les acteurs interrogés reconnaissent les nombreuses plus-values générées par la Réserve. Parmi les bénéfices les plus fréquemment évoqués, on retrouve :

- la protection de l'environnement et des espèces : "oui pour les oiseaux", "protection de l'environnement et des espèces";
- le rôle de la Réserve comme "poumon vert" ou "réservoir de biodiversité";
- l'accueil du public et les possibilités de découverte de la faune et de la flore : "ça permet d'offrir aux habitants un espace pour observer la faune et la flore";
- l'intérêt touristique et récréatif: "tourisme vert", "observation des oiseaux";
- l'importance pédagogique de la Réserve : "éléments pédagogiques et historiques"

Ces témoignages reflètent une reconnaissance large des fonctions multiples de la Réserve, au-delà de sa seule vocation écologique.



Avis sur les contraintes

La note médiane de cette métrique est de **4,5/5**, ce qui traduit une bonne acceptation des contraintes que peut représenter la RNN. Dans l'ensemble, ces contraintes sont reconnues mais largement perçues comme légitimes et acceptables.

Le Marais d'Orx est, plus perçu comme une plus-value qu'une contrainte.

Les problématiques d'inondation, bien qu'évoquées dans d'autres moments des entretiens, n'ont pas été spontanément citées dans le cadre de ce sous-indicateur.

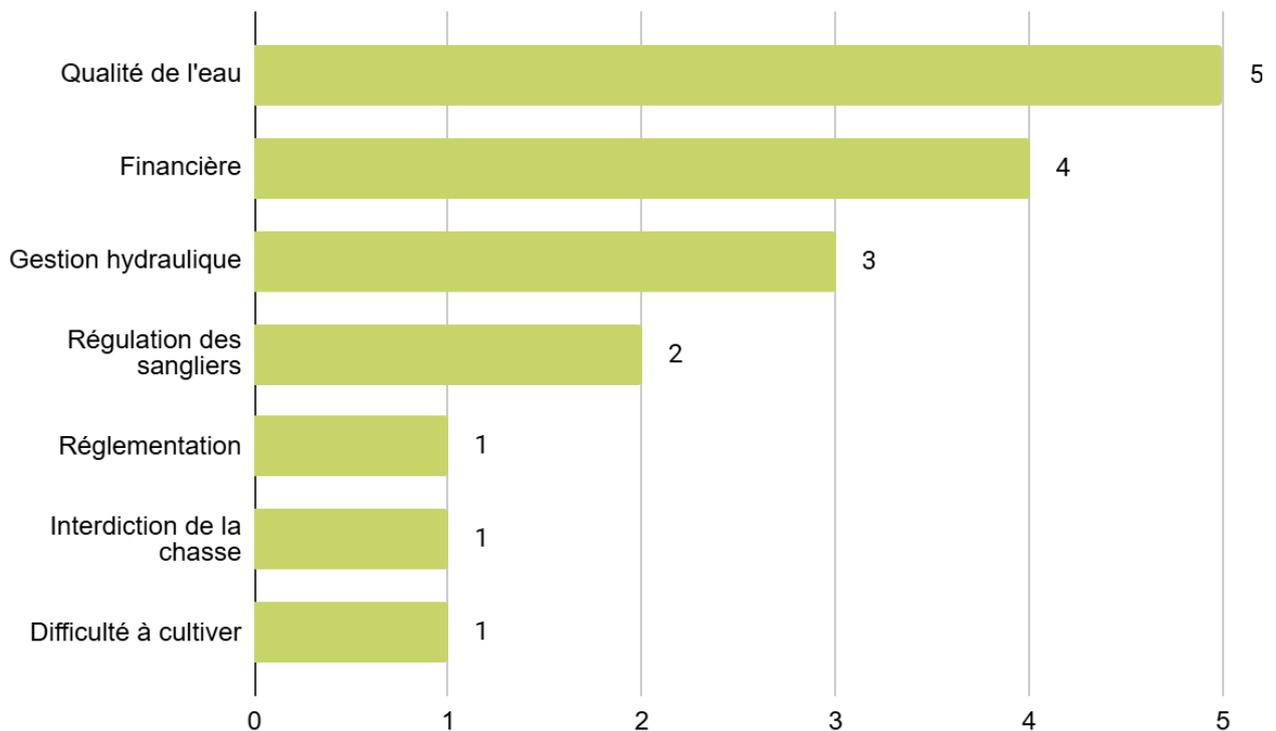


Figure 37 : Contraintes évoquées par les acteurs

La contrainte la plus fréquemment mentionnée concerne **la qualité de l'eau**. Toutefois, cette contrainte est abordée de manière constructive : les acteurs concernés expliquent qu'ils collaborent avec la Réserve pour qu'elle soit intégrée dans une gestion de l'eau plus globale.

Evolution du ressenti vis-à-vis de la Réserve

Ici, la note globale pour tous les groupes est de **5/5**. Le seul groupe ayant la note de **3/5** est le groupe des **exploitants des ressources naturelles**. Cependant, cette note est à relativiser car elle ne signifie pas qu'il y a de mauvaises relations avec la RNN mais que **les relations n'ont pas évolué**. La note des **exploitants** est à prendre avec beaucoup de précautions car les deux acteurs interrogés ont donné des notes extrêmes (1 et 5).

Synthèse de l'indicateur intérêt



Comme le montre le graphique ci-après les **partenaires, gestionnaires et techniciens, les riverains, élus et usagers** et **les membres du CCG** ont des scores médians élevés et similaires pour chaque métrique. En revanche, l'écart avec les **exploitants des ressources naturelles** est plus important.

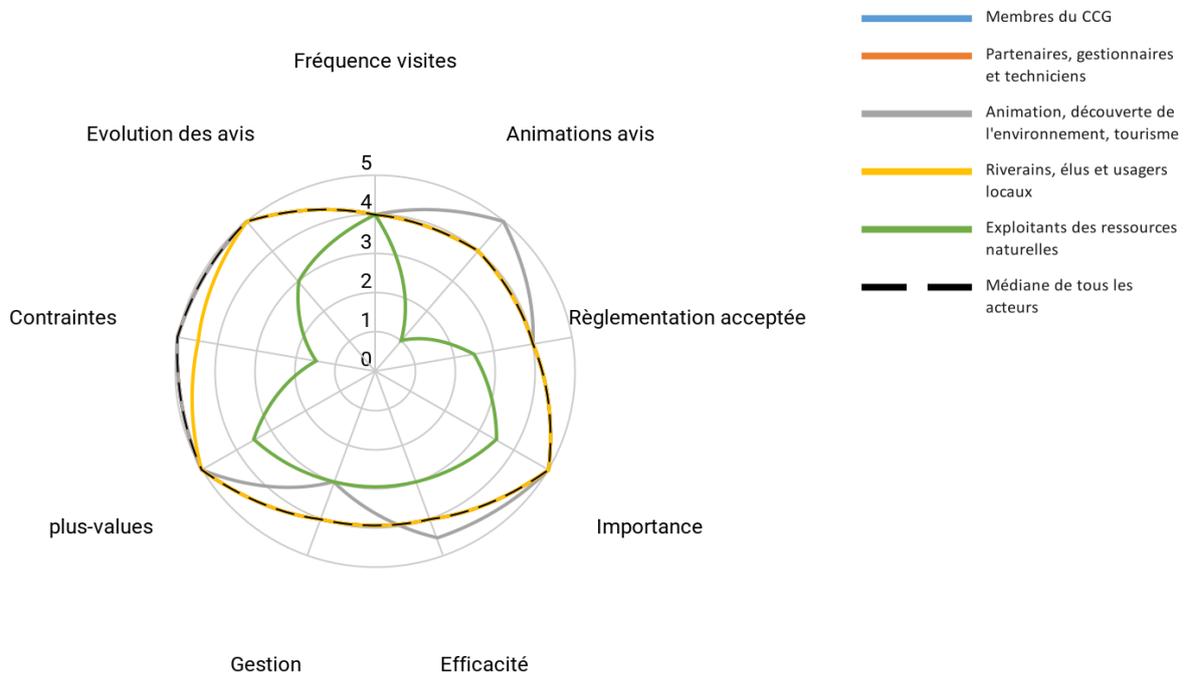
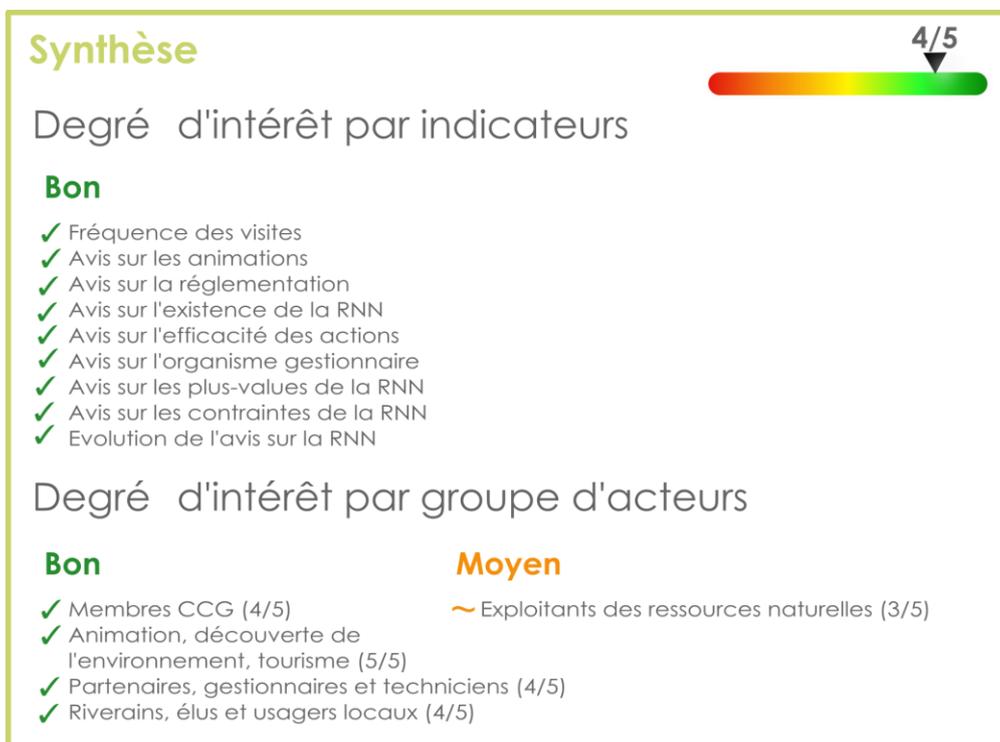


Figure 38 : Graphique radar de l'indicateur d'intérêt par groupes d'acteurs et métriques





Remarques

- L'intérêt pour la Réserve est bon **(4/5)**
- Plusieurs acteurs ne connaissent pas réellement les animations proposées par la RNN mais font confiance pour l'organisation de la pédagogie
- Les rôles de **protection** et de **pédagogie** sont reconnus comme une plus-value et mis en avant par les acteurs interrogés. L'intérêt en termes de biodiversité et d'attractivité pour les territoires est également souvent évoqué.
- La gestion des sangliers reste un enjeu majeur pour de nombreux acteurs (ACCA, agriculteur, FDC40...)
- Une fréquentation régulière, surtout pour les **riverains, élus et usagers locaux** et les **exploitants des ressources naturelles**
- La réglementation est globalement acceptée mais reste perçue comme contraignante par certains acteurs
- Les contraintes évoquées (surtout en lien avec la qualité de l'eau) sont globalement acceptées ; elles n'entament pas l'image positive de la Réserve.

2. Indicateur de l'implication

Cet indicateur permet d'évaluer l'**implication** des acteurs dans la vie de la RNN, ainsi que leur **appropriation** du site. Il repose sur **six métriques**.

Nature des liens

Cette question visait à qualifier la nature des liens entre les acteurs et la Réserve : sont-ils **contraints/subis, opportunistes/passifs**, ou **bien fondés sur une volonté commune** ?

La médiane de tous les acteurs est de **3/5**, traduisant des liens souvent **passifs mais existants**. Les liens les plus forts (**4/5**) sont observés chez les **membres du CCG**, les **partenaires, gestionnaires et techniciens**, et les acteurs de l'**animation, de la découverte de l'environnement et du tourisme**. À l'inverse, les **exploitants des ressources naturelles** (2/5) et les **riverains, élus et usagers locaux** (3/5) ont des liens moins forts.

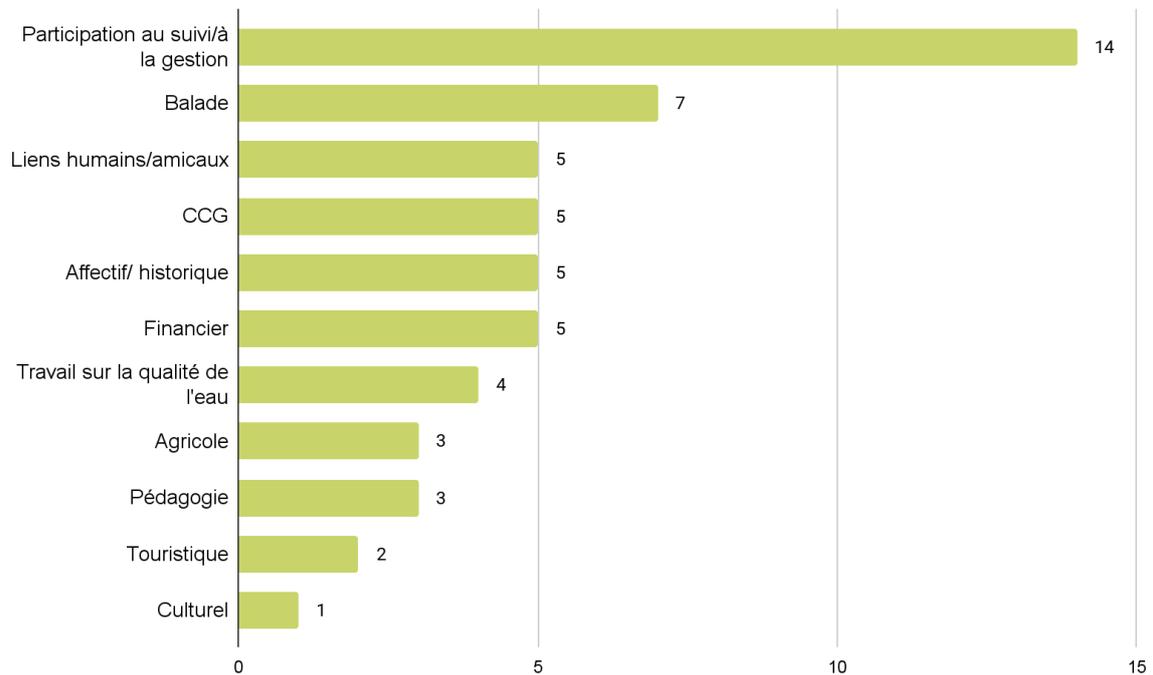


Figure 39 : Nature des liens les plus évoqués

Ce graphique donne un aperçu des liens évoqués spontanément par les acteurs. Il est intéressant de noter que tous les membres du CCG interrogés n'ont pas mentionné leur participation à ce conseil, ce qui explique la sous-représentation de ce type de lien dans les réponses par rapport au nombre de membres du CCG enquêtés. Cela suggère que leur rôle n'est pas forcément perçu comme un lien direct ou marquant avec la RNN au sein du CCG. En revanche, la participation à la **gestion** et au **suivi scientifique** est régulièrement citée, ce qui appuie le fait que la Réserve possède un nombre assez important de soutien.

Importance des liens

La **médiane globale est de 4/5**, ce qui montre que les liens sont perçus comme globalement importants. Seuls les **exploitants** et les **riverains, élus et usagers** obtiennent une médiane légèrement inférieure (**3,5/5**).

La **nature des liens et leur importance sont fortement corrélées** : plus les liens sont forts, plus ils sont jugés importants par les personnes interrogées.

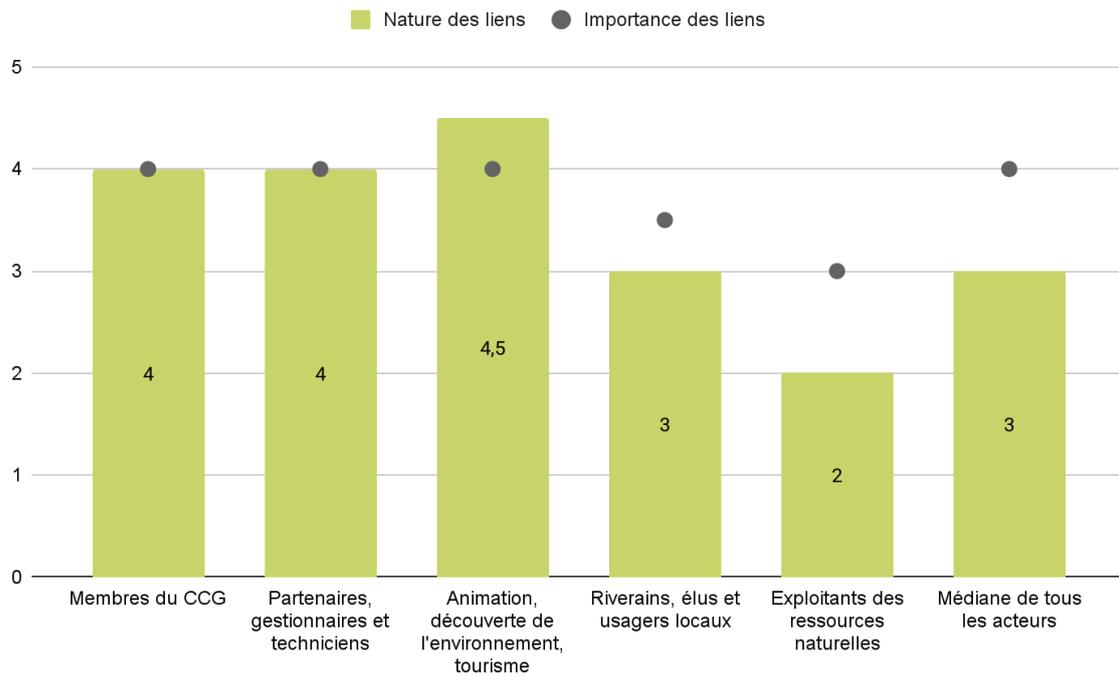


Figure 40 : Lien entre la nature et l'importance des liens selon les acteurs

Les **exploitants de ressources naturelles** obtiennent les notes les plus basses pour ces deux métriques, ce qui peut traduire un désintérêt ou un désengagement, une faible reconnaissance de leur rôle, ou une absence de sollicitation par la RNN.



Participation aux évènements/ réunions...

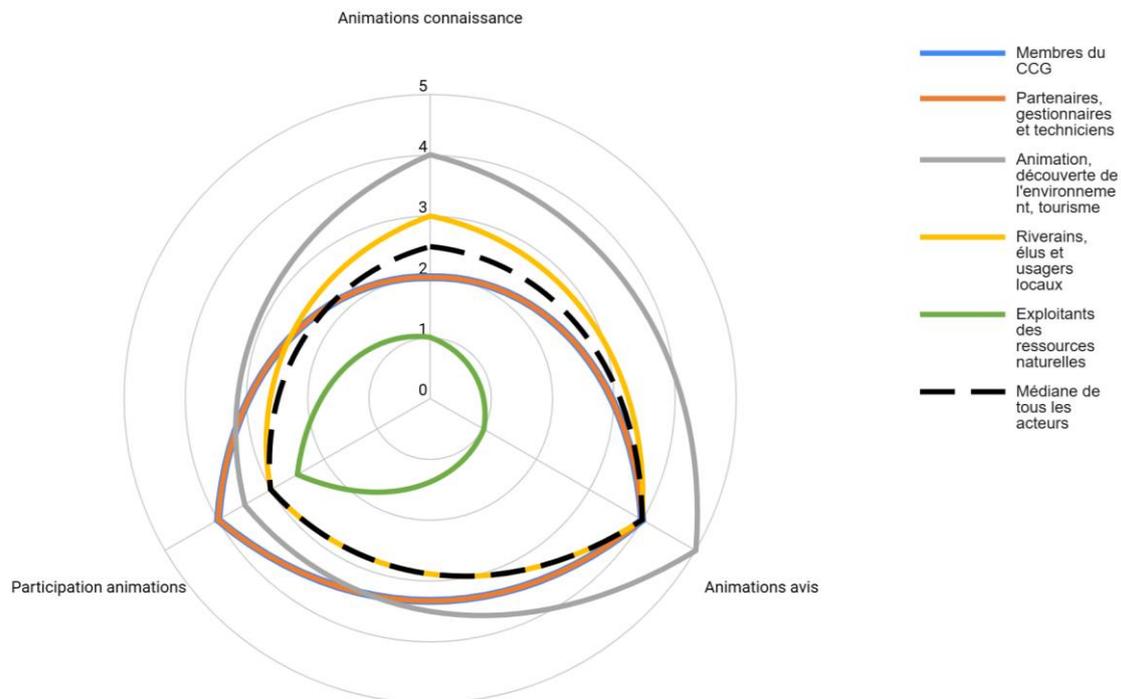


Figure 41 : Lien entre la connaissance, l'avis et la participation aux évènements selon les groupes d'acteurs

Ce graphique croisant **connaissance**, **avis** et **participation aux événements/ animations** montre plusieurs tendances. **Les partenaires, gestionnaires, techniciens** ainsi que les **membres du CCG présentent des scores médians similaires sur les trois dimensions évaluées**. Ils se distinguent par une forte participation, malgré une connaissance limitée des animations (**2/5** pour les **partenaires, gestionnaires et techniciens** et **2,5/5** pour les **membres du CCG**). Cela s'explique par le fait qu'ils sont davantage impliqués dans des réunions ou des instances de gouvernance, et non dans les animations scolaires ou à destination du grand public.

Le groupe **animation, découverte de l'environnement et tourisme** connaît bien les événements et les juge positivement, mais leur **participation reste modérée (3,5/5)**.

Les **élus, riverains et usagers** présentent un profil **stable**, avec une connaissance moyenne, un avis favorable, et une participation modérée.

Une nouvelle fois, les **exploitants des ressources naturelles** sont ceux qui participent **le moins**.

Impression d'être consulté

La médiane globale de **4/5** traduit une perception globalement positive. Cela laisse penser que les acteurs se sentent associés aux décisions ou suffisamment informés, reflétant un effort de dialogue et de concertation de la part de l'équipe gestionnaire.

Cependant, cette tendance masque certaines disparités, notamment du côté des **exploitants de ressources naturelles**, qui affichent une médiane plus faible (**3/5**). Cette note plus modérée peut traduire un sentiment d'éloignement du processus décisionnel.

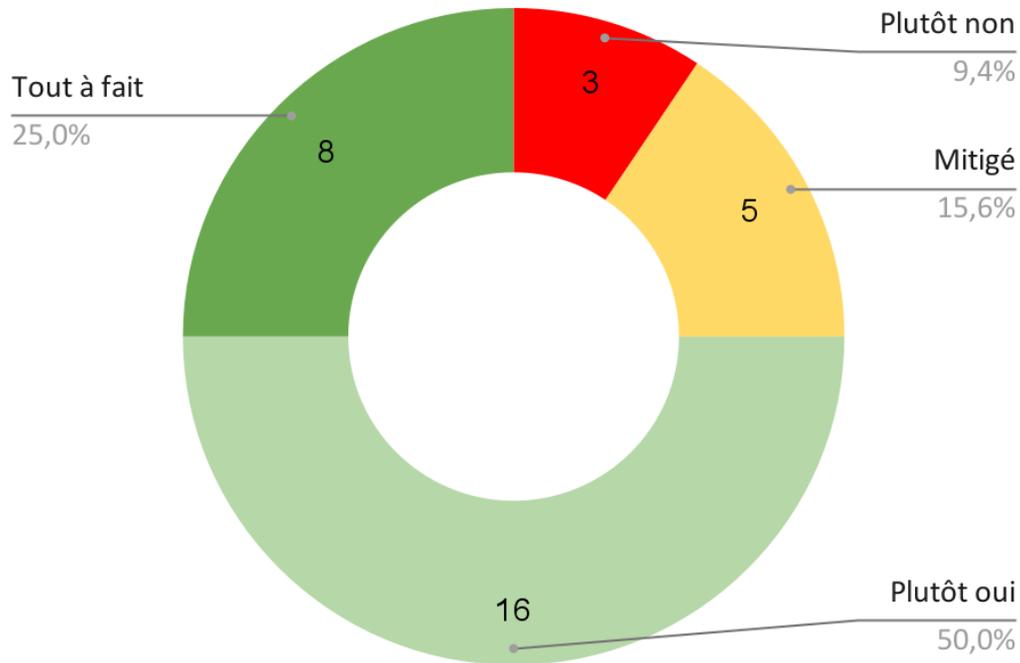


Figure 42 : Sentiment d'être consulté par la Réserve

Par ailleurs, si aucun acteur déclare ne **pas du tout être consulté**, **trois** estiment l'être "plutôt non". Si certains expliquent ne pas ressentir de besoin particulier à ce sujet, d'autres expriment des attentes plus fortes, notamment la mise en place de "rencontres annuelles avec les élus".

Certains témoignages soulignent également qu'"en dehors des réunions institutionnelles, la Réserve ne sollicite pas les élus pour recueillir leur avis". Ce constat révèle une consultation perçue comme **punctuelle et limitée aux cadres formels**.

Ainsi, cette analyse met en lumière la nécessité de renforcer les liens avec certaines catégories d'acteurs (comme les **exploitants de ressources naturelles**). Une démarche de consultation plus régulière permettrait de mieux associer les partenaires.

Qualité des échanges

Le score médian global de **4/5** indique que les échanges entre les acteurs interrogés et la RNN sont perçus comme bons. Les **exploitants de ressources naturelles** affichent une médiane de **5/5**, suggérant une **relation de qualité** avec la RNN. Toutefois, ce résultat doit être interprété avec **prudence** : l'échantillon est très restreint (**deux personnes interrogées**), et l'absence de réponse de l'un d'eux limite la représentativité de cette donnée.

De manière générale, les échanges sont jugés **positifs**, et aucun des répondants ne se déclare en conflit avec la RNN. Ce climat relationnel **apaisé** témoigne d'une acceptation globale du rôle de la Réserve sur le territoire.



Evolution des échanges

Le score médian de **5/5** traduit une perception globalement très positive de l'évolution des échanges avec la RNN. Cette note suggère que, pour la majorité des acteurs interrogés, les relations avec la Réserve **se sont améliorées au fil du temps**.

Quelques acteurs ont attribué une note de **3/5**, mais cette évaluation moyenne est à nuancer. Elle reflète souvent une absence d'évolution du ressenti : certains répondants précisent en effet que leurs échanges avec la RNN "*ont toujours été bons*".

Tous les groupes d'acteurs affichent un score médian de **5/5**, à l'exception des **exploitants de ressources naturelles**.

Synthèse de l'indicateur implication

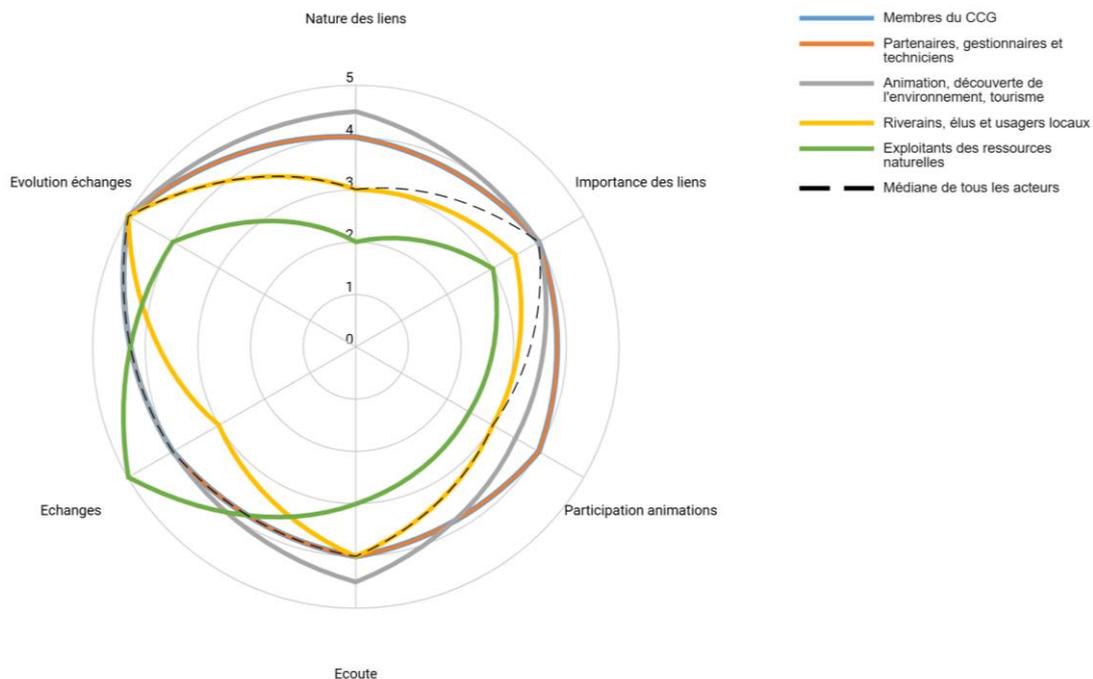


Figure 43 : Graphique radar de l'indicateur de l'implication par groupes d'acteurs et métriques

Une nouvelle fois, **les membres du CCG** ainsi que les **partenaires, gestionnaires et techniciens** présentent des résultats similaires. En revanche, le groupe constitué des acteurs de **l'animation, de la découverte de l'environnement et du tourisme** se distingue par un niveau d'implication particulièrement élevé, traduisant un lien fort et actif.



Synthèse

4/5



Degré d'implication par indicateurs

Bon

- ✓ Importance des liens
- ✓ Impression d'être consulté
- ✓ Qualité des échanges
- ✓ Evolution des échanges

Moyen

- ~ Nature des liens
- ~ Participation aux évènements

Degré d'implication par groupe d'acteurs

Bon

- ✓ Membres CCG (4/5)
- ✓ Animation, découverte de l'environnement, tourisme (4,25/5)
- ✓ Partenaires, gestionnaires et techniciens (4/5)

Moyen

- ~ Riverains, élus et usagers locaux (3,25/5)
- ~ Exploitants des ressources naturelles (3/5)

Remarques

- Les acteurs sont bien impliqués dans la vie de la Réserve, avec un score de **4/5**.
- Les **membres du CCG** et les **partenaires, gestionnaires et techniciens** présentent des résultats similaires
- Le groupe **animation, découverte de l'environnement et tourisme** se distingue par un niveau d'implication particulièrement fort
- Les échanges avec l'équipe gestionnaire sont **jugés bons**.
- Plusieurs acteurs suggèrent que les liens pourraient être densifiés, par exemple en les conviant plus régulièrement aux événements organisés par la Réserve.
- Certains élus expriment un besoin de structuration plus formelle des échanges. A contrario, d'autres élus s'impliquent déjà peu.

C. Résultats annexes

1. L'indicateur du changement climatique

Les effets du changement climatique sur le territoire des Landes ne sont plus à démontrer. Ils sont visibles, et particulièrement marqués sur les sites naturels protégés qui se retrouvent en première ligne face à ces bouleversements : modification des espèces présentes, stress accru sur les



écosystèmes, mortalité plus importante, stress hydrique... Ces espaces doivent donc, comme tout territoire, s'adapter à de nouvelles contraintes pour renforcer leur résilience et garantir une préservation efficace sur le long terme.

À ce jour, **aucun programme spécifique** n'a encore été déployé sur la RNN pour répondre à ces enjeux. Toutefois, un projet de mise en place d'un Natur'Adapt est à l'étude. En parallèle, les actions de sensibilisation portées sur le site participent, à leur échelle, à cette dynamique d'adaptation, en renforçant la conscience collective.

Connaissance des impacts du changement climatique sur le territoire

La majorité des acteurs rencontrés lors des entretiens témoignent d'une bonne connaissance des effets du changement climatique sur le territoire. Le score est de **4/5**, ce qui traduit une conscience claire des enjeux. Seul un groupe se distingue par une connaissance plus faible : celui des exploitants de ressources naturelles (**1/5**).

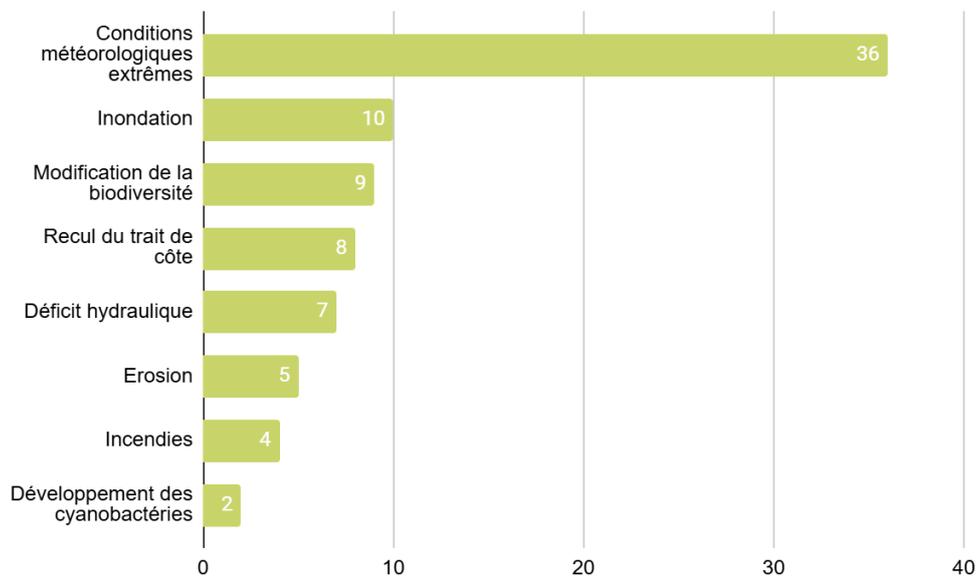


Figure 44 : Impact du changement climatique les plus évoqués par les acteurs

Seulement trois personnes interrogées déclarent ne pas avoir connaissance des impacts du changement climatique sur le territoire. Pour les autres, les réponses convergent autour d'un ensemble d'effets bien identifiés.

Parmi les réponses recueillies, les **conditions météorologiques** (sécheresse, pluies intenses, tempêtes) sont de loin les effets les plus fréquemment évoqués, avec **36 occurrences**.

Les impacts les plus cités par les acteurs interrogés mettent en lumière le rôle stratégique que peut jouer le Marais d'Orx dans ce contexte. En tant que zone humide, la Réserve possède des fonctions écologiques majeures : elle peut agir comme **zone tampon en cas de crue**, **réservoir pour la ressource en eau** en période de sécheresse, ou encore **refuge pour la biodiversité** dans un contexte d'évolution ou de régression des espèces. Autrement dit, la Réserve n'est pas seulement affectée par le changement climatique : elle fait aussi partie de la solution.



Connaissance de l'adaptation de la Réserve au changement climatique

Cette métrique vise à évaluer dans quelle mesure les acteurs locaux ont connaissance des actions mises en œuvre sur la Réserve pour faire face au changement climatique. Bien qu'**aucun programme structuré** ne soit actuellement en place, certaines initiatives existent : installation de ganivelles anti-batillage pour limiter l'érosion, réflexion autour de la réduction de la consommation énergétique des pompes, reconnaissance du rôle écologique de la zone humide, dont 12 % des services rendus sont liés à la régulation du climat ou encore création de zones de surverse.

Malgré ces éléments, la connaissance qu'en ont les acteurs **reste faible (1/5)**.

Beaucoup déclarent ne pas savoir ce qui est fait sur le site, ce qui s'explique en partie par **un manque de communication de la part de la Réserve** sur ces sujets.

Par ailleurs, l'évaluation de cet indicateur s'est révélée délicate ; l'absence de programme clair a biaisé les perceptions : les acteurs peinent à identifier ce qui est réellement entrepris.

Avis sur les choix d'adaptation au changement climatique de la Réserve

Cette métrique obtient la note médiane de **4/5** pour tous les acteurs. Malgré le fait que les acteurs n'aient **aucune connaissance** de ce qui est mis en place.

Dans l'ensemble, les acteurs interrogés répondent "*plutôt oui*" à la question "*Etes-vous d'accord avec ces choix d'adaptation ? Pourquoi ?*". Cela montre une nouvelle fois que les acteurs font confiance à l'équipe gestionnaire.

Deux acteurs ne sont "*pas du tout d'accord*" avec ce qui est fait car selon eux ce n'est pas suffisant. Un acteur est "*plutôt pas d'accord*" avec ce qui a été fait.

Synthèse de l'indicateur changement climatique

Pour le changement climatique ce sont donc les **partenaires, gestionnaires et techniciens** qui ont le plus de connaissances. Ces acteurs pourront être mobilisés dans le cadre de l'élaboration d'un **Natur'Adapt**.

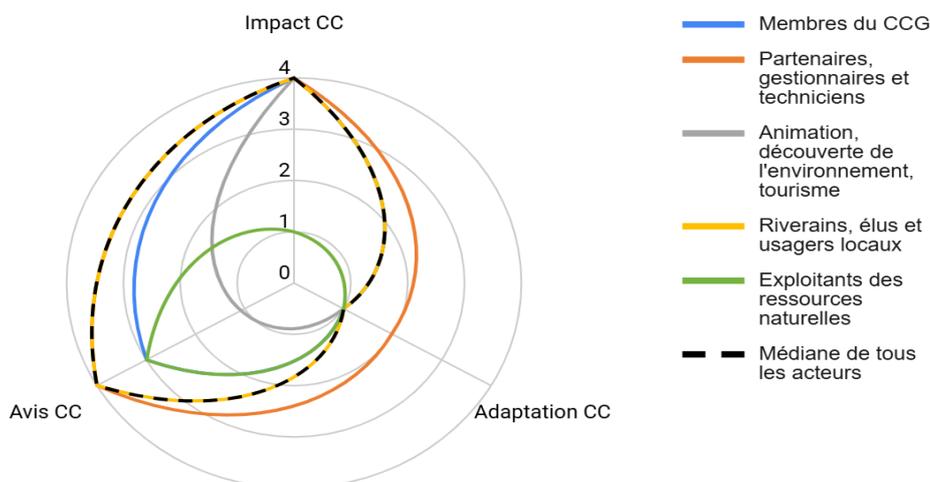


Figure 45 : Graphique radar de l'indicateur du changement climatique par groupes d'acteurs et métriques



Synthèse

4/5



Evaluation de la perception du changement climatique par indicateurs

Bon

- ✓ Impact du CC sur le territoire
- ✓ Avis sur les choix d'adaptation de la RNN

Insuffisant

- ✗ Connaissance de l'adaptation de la Réserve au CC

Evaluation de la perception du changement climatique par groupe d'acteurs

Bon

- ✓ Partenaires, gestionnaires et techniciens (4/5)
- ✓ Animation, découverte de l'environnement, tourisme (4/5)
- ✓ Riverains, élus et usagers locaux (4/5)

Moyen

- ~ Membres CCG (3/5)

Insuffisant

- ✗ Exploitants des ressources naturelles (1/5)

Remarques

- Les acteurs ont dans l'ensemble une bonne connaissance des impacts sur changement climatique, avec un score médian de **4/5**.
- Les acteurs ont une faible connaissance des actions faites par la RNN sur les questions du changement climatique à cause de la faible communication faites sur ce sujet
- Le groupe **partenaires, gestionnaires et techniciens** se distingue par un niveau de connaissance des actions réalisées par la RNN sur le changement climatique meilleur que les autres (3/5)

2. Synthèse des avis sur le CCG

Le CCG réunit les principaux acteurs impliqués dans la gestion de la Réserve, afin de débattre des orientations et de suivre la mise en œuvre du plan de gestion. Les résultats relatifs à cet organe permettent d'évaluer la perception qu'en ont ses membres.

Parmi les 33 personnes interrogées dans le cadre de ce diagnostic, **15 sont membres du CCG**, soit **45 % de l'échantillon**.

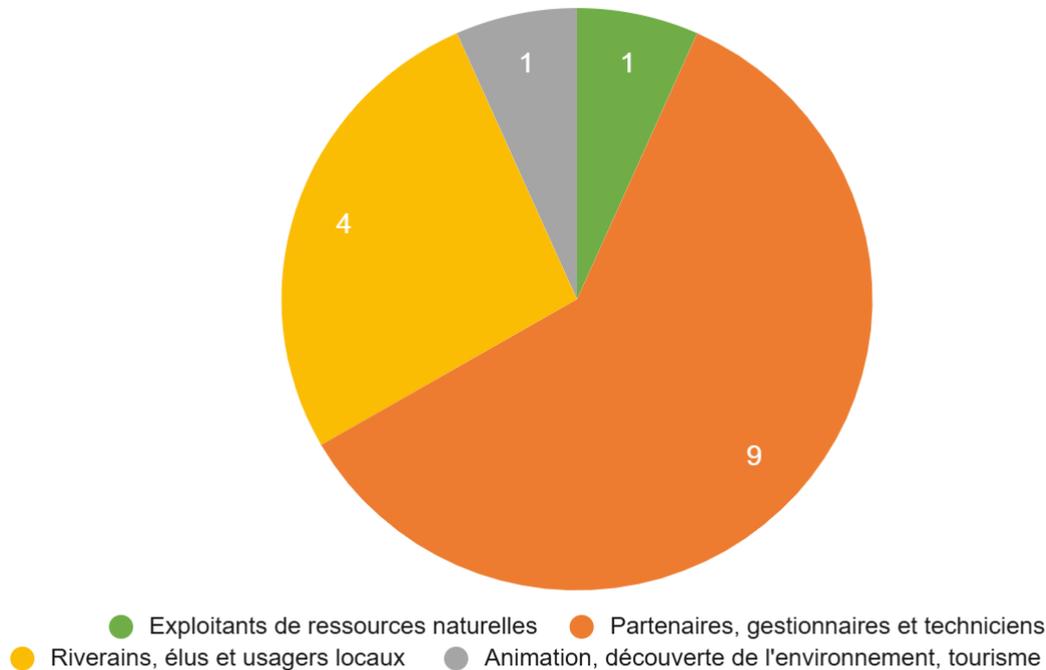


Figure 46 : Répartition des membres du CCG par groupe d'acteurs

On observe que **les groupes les plus représentés dans l'échantillon** parmi les membres du CCG sont les **partenaires, gestionnaires et techniciens**, ainsi que les **riverains, élus et usagers locaux**, ce qui reflète la composition réelle du comité. Par ailleurs, sur les **32 personnes officiellement membres du CCG**, **seules 4 n'étaient pas présentes lors de la réunion de 2023**, ce qui témoigne d'un **taux de participation assez élevé** et d'un **engagement de la part des acteurs impliqués** dans cette instance.

Sentiment d'être impliqué dans la vie de la Réserve

La note médiane attribuée par l'ensemble des membres du CCG est de **4/5**, traduisant un **sentiment global d'implication plutôt positif** vis-à-vis de la vie de la Réserve. Cela suggère que les acteurs se sentent concernés et investis dans son fonctionnement.

Ce sont les membres issus des secteurs **animation, découverte de l'environnement et tourisme** qui affichent le **plus haut niveau d'implication (5/5)**. Les **riverains, élus et usagers locaux** suivent de près, avec une médiane de **4,5/5**. En revanche, comme observé tout au long de cette synthèse, le **groupe des exploitants des ressources naturelles** affiche la **médiane la plus basse, à 2/5**. Ce score met en évidence une **forme de distance ou de réserve** à l'égard de la gouvernance actuelle de la Réserve.

Avis sur le CCG comme instance de discussion

Les acteurs interrogés ont été invités à répondre à la question suivante : *“Que pensez-vous du CCG, en tant qu'instance de discussion ?”*. La **note médiane obtenue est de 4/5**, ce qui indique que **le CCG est perçu comme un espace relativement adapté à l'échange et à la discussion**. Toutefois, cette appréciation moyenne masque **des avis contrastés selon les profils d'acteurs**.



L'**exploitant de ressources naturelles** interrogé exprime une **forme de défiance** à l'égard du CCG, considérant qu'il **ne s'agit pas d'une instance réellement consultative**, car *“à la fin, c'est la Réserve qui décide”*; ce point de vue est partagé par d'autres acteurs. Pour eux, le CCG sert avant tout à transmettre des informations et à faire un bilan des actions menées, **sans offrir un véritable espace d'échange ou de débat**. Cependant, **ces limites perçues** relèvent du **fonctionnement institutionnel propre à ce type d'instance réglementaire**.

À l'inverse, **d'autres membres se montrent satisfaits** du fonctionnement actuel. Certains soulignent qu'ils peuvent **s'exprimer librement et être écoutés** : *“Quand j'ai quelque chose à dire, je suis écouté”* D'autres adoptent **une posture d'accompagnement**, estimant que **le CCG n'est pas le lieu pour poser des questions**, car cela se fait à d'autres moments.

Enfin, une voix nuancée propose une piste d'amélioration : *“Ce n'est pas un lieu de débat, mais ça devrait l'être”*, traduisant une **aspiration à plus d'interaction et de co-construction au sein de cette instance**.

Dans l'ensemble, cette diversité d'opinions **met en évidence les attentes variées vis-à-vis du CCG** : entre information, soutien, consultation et participation, les fonctions perçues divergent.

Interventions régulières lors des CCG

La **note médiane attribuée à la fréquence de prise de parole lors des CCG** est de 3/5.

Les **écarts de réponses observés sur cette métrique** révèlent des **disparités d'implication orale** lors de ces réunions. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces différences : un **désintérêt relatif pour les sujets abordés**, une **perception de non-légitimité à intervenir**, ou encore un **sentiment de ne pas être concerné**. C'est notamment le cas d'un exploitant agricole qui confie ne plus savoir pourquoi il continue de se rendre au CCG.

À l'inverse, **un seul acteur dit ne jamais intervenir**, pour éviter de **mettre en difficulté l'équipe gestionnaire**. Cela souligne que **d'autres formes de dialogue existent**.

Fréquence de participation au CCG

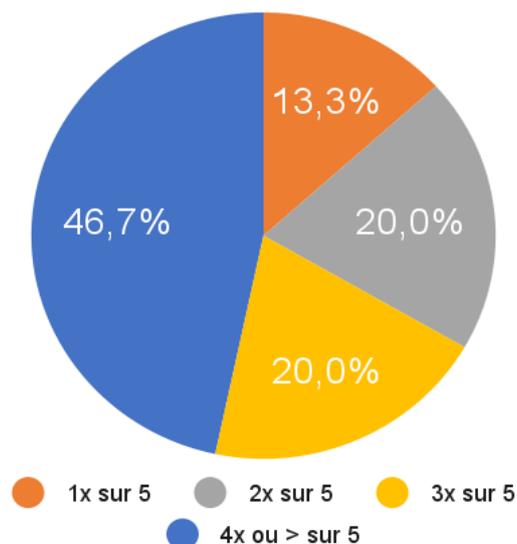


Figure 47 : % d'acteurs par fréquence de participation au CCG



Près de la moitié des acteurs déclarent avoir assisté à **4 réunions ou plus sur les 5 dernières années**. Cela laisse entendre que **ces acteurs se sentent concernés par les enjeux et les actions menées au sein de la Réserve**.

À l'inverse, une minorité assiste rarement aux réunions : **13,3 % n'y ont participé qu'une seule fois sur les 5 dernières années**, ce qui peut traduire un **désintérêt, une contrainte de disponibilité, ou une perte de sens perçue dans leur participation**.

Cette répartition globale montre que **la majorité des acteurs interrogés participent au moins de manière occasionnelle**, et qu'un noyau stable assure une présence récurrente.

Toutefois, **la disparité des fréquences de participation pose la question de l'accessibilité, de la pertinence du format, et du niveau d'inclusion dans la gouvernance**.

Synthèse CCG

Le graphique radar met en évidence le fait que les acteurs participent régulièrement au CCG. En revanche, pour les autres métriques, l'écart entre l'exploitant de ressources naturelles et les autres groupes d'acteurs est très marqué.

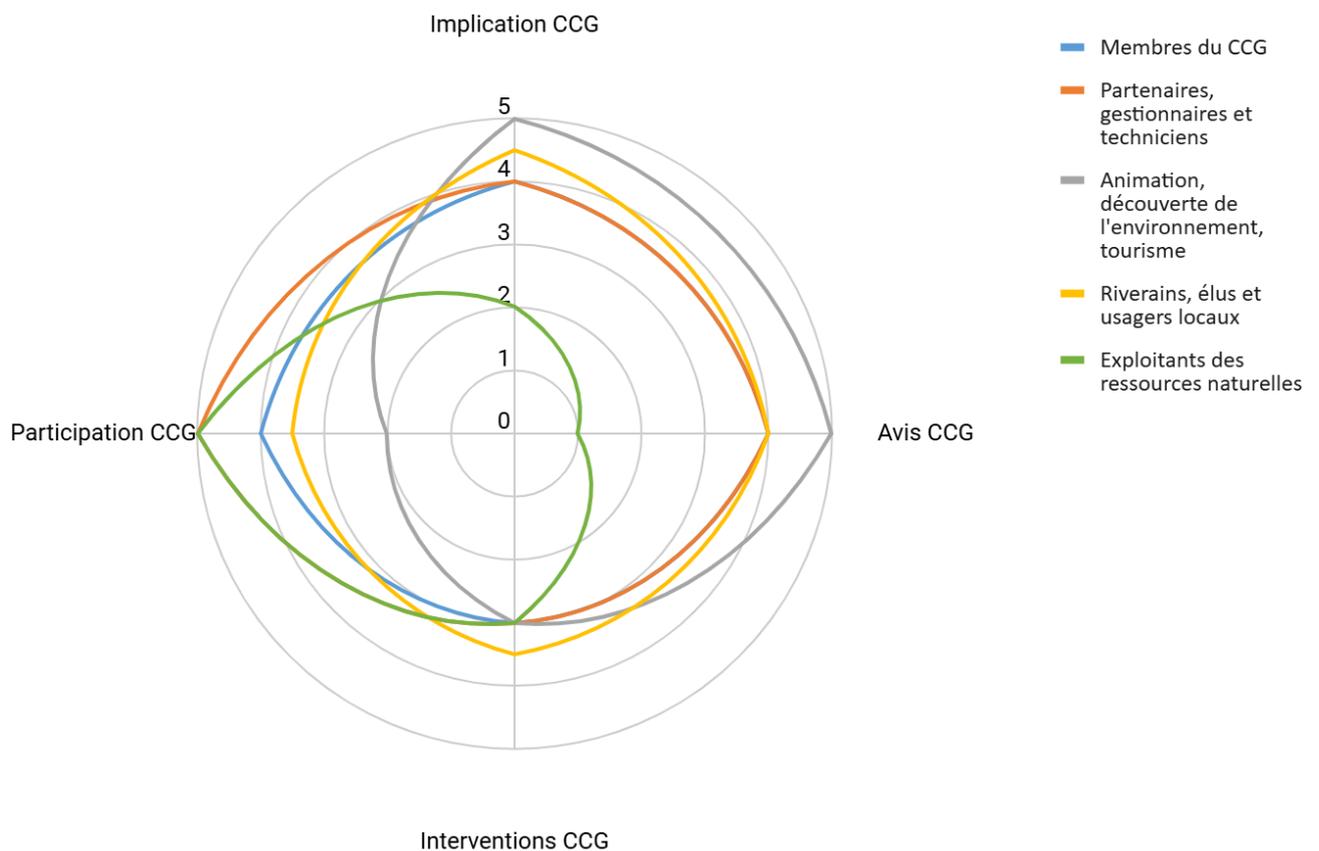
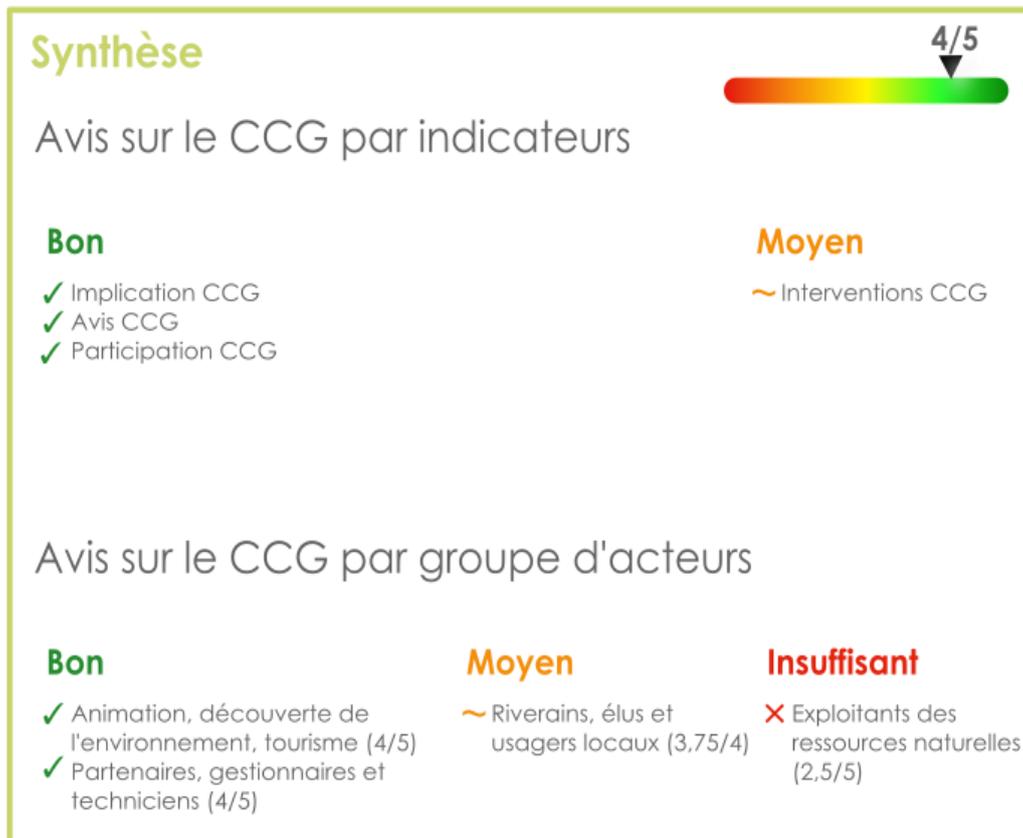


Figure 48 : Graphique radar de l'indicateur du CCG par groupes d'acteurs et métriques



Remarques

- La majorité des acteurs considère que le CCG est un **espace utile à la discussion**
- Certains trouvent que la gouvernance du CCG est unilatérale
- Le groupe des **exploitants de ressources naturelles** affiche une posture plus distante, et un sentiment de non-implication renforcé par un manque d'échanges directs.
- Les acteurs interviennent "de temps en temps", mais les disparités sont fortes **selon les groupes**.
- Certains acteurs préfèrent ne pas intervenir au CCG, tout en échangeant à d'autres moments avec les gestionnaires
- Le sentiment d'implication dans la vie de la Réserve est positif **(4/5)**, en particulier chez les acteurs de l'**animation, découverte de l'environnement et du tourisme (5/5)**.

3. Synthèse AFOM (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)

L'analyse **AFOM** a pour but de permettre de synthétiser l'entretien réalisé. Les acteurs ont donné des mots-clés par catégorie (atouts, faiblesses, opportunités et menaces).



Atouts

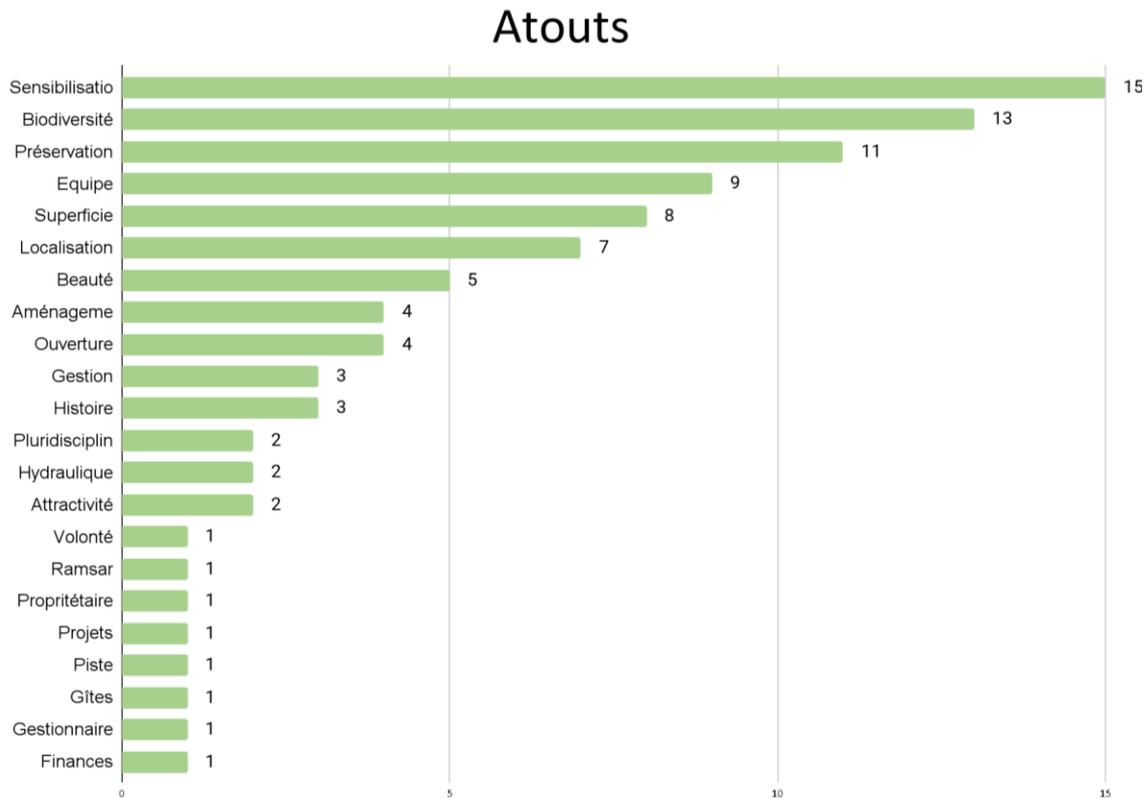


Figure 49 : Principaux termes évoqués pour donner les atouts de la RN du Marais d'Orx

L'un des atouts ressortant des entretiens est le **volet sensibilisation**. Cette thématique a été évoquée **15 fois**, ce qui témoigne de son importance. La majorité des acteurs souligne la **qualité des animations**. Plusieurs acteurs estiment que ce travail d'animation permet à la RNN d'**éviter un enfermement sur elle-même**.

Le **volet biodiversité**, est également reconnu comme une force, **mentionné 13 fois**.

Un autre atout est **la mission de préservation de la zone**, citée par **11 acteurs**. Ce constat confirme que la RNN **remplit ses missions** et qu'elle est **bien ancrée sur son territoire**.

Parmi les forces identifiées figure **l'équipe gestionnaire**. Ce point a été mentionné **à 9 reprises**. Elle est décrite comme **pluridisciplinaire, compétente et passionnée**. Leur **légitimité** dans la gestion du site, la conservation et la conduite des missions pédagogiques est bien ancrée. Cela reflète la qualité du lien humain entre la Réserve et ses partenaires.

Enfin, la **superficie de la Réserve** a été citée comme un atout par **8 acteurs**. Cette grande étendue est perçue de deux façons : d'une part, elle permet de **préserver un vaste espace naturel** dans un contexte littoral soumis à des **pressions foncières** ; d'autre part, cette superficie rend possible la fourniture de **services écosystémiques**. Cela traduit une **prise de conscience territoriale** de la nécessité de préserver de tels espaces.



Faiblesses

Faiblesses

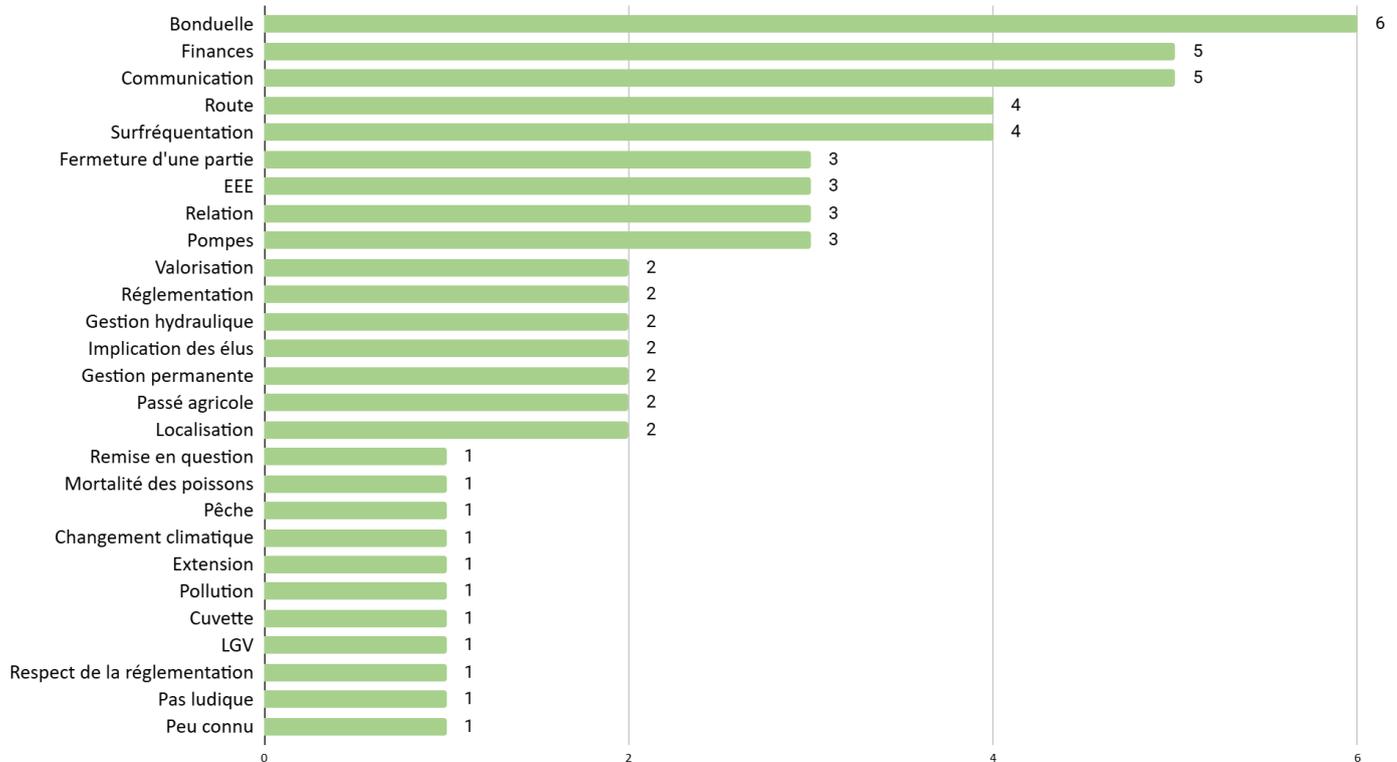


Figure 50 : Principales faiblesses évoquées

Parmi les faiblesses identifiées par les acteurs locaux, **la présence de l'usine Soleal Bonduelle** à proximité immédiate du site revient en premier, évoquée par **6 acteurs**. Les nuisances associées sont diverses : **passage fréquent de camions, pollution lumineuse, bruits liés à l'activité**. Cependant, il est important de souligner que cette faiblesse perçue repose en partie sur un **malentendu quant au rôle de la Réserve**. En effet, la RNN n'a **aucun pouvoir décisionnel ni compétence directe** sur l'usine. Elle doit composer avec. Le fait que certains acteurs citent cette problématique comme une faiblesse, et non comme une menace, témoigne probablement **d'un flou dans la compréhension des catégories de l'AFOM**. À cela s'ajoute une confusion chez certains répondants, qui **associent la Réserve à tout ce qui se passe sur le périmètre du Marais**, sans distinguer les responsabilités de gestion de chacun.

Une autre faiblesse significative réside dans les **difficultés financières** du SMGMN. La majorité des acteurs sont conscients que les **ressources financières** sont **insuffisantes**. Plusieurs acteurs soulignent que les gardes ne peuvent pas toujours concrétiser leurs projets faute de budget. Cette difficulté structurelle nuit potentiellement à la visibilité et à l'impact des missions menées.

Le **manque de communication** a également été évoqué par **5 acteurs** comme une faiblesse. Cette perception concerne à la fois la **visibilité des actions de la Réserve**, la **circulation de l'information auprès des partenaires** et parfois une **absence de retour sur certaines collaborations**. Ce manque de communication peut être à l'origine de **malentendus évitables**. Il est toutefois important de rappeler que des outils de communication existent (comme la **newsletter trimestrielle**) mais semblent **insuffisamment connus ou diffusés**. Cela révèle un **besoin d'adaptation des canaux de communication**.



La **RD71**, traversant la RNN, a été identifiée comme une faiblesse en raison des **problèmes récurrents d'inondation**, ainsi que des **conflits passés autour de ses réaménagements**. Cette problématique renvoie davantage à une **menace externe** qu'à une faiblesse intrinsèque de la Réserve. Le fait que plusieurs acteurs l'identifie comme une faiblesse montre une **confusion** quant à la répartition des responsabilités entre les différentes structures, puisque la gestion de la RD71 relève du Département et non du SMGMN.

Enfin, la **surfréquentation** du site a été évoquée **à quatre reprises** comme une faiblesse. Si le caractère attractif de la Réserve est un signe de succès, cela peut également poser **des enjeux de régulation de la fréquentation**. Ce constat rejoint des réflexions sur la **capacité d'accueil du site**, sur l'équilibre à trouver entre **ouverture au public et préservation**.

Enfin, un seul acteur a jugé que la Réserve manquait d'un **aspect ludique ou attractif**, ce qui est en décalage avec les **15 retours positifs** concernant la **qualité des actions pédagogiques**. Ce point isolé montre la **diversité des attentes** vis-à-vis du site : certains publics souhaiteraient peut-être des **formes de sensibilisation plus interactives**, tandis que d'autres valorisent la cohérence des animations existantes avec les objectifs de préservation.

Opportunités

Opportunités

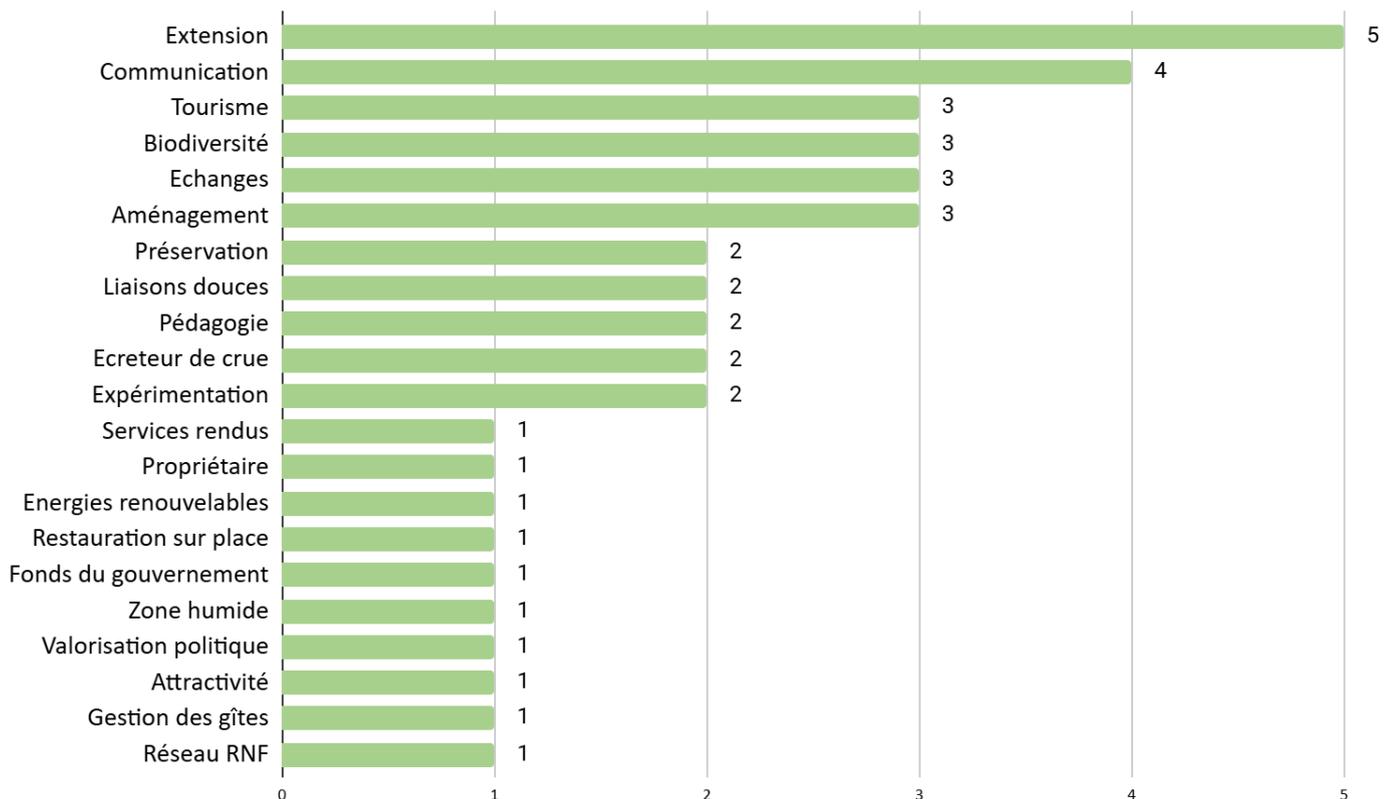


Figure 51 : Principaux termes évoqués pour donner les opportunités de la RN du Marais d'Orx



Les opportunités évoquées par les acteurs interrogés mettent en évidence des **perspectives d'évolution et de consolidation de l'ancrage territorial** de la Réserve. Ces pistes, bien que parfois déjà en cours, sont perçues comme des leviers à renforcer ou à mieux exploiter dans l'avenir.

L'opportunité la plus fréquemment citée (5 acteurs) concerne l'**agrandissement du périmètre** de la Réserve, en cours de mise en œuvre. Les acteurs perçoivent cette extension comme **un signal fort de l'engagement en faveur de la préservation**, permettant d'**intégrer de nouveaux espaces naturels** au dispositif de protection. Cela renforce la cohérence écologique du site, notamment dans le contexte d'un littoral sous pression. Pour certains répondants, cette opportunité a déjà été **intelligemment saisie** par la structure gestionnaire, qui démontre ainsi sa capacité à **agir à une échelle plus large** au service de la biodiversité locale. C'est aussi **un facteur de légitimation** de la Réserve aux yeux du territoire.

Quatre acteurs estiment que la Réserve pourrait davantage valoriser ses actions et ses atouts par une **stratégie de communication renforcée**. Cette opportunité consisterait à **multiplier les canaux d'information**, notamment dans la presse locale, les bulletins municipaux ou les plateformes numériques. Pour certains, il s'agirait aussi de **renforcer la présence de la Réserve dans l'espace public**, en lien avec les habitants et les élus, afin de **mieux faire connaître ses missions, ses enjeux et ses réalisations**, lors de manifestations locales par exemple. Cette meilleure visibilité permettrait **de prévenir certains conflits liés à la méconnaissance des actions de la Réserve**.

Trois acteurs voient dans le Marais d'Orx une opportunité de **développer un tourisme de nature**, complémentaire à l'offre balnéaire dominante sur la côte landaise. Dans cette perspective, la Réserve pourrait **offrir une expérience différente**, centrée sur la découverte de la faune, de la flore et des paysages humides. Cela s'inscrirait dans une logique de **tourisme durable**, en mettant en valeur un patrimoine naturel remarquable tout en **sensibilisant les visiteurs** aux enjeux écologiques. L'opportunité est donc de **positionner le Marais comme un site d'écotourisme** reconnu, respectueux de ses équilibres écologiques selon ces acteurs.

Le Marais d'Orx est également perçu, par **trois acteurs**, comme **une opportunité en soi pour la biodiversité**, notamment en tant que **site de halte migratoire, de reproduction et d'alimentation** pour de nombreuses espèces. Dans un contexte de fragmentation des habitats et de régression des zones humides, la Réserve constitue **un refuge essentiel**, particulièrement pour l'avifaune.

Trois acteurs ont souligné l'opportunité que représenterait **un dialogue renforcé entre la Réserve et les acteurs locaux**. De tels échanges permettraient de **consolider la cohabitation des usages**, d'**améliorer la compréhension mutuelle** et de **faire émerger des projets**.

Enfin, 3 acteurs évoquent l'opportunité de **poursuivre et améliorer les aménagements existants**, qu'il s'agisse d'infrastructures d'accueil du public (sentiers, observatoires, signalétique), de dispositifs pour la gestion hydraulique, ou encore de zones dédiées à l'accueil des scolaires et des groupes. Ces aménagements sont perçus comme **des leviers pour renforcer à la fois la pédagogie et la préservation**, à condition qu'ils restent en cohérence avec les enjeux de protection.



Menaces

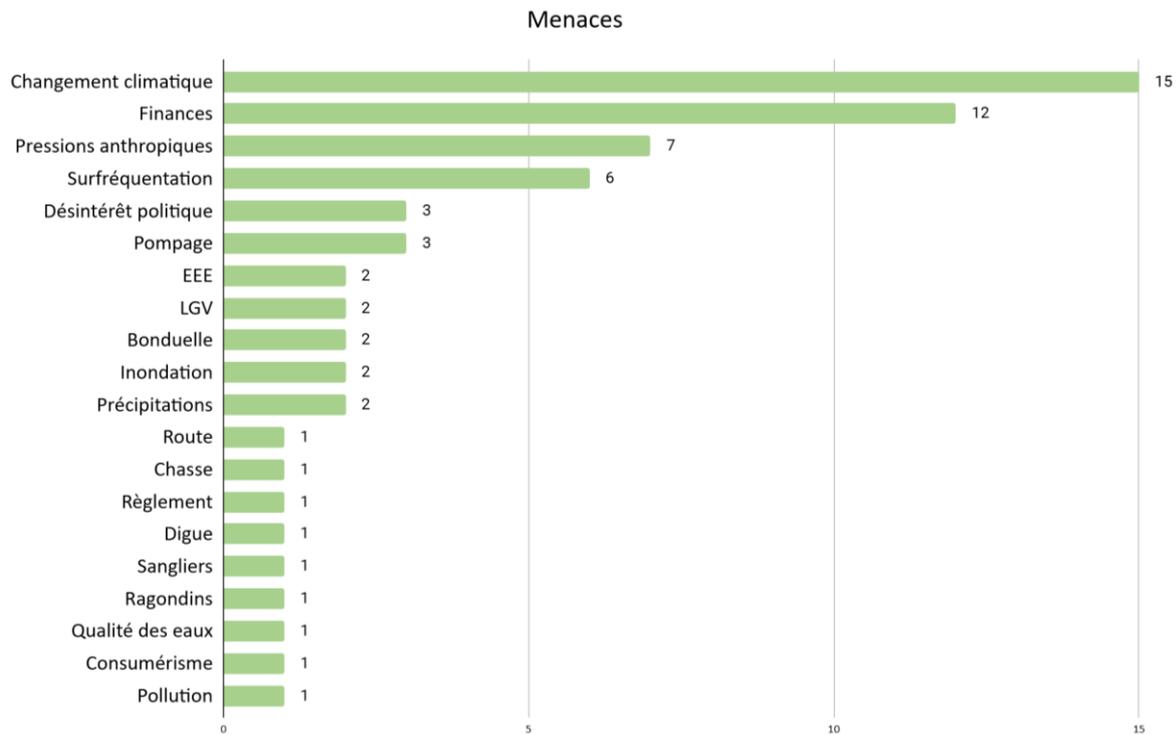


Figure 52 : Principaux termes évoqués pour citer les menaces de la RN du Marais d'Orx

Le changement climatique est **la menace la plus fréquemment mentionnée** par les acteurs, ce qui montre une conscience aiguë de ses effets sur la Réserve. Cependant, cette réponse est à relativiser. En effet, dans la trame d'entretien la technique AFOM arrive juste après les questions sur le changement climatique. Il est donc possible qu'évoquer ce sujet juste avant ait influencé les réponses.

Les **difficultés budgétaires**, également évoquées comme une faiblesse, apparaissent ici comme une **menace** selon **12 acteurs**, car elles peuvent limiter la capacité d'action de l'équipe, freiner certains projets (animations, suivis scientifiques, gestion hydraulique...) et rendre plus difficile l'entretien des infrastructures. Ici les acteurs identifient la pression financière comme une menace et non comme une faiblesse car selon eux la Réserve subit cette contrainte et n'a pas réellement de moyen d'action dessus.

Les acteurs évoquent à **7 reprises** plusieurs types de **pressions humaines** autour de la Réserve : développement urbain à proximité, pollution lumineuse et sonore, activités agricoles ou industrielles en périphérie. Ces pressions, bien qu'extérieures à la Réserve dans leur majorité, **impactent directement ou indirectement son bon fonctionnement écologique**, et demandent une **vigilance constante** de la part du gestionnaire. La LGV en projet à proximité incarne bien ses enjeux territoriaux.

Bien qu'elle puisse être vue comme une opportunité en termes de sensibilisation, la fréquentation, lorsqu'elle **devient excessive**, est aussi perçue comme une **menace pour la tranquillité des espèces**, l'intégrité des milieux et les infrastructures du site. C'est comme cela que **6 acteurs** la perçoivent. Le **risque de dégradation** physique (sentiers, observatoires), le **piétinement**, ou encore les comportements inadaptés des visiteurs sont autant de points d'attention. Cette menace interroge la capacité à **accueillir tout en préservant**, et souligne l'importance d'un **pilotage fin de la fréquentation**. Il est aujourd'hui difficile pour la Réserve d'agir sur cette pression autrement qu'en travaillant avec les

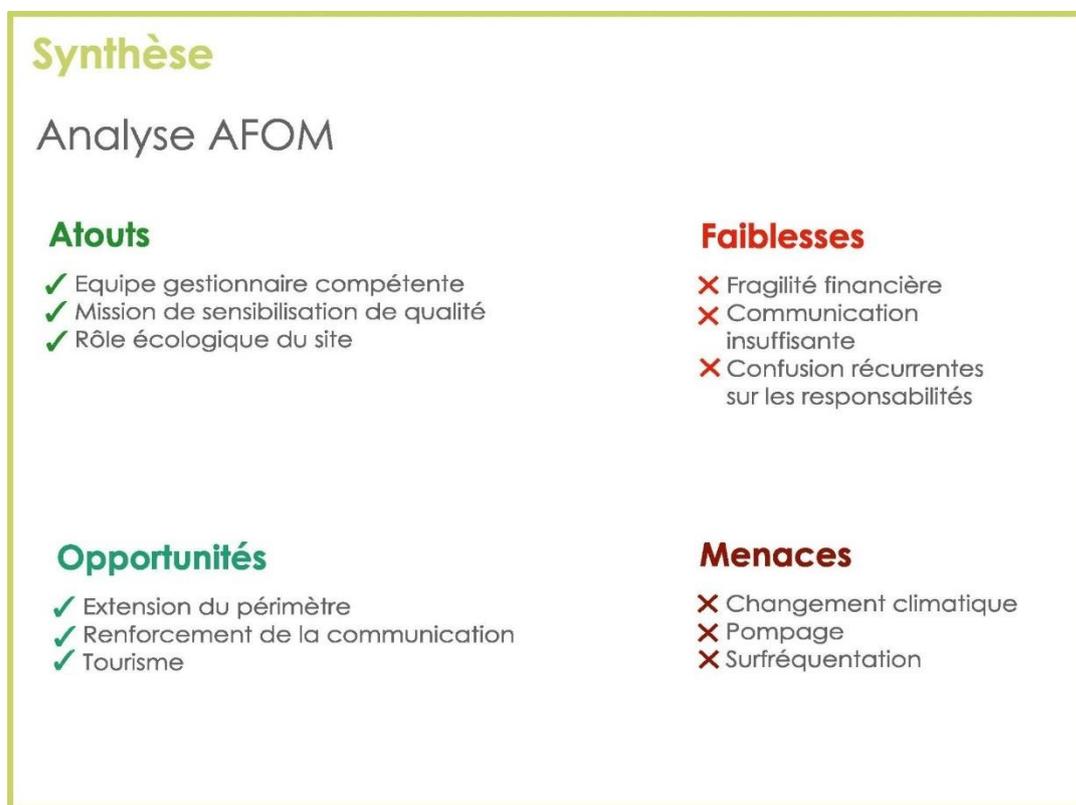


offices de tourisme. Mettre en place des quotas n'est pas envisageable aussi bien en termes de moyens humains qu'en termes d'acceptabilité de la part des usagers.

Trois acteurs expriment une **crainte d'un désengagement ou d'un manque d'intérêt des décideurs publics** (communes, intercommunalités, Département, Région) vis-à-vis de la Réserve. Ce désintérêt peut conduire à un soutien politique affaibli, une baisse des financements, une moindre prise en compte des enjeux écologiques dans les projets d'aménagement à proximité. Cela pose la question de la **reconnaissance institutionnelle** du site et de la capacité du gestionnaire à **mobiliser des soutiens durables**.

Trois acteurs évoquent le **pompage de la zone humide** comme une menace. Cette pression met en lumière la **dépendance du Marais à des équilibres hydrauliques fragiles** et **consommateurs d'énergies**.

Synthèse AFOM



Ce qui ressort dans cette analyse AFOM, c'est tout d'abord la question des **finances**, évoquée à la fois comme une **faiblesse** et comme une **menace**. Cette récurrence souligne un **enjeu central** à résoudre : sans moyens financiers suffisants, la Réserve peine à mettre en œuvre certaines de ses missions, ce qui fragilise sa capacité d'action à moyen et long terme.

Le **manque de communication**, quant à lui, est identifié comme une **faiblesse** dans le fonctionnement actuel de la Réserve, mais également comme une **opportunité** à saisir. Bien que des actions existent déjà (newsletter, animations,...), plusieurs acteurs pointent un **manque de visibilité** des actions menées.

La **valeur écologique** du Marais et les **missions de préservation** portées par la Réserve sont largement reconnues comme une **force**, mais aussi comme une **opportunité** pour le territoire.



Ainsi, cette analyse AFOM met en lumière les **forces** et **fragilités** de la Réserve ainsi que les **opportunités** et **menaces** qui structurent son ancrage territorial.

4. Les indicateurs de synthèse

Afin d'avoir une vision globale de l'ancrage territorial de la Réserve, **des indicateurs de synthèse** ont été construits à partir des différentes dimensions analysées.

Ils permettent de comparer les profils d'acteurs et d'identifier les leviers d'amélioration tout en faisant le bilan de l'ancrage territorial de la Réserve.

Rapport bénéfices/ inconvénients

La note médiane attribuée à cet indicateur est de **4/5**, traduisant une perception globalement positive de la Réserve par l'ensemble des acteurs interrogés. Pour la majorité, celle-ci est perçue comme apportant davantage de bénéfices que d'inconvénients. Aucun répondant n'a indiqué qu'elle générerait "*plus d'inconvénients*" ou "*uniquement des inconvénients*", ce qui reflète un bon niveau d'ancrage territorial. Plus précisément, **23 personnes** considèrent que la Réserve apporte "*plus de bénéfices*", tandis que **8** estiment qu'elle apporte "*uniquement des bénéfices*", renforçant l'image favorable dont bénéficie la RNN sur son territoire.

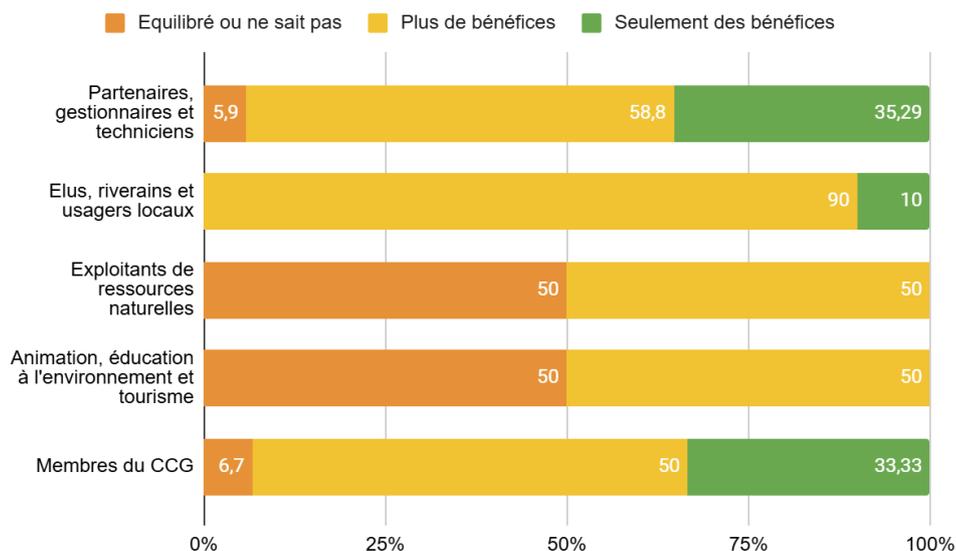


Figure 53 : Rapport bénéfices/inconvénients par groupe d'acteurs (%)

Le groupe des **partenaires, gestionnaires et techniciens** se distingue par la plus forte proportion d'acteurs considérant que la Réserve apporte "uniquement des bénéfices" (35,29 %). Les **membres du CCG** suivent, avec une part significative partageant également cette perception très positive, traduisant un engagement fort et une implication renforcée dans la gouvernance de la Réserve.

À l'inverse, **deux groupes** ne comptent aucun répondant ayant exprimé une vision exclusivement positive : les acteurs issus de l'**animation, de l'éducation à l'environnement et du tourisme**, ainsi que les **exploitants de ressources naturelles**. Ce constat suggère une perception plus nuancée, voire critique, de l'existence ou du fonctionnement de la Réserve. En particulier, chez les exploitants, cette position peut s'expliquer par les contraintes induites par le statut de Réserve



Naturelle : **interdiction de la chasse et de la pêche, réglementation renforcée** ou **impacts sur les pratiques agricoles**. Bien qu'ils reconnaissent certains apports comme la préservation de la biodiversité par exemple, ces bénéfiques peuvent être partiellement amoindris par les effets perçus comme limitants.

L'analyse des réponses met ainsi en évidence des perceptions différenciées selon les profils d'acteurs.

Enracinement de la Réserve sur le territoire

La note médiane de cette métrique est de **4/5**, ce qui signifie que selon les acteurs la Réserve est plutôt bien enracinée sur le territoire.

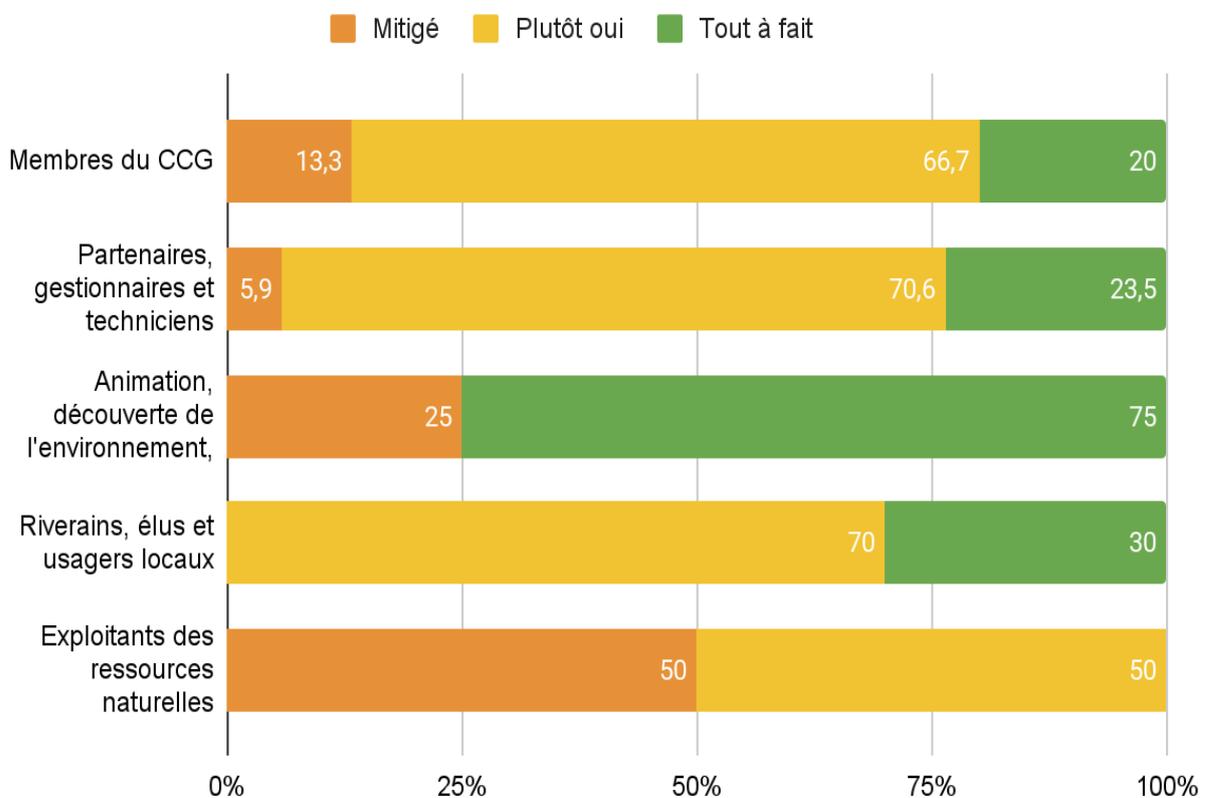


Figure 54 : Avis sur l'enracinement par groupe d'acteurs (%)

Cette métrique met en évidence des perceptions contrastées selon les groupes d'acteurs. Le groupe des acteurs impliqués dans **l'animation, la découverte de l'environnement et le tourisme** est celui exprimant le plus fortement l'idée que la Réserve est pleinement enracinée dans son territoire. À l'inverse, **les exploitants des ressources naturelles** se montrent une nouvelle fois plus réservés, traduisant un ancrage perçu comme plus limité de leur point de vue.

Ces résultats, croisés avec les données issues des autres indicateurs (connaissance, intérêt et implication), confirment néanmoins une perception globalement positive de l'ancrage territorial de la Réserve.



Attentes des acteurs interrogés

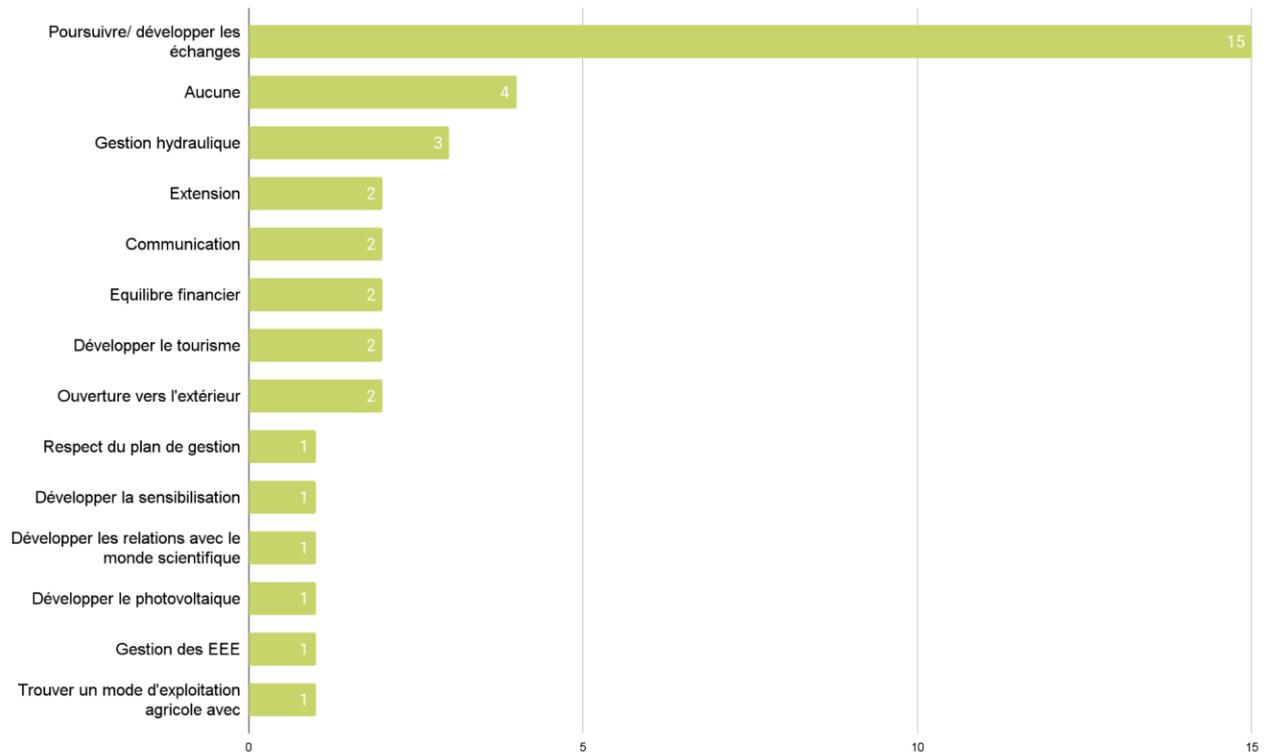


Figure 55 : Occurrence des attentes des acteurs

Quatre acteurs déclarent n'avoir aucune attente vis-à-vis de la Réserve. L'un d'eux précise ce positionnement par une forme de désengagement général, affirmant "*ne plus croire à rien*". À l'inverse, **quinze personnes** expriment le souhait que les échanges actuels soient maintenus ou encore davantage développés, témoignant d'un intérêt pour la poursuite du dialogue et des coopérations existantes.

Malgré certaines critiques émises par ailleurs concernant les animations, un seul acteur formule une attente explicite en matière de sensibilisation. En revanche, deux personnes expriment le souhait d'une ouverture plus marquée de la Réserve vers l'extérieur, suggérant un besoin de visibilité accrue ou de coopération élargie avec de nouveaux publics ou partenaires.

Synthèse globale

L'analyse a mis en évidence un ancrage territorial globalement solide, soutenu par des atouts écologiques, scientifiques et relationnels reconnus, mais aussi freiné par certaines fragilités en matière de communication, de participation et de compréhension des règles. Ces constats appellent à mobiliser des leviers d'action ciblés, afin de consolider les forces identifiées, corriger les faiblesses et transformer les opportunités en bénéfices concrets pour l'ensemble des acteurs du territoire.



Synthèse globale

4/5



Ancrage territorial par indicateurs

Bon

- ✓ Intérêt (4/5)
- ✓ Implication (4/5)
- ✓ Connaissance (4,5/5)
- ✓ CCG (4/5)
- ✓ Changement climatique (4/5)

Ancrage territorial par groupe d'acteurs hors CCG et changement climatique

Bon

- ✓ Membres CCG (4/5)
- ✓ Animation, découverte de l'environnement, tourisme (4,5/5)
- ✓ Partenaires, gestionnaires et techniciens (4/5)

Moyen

- ~ Riverains, élus et usagers locaux (3,75/5)
- ~ Exploitants des ressources naturelles (3/5)

Ancrage territorial par groupe d'acteurs, tous indicateurs confondus

Bon

- ✓ Membres CCG (4/5)
- ✓ Animation, découverte de l'environnement, tourisme (4,25/5)
- ✓ Partenaires, gestionnaires et techniciens (4/5)
- ✓ Riverains, élus et usagers locaux (4/5)

Insuffisant

- ✗ Exploitants de ressources naturelles (2,5/5)



II. Discussions et propositions d'actions

A. Discussion des résultats par facteurs d'influence

1. Méconnaissance du périmètre de la Réserve à mettre en perspective avec le projet d'extension

De nombreux acteurs rencontrés ont dessiné des **limites approximatives, voire erronées**. Cette méconnaissance constitue un enjeu central et important **dans le contexte actuel du projet d'extension**.

Le **flou autour des limites géographiques** entretient des incompréhensions sur les **règles et usages applicables**, ce qui peut nourrir des tensions. Un acteur affirme par exemple que *“la pêche est autorisée sur une partie de la RD71”*, montrant une confusion sur la localisation des zones réglementées. À l'inverse, certains projettent un périmètre bien plus large que celui officiellement reconnu. C'est le cas de l'acteur 6, qui pense que la Réserve *“englobe 9 communes”* et trace un contour exagérément étendu. Il ajoute que cela *“fait une zone non-chassable importante”*. D'autres affirment qu'il *“faudrait qu'on l'agrandisse”*.

Ce **décalage de perception** entre les différents acteurs rend difficile **l'appropriation de la Réserve**.

La **proximité géographique** des acteurs interrogés ne constitue pas toujours un gage de meilleure connaissance : certaines personnes se trouvant à proximité de la Réserve peinent à en dessiner les contours, tandis que d'autres, plus loin, sont plus précis.

2. Participation insuffisante aux événements

Certains acteurs, notamment les **exploitants de ressources naturelles, les élus, riverains et usagers locaux**, restent peu présents lors des animations, réunions ou événements proposés par la Réserve. Cette faible participation peut s'expliquer par plusieurs facteurs, au premier rang desquels une **absence d'invitations ciblées**. Comme le formule une interlocutrice : *“Quand je suis invitée, j'y vais, mais c'est rare”*, soulignant un **problème de mobilisation**, plutôt qu'un désintérêt de principe. Or, ces **temps d'échange jouent un rôle stratégique** dans la construction du lien entre la Réserve et son territoire. Ils permettent de **renforcer la lisibilité de son action** mais aussi de **créer des espaces de dialogue**.

Pourtant, cette participation limitée ne s'accompagne ni de défiance ni de critiques à l'égard de l'équipe mais plutôt d'un manque d'intérêt ou de temps de la part des acteurs.

Plusieurs verbatims montrent la confiance qu'ont les acteurs vis-à-vis de la Réserve : *“Je n'ai jamais eu de mauvais retours”*, ou encore *“Je n'ai pas d'avis car je n'ai pas fait d'animations avec eux, mais les retours sont positifs”*.

Les animations, bien que peu connues, sont **saluées**. Plusieurs retours soulignent leur qualité : *“Les animations sont très bien, très pro, très pédagogiques. Les personnes qui travaillent sont investies”*, ou encore *“Des interventions de qualité”*. Même les personnes n'ayant pas participé reconnaissent leur intérêt potentiel : *“Je n'ai pas participé, mais c'est bien d'en faire, c'est un bon support. Ça pourrait être plus visible”*.

D'autres remarques vont dans le sens d'un **engagement fort de l'équipe** malgré des moyens limités : *“Ils ont la volonté de faire”*, ce qui vient conforter l'idée que **la qualité n'est pas en cause**, mais plutôt la **visibilité et l'accessibilité des animations**.



Ce constat révèle un **paradoxe** : les acteurs font **confiance** à la Réserve, mais ne sont pas toujours présents lors des événements. Il est donc envisageable d'ajuster l'offre d'événements aux différents acteurs. Un effort particulier pourrait aussi être mené pour **mieux valoriser les animations existantes**, à travers des supports de communication plus lisibles, des relais locaux, ou encore des partenariats avec les structures éducatives ou associatives du territoire. Cela permettrait, par exemple, de limiter les annulations d'animations grand public faute de participants. En 2024, 13 animations ont ainsi dû être annulées pour cette raison.

3. Acceptation différenciée de la réglementation

L'acceptation de la réglementation en vigueur au sein de la Réserve est **globalement satisfaisante**.

Pour autant, des variations notables apparaissent selon les profils d'acteurs. Les exploitants de ressources naturelles affichent une adhésion plus faible (2,5/5). Ce score modéré peut traduire une forme de tolérance voire une méconnaissance partielle des règles. Comme l'exprime un acteur : *“Je comprends, mais je suis pénalisé”*.

La réglementation est perçue comme nécessaire : *“C'est bien qu'il y ait des endroits où la nature est protégée et où on ne fait pas n'importe quoi”*. Certains estiment qu'elle est bien acceptée localement : *“Je ne pense pas que ce soit trop pour les gens”*.

Cependant, plusieurs verbatims révèlent un **rejet ponctuel**, lié à la perception d'une réglementation trop stricte. Un usager confie : *“C'est une réglementation stricte. Je m'y étais opposé. J'avais râlé. Le panneau quand on arrive donne un sentiment d'hostilité”*. D'autres évoquent un décalage entre les règles et les usages locaux : *“La réglementation est pragmatique car la Réserve est accessible pour le public. Ça ne renferme pas, mais les gens du coin ne la comprennent pas. Ils voudraient aller courir”*, ou encore *“Il faudrait peut-être une évolution pour les chiens”*.

Ces remarques soulignent que la réglementation est parfois mal vécue, notamment lorsqu'elle entre en contradiction avec les pratiques de loisirs. Le sentiment de frustration est particulièrement marqué chez certains usagers qui comparent avec d'autres Réserves Naturelles des Landes perçues comme plus souples : *“À Arjuzanx, c'est bien car il y a la possibilité de faire des activités. Là, on ne peut même pas pêcher. Je ne suis pas sûr qu'empêcher les gens de courir, ça perturbe les ragondins”*.

Ces critiques renvoient à des **attentes d'équilibre entre protection de la nature** et accessibilité, et appellent à une **pédagogie plus fine sur les finalités des règles** (ce qu'elles permettent de préserver, pourquoi elles sont utiles...).

La réglementation, bien que perçue comme stricte, est parfois relativisée : *“Les contraintes sont nécessaires à la protection forte”*, indique un acteur, pointant la légitimité des règles au regard des enjeux environnementaux.

4. Incompréhension autour de l'organisme gestionnaire

La note médiane de 4/5 attribuée à la connaissance de l'organisme gestionnaire reflète une image globalement favorable de la structure. Cette reconnaissance s'accompagne de verbatims valorisants : *“Ils font le maximum de ce qui est techniquement possible”*, ou encore *“À part que je ne connaissais pas le nom, je soutiens leurs actions”*, soulignant une adhésion aux missions de la Réserve, même en l'absence d'identification précise de l'entité gestionnaire.

Cependant, cette bonne perception globale masque des lacunes dans l'identification de la structure, en particulier chez certains groupes d'acteurs, tels que les exploitants de ressources naturelles, ou les acteurs de l'animation, du tourisme et de l'éducation à l'environnement. Plusieurs



déclarations illustrent cette méconnaissance : “On ne sait jamais qui fait quoi”, “Je ne le connais pas”, “Sans avis, je ne connais pas”.

Cette situation peut freiner l'implication des parties prenantes. Une connaissance floue de la structure limite en effet l'identification des bons interlocuteurs et rend les démarches plus complexes. Comme le résume un acteur : “Je m'entends très bien avec eux, mais on ne sait jamais à qui on doit s'adresser quand il y a plusieurs organismes”, mettant en évidence la complexité de gouvernance du site.

Il peut également y avoir une confusion entre le gestionnaire et le propriétaire : “On se perd un peu entre labellisation, propriétaire et porteur”.

Pour autant, le fait que le gestionnaire soit un syndicat mixte est perçu positivement par certains acteurs : “Le fait que ce soit un syndicat permet d'aller au-delà de l'aspect environnemental. Il y a aussi l'aspect territorial et le fait qu'il y ait des élus, ça permet d'échanger et ça permet une meilleure acceptation des habitants”.

Il ressort donc de cette analyse que l'organisme gestionnaire bénéficie d'une bonne image, mais que sa lisibilité reste à renforcer. Une meilleure clarification des rôles.

5. Un manque de communication pouvant rendre flou les actions

L'ensemble des groupes d'acteurs rencontrés exprime une **connaissance partielle voire floue des missions de la Réserve**. Ce constat est particulièrement marqué chez les **exploitants de ressources naturelles**, qui déclarent se sentir peu informés des objectifs, des domaines d'intervention et du fonctionnement de la Réserve. Si la note attribuée à la connaissance des outils de communication est globalement faible, paradoxalement, les acteurs estiment que l'information est “**facilement accessible**”.

Plusieurs verbatims confirment que les acteurs ne cherchent pas systématiquement l'information : “Non, car je ne cherche pas activement l'information”, ou encore “Je ne regarde pas assez ce qui est proposé. Je tombe dessus par hasard”. Ces propos illustrent une attente passive vis-à-vis de la communication, dans laquelle les informations sont disponibles, mais peu visibles, ce qui limite leur portée. Un acteur souligne toutefois : “C'est bien que le plan de gestion soit en ligne”, reconnaissant l'effort de transparence.

Pourtant, le catalogue d'**animations proposées est jugé insuffisant** par plusieurs personnes interrogées. Un acteur déclare : “Il n'y a pas assez d'animations faites car il n'y a pas beaucoup de thunes et de temps”, reconnaissant les contraintes qui pèsent sur l'équipe.

D'autres expriment une attente forte, mais bienveillante : “J'en veux plus, mais ce n'est pas une question de qualitatif”. Enfin, des suggestions émergent pour renforcer leur impact territorial : “Il faut peut-être apporter les animations dans les écoles du coin”. Cependant, cet acteur n'est pas au courant que la Réserve travaille déjà avec les écoles.

Une meilleure **valorisation des actions menées, combinée à une stratégie de communication plus active**, apparaît ainsi comme un levier essentiel pour améliorer la compréhension, renforcer l'adhésion et prévenir les malentendus.

Autre facteur déterminant : la **capacité à coopérer entre acteurs**, notamment sur les sujets complexes et techniques. “Une meilleure coopération des parties prenantes pourrait adoucir la contrainte”, indique un interlocuteur à propos des cyanobactéries. Toutefois, cette coopération reste fragile, en raison de tensions latentes : “Sur les cyanobactéries, il peut y avoir une coopération compliquée avec certains acteurs”. Cela montre que si les contraintes environnementales sont souvent comprises, leur gestion partagée reste un défi.



6. Un sentiment d'inefficacité de gestion de la part de certains acteurs

Des acteurs émettent des critiques sur l'**efficacité des actions** dans certains domaines. Concernant les **sangliers**, plusieurs témoignages évoquent une pression excessive sur les cultures et une action de la Réserve perçue comme peu efficace. *"Il faut une autre gestion sur le sanglier et je conçois que c'est compliqué"*, indique un interlocuteur, tandis qu'un autre évoque qu' *"il y a trop de contraintes sur la chasse de sanglier"*.

Sur le **volet hydraulique**, plusieurs critiques émergent concernant la gestion des niveaux d'eau, le fonctionnement des pompes et l'entretien des canaux. Un acteur affirme que *"pour l'hydraulique ils ne font pas"*. Un autre : *"Je pense que les niveaux d'eau sont assez bien gérés. La gestion de ce marais est compliquée. Ça peut s'assécher complètement"*, montrant la complexité du sujet et les perceptions divergentes selon les interlocuteurs.

Si un **groupe WhatsApp** a été mis en place pour alerter les acteurs (notamment la mairie d'Hossegor et le Syndicat de Rivière) lors des périodes de pompage, cette initiative est jugée positive mais encore insuffisante par certains. Un acteur **déplore un manque d'information hors saison estivale**. *"Il a eu dit qu'à Capbreton ça pouvait être une contrainte vis-à-vis de la qualité de l'eau, mais je n'ai pas vu. Il faudrait un protocole plus clair et connu"*, souligne un acteur, illustrant un besoin accru de clarté dans la gestion de l'eau.

Enfin, plusieurs interrogations portent sur les **coûts énergétiques** liés au fonctionnement des pompes. La station de pompage, essentielle pour la régulation des niveaux d'eau, consomme beaucoup d'énergie. L'idée d'un recours à des énergies renouvelables a été évoquée par **deux acteurs**.

Dans l'ensemble, les critiques sur la gestion hydraulique traduisent une attente forte de **transparence et de communication** entre les parties prenantes.

Des tensions passées, comme celles liées à la RD71, soulignent également l'importance d'un dialogue technique plus étroit et d'une clarification des responsabilités. Enfin, la mission "police et surveillance" de la Réserve est peu identifiée, ce qui peut refléter un manque de visibilité des actions de contrôle. Ces critiques peuvent être dues une nouvelle fois au manque de communication de la part de la Réserve sur leurs actions.

Malgré des contraintes existantes, les entretiens révèlent une forme d'**acceptation générale** de la situation.

B. Identification des axes d'amélioration

À partir des retours d'acteurs et des constats précédents, plusieurs axes d'amélioration peuvent être identifiés pour renforcer l'ancrage territorial de la RNN.

1. Améliorer la lisibilité des actions de la Réserve et clarifier les limites spatiales

Il est recommandé de produire des supports pédagogiques synthétiques et compréhensibles par tous. Il est possible de fournir des documents visant une certaine catégorie d'acteurs mais aussi des supports adaptés selon les sujets à traiter. Par exemple, le sujet de la gestion hydraulique ne doit pas être abordé de la même manière que les EEE.

La mise en place d'installations signalant les entrées de la Réserve, ainsi que de panneaux indiquant que les communes accueillent une Réserve Naturelle Nationale, à l'image de ce qui existe au Courant d'Huchet, permettrait de mieux matérialiser ses limites.



2. Clarifier les responsabilités dans la gestion de l'eau

Le flou sur les rôles de la RNN dans la **gestion hydraulique** peut alimenter des tensions, notamment autour de l'entretien des canaux ou des niveaux d'eau. Des schémas simplifiés ou des documents partagés pourraient expliciter les responsabilités de chacun (syndicats, communes, Réserve). Une meilleure lisibilité contribuerait à une gestion plus apaisée et concertée. Il est également envisageable de mettre en place une signalétique plus aboutie sur le rôle de la Réserve dans la gestion de l'eau.

3. Associer les acteurs au projet d'extension

Il est essentiel de multiplier les temps d'échange avec les habitants, élus, usagers et exploitants, pour co-construire une vision partagée. Ces moments pourraient prendre la forme de réunions publiques, d'ateliers participatifs ou de balades commentées. Des temps de dialogue ouverts, sous forme de réunions publiques, d'ateliers ou de balades commentées, permettent de coconstruire le projet.

Pour y remédier, un renforcement de la signalétique sur le terrain ainsi que la diffusion de cartes dans les documents publics permettraient de mieux faire connaître les limites de la Réserve, en particulier dans un contexte d'extension à venir.

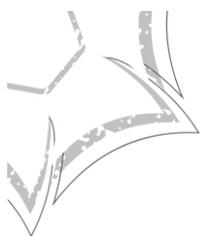
4. Développer des temps d'échange ciblés et communiquer sur les plus-values de la Réserve

Pour améliorer le dialogue, des **formats adaptés** doivent être proposés : visites de terrain à destination des exploitants, réunions courtes pour les élus, animations spécifiques.

De plus, le grand public méconnaît encore les bénéfices concrets de la Réserve : cadre de vie, régulation des eaux, accueil de la biodiversité. Mettre en valeur le travail sur les services rendus de la RNN permettrait une meilleure adhésion au projet de Réserve.

C. Proposition d'objectifs et actions à intégrer au plan de gestion

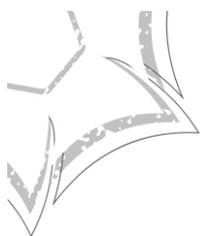
Après avoir analysé les résultats du DAT et mis en évidence les facteurs d'influence existants. Nous pouvons maintenant faire l'état de proposition pour le Plan de Gestion. Cette analyse permet de définir des objectifs et des actions à intégrer. Des points d'amélioration ont été identifiés, en découle des actions à mettre en place. Les objectifs se veulent opérationnels grâce à des actions concrètes, et qui pourront être intégrés dans le prochain plan de gestion.



Points d'amélioration	Acteurs concernés	Objectifs opérationnels	Actions à mettre en place	Indicateurs de réponse
Méconnaissance du périmètre de la RNN dans un contexte d'extension	Tous les acteurs	Permettre une bonne connaissance et appropriation des limites de la RNN	Présentation du périmètre lors des événements et réunions publiques	Nombre de fois où le périmètre est présenté lors des événements
			Supports clairs (affiches, cartes interactives, panneaux)	Nombre de supports élaborés
Participation limitée aux événements malgré une bonne image	Élus, partenaires et exploitants de ressources naturelles	Augmenter la participation moyenne des publics cibles aux événements	Invitations ciblées aux acteurs-clés	Nombre d'événements ciblés organisés
Acceptation différenciée de la réglementation	Tous les acteurs	Compréhension de la réglementation	Formats pédagogiques sur le "pourquoi" des règles (panneaux, vidéos, ateliers)	Nombre de supports élaborés, nombre de sensibilisation sur le sujet
			Communication sur les bénéfices des règles pour la biodiversité	Nombre d'infractions recensées



Manque de lisibilité sur l'organisme gestionnaire	Tous acteurs	Identification du gestionnaire et ses missions	Articles réguliers sur les missions dans la presse locale et l'organisme gestionnaire	Nombre d'articles publiés dans la presse locale
Manque de connaissance des actions de la RNN	Tous les acteurs	Améliorer la connaissance des actions de la RNN	Diffusion via relais locaux (mairies, offices de tourisme, associations)	Nombre d'articles publiés
			Campagnes thématiques	Nombre de campagnes mises en place
			Coordination et harmonisation des publications sur les réseaux sociaux	Post similaires sur les différents canaux
			Développement de nouveaux canaux de diffusion	Développement d'un journal de la Réserve
Perception mitigée de l'efficacité de la gestion hydraulique	Tous les acteurs	Améliorer la compréhension et l'adhésion à la gestion hydraulique	Explication des protocoles de gestion des niveaux d'eau	Nombre de fois où les protocoles ont été présentés en réunion
			Restitution annuelle des données avec les différents acteurs	Vérification de la restitution annuelle des données



Exemple d'actions possibles

	Supports clairs (affiches, cartes interactives, panneaux)
OO auquel l'opération se rattache	Permettre une bonne connaissance et appropriation des limites de la RNN
Pression à gérer	Manque de connaissance du périmètre de la Réserve
Résultat attendu / cette pression	Connaissance du périmètre
Facteur d'influence à l'origine de la pression	Méconnaissance du périmètre de la RNN dans un contexte d'extension
Enjeu concerné	Ancrage territorial
Détail de l'opération	L'opération a pour objectif de mettre en place des supports de communications mettant en évidence les limites de la réserve. Dans cet objectif il est possible d'imaginer que chaque commune membre de la RNN ait un panneau stipulant que la Réserve est présente sur son territoire (comme cela est fait au courant d'huchet par exemple). Une communication dans les canaux locaux sur le projet d'extension de la RNN devra également être mis en place

	Développement de nouveaux canaux de diffusion
OO auquel l'opération se rattache	Améliorer la connaissance des actions de la RNN
Pression à gérer	Manque de connaissance des actions de la RNN
Résultat attendu / cette pression	Meilleure connaissance des actions
Facteur d'influence à l'origine de la	Manque de connaissance des actions de la RNN



pression	
Enjeu concerné	Ancrage territorial
Détail de l'opération	<p>Cette opération a pour objectif d'améliorer l'ancrage territorial de la Réserve Naturelle. L'objectif est d'améliorer la connaissance des actions de la Réserve afin de permettre une meilleure implication des parties prenantes. Pour cela, développer un Journal de la Réserve qui sera distribué dans les communes limitrophes paraît être une solution.</p> <p>Avoir une communication claire sur les canaux de diffusion de Macs par exemple.</p>

	Campagnes thématiques
OO auquel l'opération se rattache	Améliorer la connaissance des actions de la RNN
Pression à gérer	Manque de connaissance des actions de la RNN
Résultat attendu / cette pression	Meilleure connaissance des actions
Facteur d'influence à l'origine de la pression	Manque de connaissance des actions de la RNN
Enjeu concerné	Ancrage territorial
Détail de l'opération	<p>L'opération consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer une signalétique faisant des précisions sur certains aspects de la gestion de la RNN (gestion hydraulique, agriculture...) - animation sur le fonctionnement des pompes pour le grand public

Les propositions issues du DAT visent à répondre de manière opérationnelle aux facteurs d'influence identifiés. Ces actions, intégrées au prochain plan de gestion, permettront de consolider l'ancrage territorial de la RNN.



Conclusion

L'état de l'ancrage territorial de la RNN du Marais d'Orx apparaît bonne, avec une **note médiane globale de 4/5** pour l'ensemble des indicateurs, un score supérieur à celui observé dans plusieurs autres diagnostics, où la médiane se situe plus souvent entre 3 et 3,5/5 (par exemple à la RNN des Marais de Lavours ou à la RNN de la Plaine des Maures). Cette performance témoigne d'une relation de confiance bien établie avec les acteurs du territoire. Les sous-indicateurs présentant encore des marges de progression, nature des liens, participation aux événements, connaissance des animations, des outils de communication et du périmètre, affichent une médiane inférieure ou égale à **3/5**, niveau déjà supérieur à celui relevé dans des réserves comme la RNN de la Baie de l'Aiguillon ou la RNN du Pinail.

L'analyse AFOM a mis en lumière la compétence de l'équipe gestionnaire et la qualité des actions de sensibilisation, un atout que l'on retrouve également dans des réserves bien ancrées comme la RNN des Coussouls de Crau. Les acteurs expriment également une conscience claire des **fragilités financières** et des menaces liées au **changement climatique, au pompage et à la surfréquentation**.

Une spécificité de la RNN du Marais d'Orx réside dans la perception du **tourisme** : alors que, dans des sites comme la RNN de la Baie de l'Aiguillon, il est presque uniquement considéré comme une source de pression, certains acteurs locaux l'envisagent ici comme un levier stratégique pour renforcer la visibilité de la Réserve et susciter un soutien accru tout en participant au développement économique du territoire.

Malgré ce bon ancrage global, des axes d'amélioration sont possibles :

- **Méconnaissance du périmètre** (actuel et futur), comparable à ce qui a été relevé au Marais de Lavours.
- **Diffusion inégale de l'information**, constat similaire au Pinail.
- **Acceptation différenciée de la réglementation**, difficulté également notée dans des réserves côtières comme les Sept-Îles.
- **Participation limitée** de certains publics-clés, enjeu aussi observé au Bagnas avant la mise en place d'actions ciblées.

Au-delà des améliorations à apporter, il apparaît essentiel de **préserver et renforcer les forces existantes**, telles que l'image positive de la RNN, la reconnaissance de la compétence de l'équipe gestionnaire, et la qualité des actions scientifiques et pédagogiques.

Le contexte actuel offre cependant des opportunités fortes. Le **projet d'extension** représente un levier de visibilité et de cohérence pour la Réserve. Ce dernier doit donc être mis en valeur dans la communication de la Réserve. De plus, certains secteurs d'activités comme le "tourisme vert" et l'éducation à l'environnement sont des moteurs qui ne doivent pas être négligés dans l'ancrage territorial de la Réserve.

Des possibilités d'actions sont donc possibles pour améliorer encore un peu plus l'ancrage territorial de la RNN :

- L'amélioration de la **connaissance et appropriation du périmètre**
- Le **renforcement de la participation** des publics cibles



- La **clarification des missions** du gestionnaire
- La **valorisation des actions**
- La **pédagogie sur la réglementation** et la **gestion hydraulique** pour renforcer l'adhésion.

En s'appuyant sur ce DAT, le futur plan de gestion pourra intégrer un volet "ancrage territorial" renforcé, avec des objectifs mesurables, des indicateurs de suivi et une évaluation régulière. Ainsi, la RNN du Marais d'Orx se place parmi les réserves les plus avancées en matière d'ancrage territorial, combinant un haut niveau de reconnaissance locale, une gestion écologique exigeante et une stratégie de communication déjà performante par rapport à de nombreux sites comparables mais encore améliorables.



Bibliographie

Ouvrages

Depraz, S., 2008. *Géographie des espaces naturels protégés : genèse, principes et enjeux territoriaux*. Paris : Belin, coll. « Géographie », 318 p.

Articles

Goeldner-Gianella, L., & Humain-Lamoure, A.-L. (2010). Les enquêtes par questionnaire en géographie de l'environnement. *L'Espace géographique*, 39(4), 325-344.
<https://shs.cairn.info/revue-espace-geographique-2010-4-page-325?lang=fr>.

Thèses, mémoires universitaires et documents techniques

Adena, 2019. *Analyse du diagnostic d'ancrage territorial de la réserve naturelle nationale du Bagnas*. Marseillan : Association ADENA [https://www.adena-bagnas.fr/wp-content/uploads/2019/04/Analyse DAT VF.pdf](https://www.adena-bagnas.fr/wp-content/uploads/2019/04/Analyse_DAT_VF.pdf).

Darmagnac, I., 2023, *Diagnostic d'ancrage territorial de la réserve naturelle nationale des Gorges de la Loire*. Mémoire de Master

Dumaine, L., 2020, *Cahier technique – Diagnostic d'ancrage territorial de la réserve naturelle nationale de Pibeste-Aoulhet*. https://ancrage.reserves-naturelles.org/assets/documents/cahier_technique_Pibeste.pdf.

Massonne, E., 2018. *Diagnostic d'ancrage territorial de la réserve naturelle nationale de Pibeste-Aoulhet*. Mémoire de Master, Université de Pau et des Pays de l'Adour. https://ancrage.reserves-naturelles.org/assets/documents/rapport_stage_Massonne.pdf.

Minmeister, M., 2024. *Diagnostic d'ancrage territorial de la réserve naturelle nationale de Cambounet-sur-le-Sor*. Mémoire de Master, LPO Tarn. [https://tarn.lpo.fr/wp-content/uploads/2024/02/MINMEISTER Marie Rapport-technique-1.pdf](https://tarn.lpo.fr/wp-content/uploads/2024/02/MINMEISTER_Marie_Rapport-technique-1.pdf).

Krieger, S., 2015. *Écologisation d'un « centaure » ? Analyse d'une appropriation différenciée des enjeux environnementaux par les usagers récréatifs de nature*. Thèse de doctorat, Sciences Po Bordeaux. <https://theses.hal.science/tel-01321264>.

Therville, C., 2013. *Des clichés protectionnistes aux approches intégratives : l'exemple des réserves naturelles de France*. Thèse de doctorat, Université de Bretagne Occidentale. <https://theses.hal.science/tel-01321264>.

Thomas, G., 2024. *Diagnostic d'ancrage territorial de la réserve naturelle régionale de la galerie du Pont des Pierres*. Mémoire de Master,

Rapports et documents techniques



Conservatoire du littoral, s.d. *Marais d'Orx (40 – Landes)*. https://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/204/28-marais-d-orx-40_landes.htm.

SEPANSO Landes, 2019. *Assemblée générale – Rapport moral et d'activité 2018*. <https://www.sepanso40.fr/web/wp-content/uploads/2019/05/2019-03-30-AG-Sepanso-Orx.pdf>.

Réserve naturelle nationale du Marais d'Orx, 2022. *Plan de gestion 2023-2032*.

Réserve naturelle nationale du Marais d'Orx, 2024. *Bilan d'activité 2023*.

Ressources en ligne

Pearltrees, s.d. "Diagnostic d'ancrage territorial". <https://www.pearltrees.com/t/diagnostic-ancrage-territorial/id33140196>.



Table des annexes

Annexe 1 : Fiche-synthèse des entretiens

Annexe 2 : Questionnaire semi-directif

Annexe 3 : Documents de communication présentés aux acteurs



Annexe 1 : Fiche-synthèse des entretiens

NOM	Localisation
Prénom	Date de l'entretien
Profession	Contact tel
Statut	Contact mail
Age	

Il est essentiel de réaliser une fiche sur chaque entretien, de manière à conserver un maximum d'informations qualitatives. **Ces fiches doivent impérativement être réalisées dans les 3 jours** qui suivent un entretien.

Mémo synthétique de l'entretien		<i>A vous de remplir</i>
Cadre de l'entretien	type d'accueil offert par l'acteur	
	lieu	
	durée	
	ambiance	
	événements imprévus ayant ponctué l'entretien	
Premières impressions à chaud	ce qui est important pour lui	
	les sujets qui ont été le plus traité	
	état d'esprit	
Positionnement de l'acteur	les grands positionnements assumés par l'acteur (exemple : opposition aux choix de gestion de la réserve, pourquoi ?)	
Profil Cognitif	évaluation subjective du type de Profil Cognitif de l'acteur dans le discours tenu lors de l'entretien. Se reporter aux définitions fournies dans le guide méthodo.	
Questions et attentes de l'acteur	toutes les questions et requêtes ayant été formulées par l'acteur soit à destination de la réserve, soit à l'enquêteur. Il faudra faire part de ces attentes au conservateur de la réserve afin qu'il puisse y répondre à terme.	
Périmètre	ce que l'acteur connaît du périmètre de la réserve, à partir de son tracé sur carte (approximatif). Intégrer si possible le scan du tracé.	

Réponses au questionnaire et notes annexes : reprendre toutes les notes papier ou numérique, les développer si possible, dans l'objectif d'avoir le compte rendu le plus complet possible. Il est possible de coller directement le questionnaire numérique sur lequel on a pris des notes.



Annexe 2 : Questionnaire semi-directif

FORMULAIRE D'ENTRETIEN - Exemple enquête

DIAGNOSTIC D'ANCRAGE TERRITORIAL

Ce formulaire est uniquement dédié à l'enquête. Vous prendrez soin de le remplir à chaque question posée. Nous vous remercions pour votre implication à la réalisation du Diagnostic d'Ancrage Territorial du site xx.

Informations sur l'enquête

NOM Prénom	
STATUT	
STRUCTURE	
ADRESSE	
TÉLÉPHONE	
MAIL	
ÂGE	<input type="checkbox"/> de 25 ans <input type="checkbox"/> entre 25 et 40 ans <input type="checkbox"/> entre 41 et 60 ans <input type="checkbox"/> + de 61 ans



Thème 1. La réserve

1. Selon vous, quelles sont les missions d'une réserve naturelle, en général ? Et celle-ci en particulier ?

.....
.....

2. Concrètement, savez-vous ce qui se fait sur cette réserve ?

(Reformulation possible : « A quoi travaillent-ils ? »)

.....
.....
.....

4. Connaissez-vous le ou les organismes gestionnaires de la réserve ?

.....
.....
.....

5. Voulez-vous bien tracer le périmètre de la réserve sur une des cartes ici présentes ?

6. Connaissez-vous des règles à respecter sur la réserve ?

.....
.....

13. Quel est votre avis sur la réglementation ?

.....
.....

7. Selon vous, quelles sont les espèces emblématiques de la réserve ?

.....
.....
.....



Thème 2. Les sources d'information sur la réserve

8. Parmi les documents suivants, lesquels connaissez-vous ?

.....
.....

9. Vers qui vous tournez-vous pour avoir des informations ?

.....
.....

10. Les informations sur la réserve sont-elles accessibles ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Non	Peu accessible	Facilement accessible

Thème 3. La fréquence de visite

11. A quelle fréquence venez-vous voir la réserve pour des raisons professionnelles ou de loisirs ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Jamais	<1fois/an	1fois/an	1 fois/trimestre	1fois/mois



Thème 4. Les actions mises en place

T4.1 ... En ce qui concerne l'animation ?

3. Connaissez-vous des animations proposées par la réserve et lesquelles ?

.....
.....

12. Quel est votre avis sur les animations ? *Cochez les cases appropriées, et développez si vous le souhaitez.*

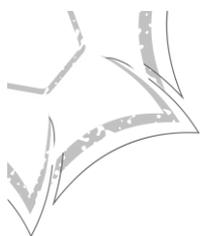
Aucun avis	Avis négatif	Avis mitigé « peut mieux faire »	Avis positif	Avis très enthousiaste

.....
.....

T4.2 ... En ce qui concerne la gestion du site ?

15. Pensez-vous que ces actions soient globalement efficaces ?
Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Pas du tout efficace	Plutôt pas efficace	Ne peut pas se positionner	Plutôt efficace	Très efficace



Thème 5. L'organisme gestionnaire de la réserve

16. Quel est votre avis sur les ou l'organisme gestionnaire ?

.....
.....

Thème 6. Les effets liés à l'existence de la réserve

14. Est-ce que vous êtes d'accord avec l'existence de cette réserve ici ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Ne peut pas se positionner	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord

17. La réserve représente-elle une/des plus-values pour vous ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

(Reformulation possible : « Pouvez-vous citer des plus-values que la réserve vous apporterait ? Est-ce que vous pouvez qualifier, globalement, la plus-value que la réserve représente pour vous ? »)

.....
.....

Nulle	Faible	Ne sait pas	Moyenne	Forte

18. La réserve représente-t-elle des contraintes pour vous ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

(Reformulation possible : « Pouvez-vous citer des contraintes qui sont liées à la réserve ? Est-ce que vous pouvez qualifier, globalement, les contraintes que la réserve représente pour vous ? »)

.....
.....

Contrainte très forte	Plutôt forte	Mitigée : contrainte pas complètement acceptée	Contrainte acceptée	Pas vécu comme une contrainte

19. Avec le temps et globalement, est-ce que votre avis sur la réserve a évolué ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Evolution négative du ressenti	Pas d'évolution du ressenti	Evolution positive du ressenti



Thème 7. La nature des liens

20. Pouvez-vous citer tous les liens qui existent entre vous et la réserve ? Et pouvez-vous nous en dire plus sur leur nature (ex : conventions de pâturage, pratique sportive, ...)

(Reformulation possible : « Pensez-vous que ces liens sont plutôt subis, passifs, recherchés ? »)

.....

21. Pouvez-vous qualifier globalement l'importance de ces liens ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Aucun lien	Liens faibles	Liens moyens	Liens forts	Liens d'importance prioritaire

22. Avez-vous l'habitude de participer à des activités / réunions / événements ... organisées par la réserve ?

Jamais	<1fois/an	1fois/an	1 fois/trimestre	1fois/mois

23. Vous sentez-vous consulté par la RN sur les sujets qui vous concernent ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Pas du tout	Plutôt non	Mitigé	Plutôt oui	Tout à fait

24. Concernant l'équipe de gestion du site, comment se passent vos échanges ?

.....

25. Ces échanges ont-ils évolué avec le temps ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Évolution négative	Pas d'évolution	Evolution positive



Thème 8. Spécifique aux membres du Comité Consultatif de Gestion (CCG)

26. En tant que membre du CCG, avez-vous l'impression d'être impliqué dans la vie de la réserve ? *Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.*

Pas du tout	Plutôt non		Plutôt oui	Tout à fait

27. Que pensez-vous du CCG, en tant qu'instance de discussion ?
Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Non intéressante	Critiquable		Correcte	Efficace et légitime

28. Lors du CCG, faites-vous des interventions régulièrement (questions, prises de positions) ?
Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Jamais	Rarement	De temps en temps	La plupart du temps	Toujours

29. Quelle est la fréquence de votre participation au CCG ?
Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Jamais	1x sur 5	2x sur 5	3x sur 5	4x ou > sur 5

Thème 9. Changement climatique et biodiversité

30. Que connaissez-vous des impacts du changement climatique sur le territoire ?

.....

31. Etes-vous concerné par ces changements ? Si oui, à quel degré et comment y réagissez-vous ?

.....

32. Pensez-vous que la réserve s'adapte à ces changements, si oui comment ?

.....

33. Êtes-vous d'accord avec ces choix d'adaptation ? Pourquoi ?
Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Pas du tout	Plutôt non	Mitigé	Plutôt oui	Tout à fait

.....

.....



Conclusion

34. Avez-vous des attentes particulières par rapport à la réserve ?

.....

.....

35. Pour faire la synthèse de tous les points abordés précédemment, la réserve apporte-t-elle dans l'ensemble plutôt des bénéfices ou des inconvénients sur ce territoire ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Seulement des inconvénients	Plus d'inconvénients	Equilibré ou ne sait pas	Plus de bénéfices	Seulement des bénéfices

36. Selon vous, la réserve est-elle bien enracinée sur le territoire ? Pourquoi ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

.....

.....

Pas du tout	Plutôt non	Mitigé	Plutôt oui	Tout à fait



Annexe 3 : Documents de communication présentés aux acteurs

